

un monde en paix



Général Jean Cot

UN MONDE EN PAIX

Une utopie réaliste ?

ÉDITIONS Charles Léopold Mayer

38, rue Saint-Sabin – 75011 Paris/France
Tél. et fax: 33 [0]1 48 06 48 86/www.eclm.fr

Un livre sur le thème de la paix a été publié par le général Cot, aux Éditions Charles Léopold Mayer, en 2006, sous le titre *Parier pour la paix*.

Le présent ouvrage en constitue une édition condensée et actualisée. Il reprend et actualise le rôle de l'ONU, des États-Unis, de l'Europe dans la recherche de la paix.

Il met également l'accent sur un quatrième acteur, de plus en plus déterminant : le citoyen du monde.

Les Éditions Charles Léopold Mayer, fondées en 1995, ont pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (www.fph.ch) et de ses partenaires. Les ECLM sont membres de la Coredem, une confédération de sites ressources pour une démocratie mondiale, qui rassemble des partenaires autour d'une charte, d'un moteur de recherche et d'un wiki. www.coredem.info

Vous trouverez des compléments d'information, des mises à jour, l'actualité de l'auteur, etc. sur le site www.eclm.fr

© Éditions Charles Léopold Mayer, 2016

Essai n° 217

ISBN 978-2-84377-198-9

Mise en pages : La petite Manufacture – Delphine Mary

Conception graphique : Nicolas Pruvost

L'auteur

Saint-cyrien, fantassin, le général d'armée **Jean Cot** commande la 1^{re} armée lorsqu'il est nommé à la tête de la Forpronu (Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie) en juillet 1993. Rappelé en France en mars 1994 à la demande de M. Boutros-Ghali, il démissionne. Il a publié cinq ouvrages et de nombreux articles sur l'ex-Yougoslavie, l'ONU, la défense et la paix. Il est grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, officier de la Legion of Merit des États-Unis.

Du même auteur

Sous la direction de l'auteur :

- > *Opérations des Nations unies. Leçons de terrain (Cambodge, Somalie, Rwanda, ex-Yougoslavie)*, La Documentation française, 1995.
- > *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*, Fondation pour les études de défense nationale, L'Harmattan, 1996.

Ouvrages personnels :

- > *Demain la Bosnie*, L'Harmattan, 1998. Ouvrage rédigé à partir d'enquêtes en Bosnie en 1996 et 1998.
- > *Parier pour la paix*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2006.
- > *Dans l'œil du cyclone. À la tête de la Forpronu, ex-Yougoslavie, juillet 1993-mars 1994*, L'Esprit du livre éditions, mai 2011.

La Société Internationale d'Éthique Militaire en Europe, **EuroISME**, est la première organisation européenne de scientifiques, de professeurs d'universités et de militaires

« praticiens » engagés dans la recherche comme dans l'éducation et la formation, en matière d'éthique professionnelle militaire. La conférence inaugurale s'est tenue à l'École Militaire à Paris en juin 2011.

L'association EuroISME vise en particulier à :

- créer un forum européen de discussion et d'échanges sur la responsabilité professionnelle et l'éthique militaire ;
- promouvoir des analyses exhaustives et systématiques de l'éthique militaire et du droit des conflits armés, en accord avec les principes des Droits de l'Homme ;
- renforcer la qualité de l'éducation éthique dans les forces armées européennes et dans les pays partenaires qui leur demandent conseil.

Pour plus d'informations : www.euroisme.eu

Irenee.net est un site web de ressources documentaires destiné à approfondir la compréhension de la paix et à proposer des modalités d'action adaptées aux besoins et réalités du terrain. Créé en 2002 avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, il capitalise le savoir-faire et l'expérience de chercheurs, d'intellectuels ainsi que d'acteurs de terrain dont les contributions articulent irénologie et irénopraxis (l'étude et la pratique de la paix).

Irenee.net est alimenté en trois langues (français, anglais, espagnol) par plus de 200 auteurs en provenance de tous les continents, il compte presque une centaine de dossiers, environ 2000 fiches et enregistre entre 40 000 et 45 000 visites par mois.

AVANT-PROPOS

Le lecteur pourra se poser la question : un homme qui a consacré sa vie active à préparer la guerre et à la faire est-il le plus habilité à parler de paix? Mieux vaut donc y répondre par anticipation, en disant brièvement qui je suis.

J'ai connu la guerre à 6 ans, sur le chemin de l'exode, en 1940. En 1944, j'en ai éprouvé l'horreur, à la mort de mon père, fusillé par un peloton d'exécution allemand. À 10 ans, j'ai décidé d'être soldat, sans aucune tradition militaire familiale, non point dans un esprit de vengeance, mais par refus de la guerre et de ses abominations ; avec la certitude qu'il ne fallait plus jamais se mettre en situation de la subir. Je suis donc, si l'on veut, un soldat de fortune, c'est-à-dire de hasard, animé d'une vocation précoce et, finalement, contingente.

Après Saint-Cyr, fantassin, j'ai fait la guerre en Algérie de 1956 à 1962, avec un court intermède en France ; vaincu, presque jusqu'à la fin, de la nécessité et de la possibilité d'une pacification généreuse à laquelle j'ai travaillé, à ma modeste place, dans l'esprit d'un Lyautey.

De 1963 à 1993, dans des postes d'état-major ou à la tête d'unités de combat, j'ai préparé la guerre pour ne pas la faire, avec passion. Mon dernier commandement a été celui de la 1^{re} armée française, qui regroupait toutes les unités opérationnelles de l'armée de terre, dans l'hypothèse d'un engagement de l'Otan contre le pacte de Varsovie. Persuadé de la validité de notre stratégie de dissuasion, j'avais en même temps une claire conscience de ce qu'eût été son

échec, scellé par le déclenchement d'une guerre nucléaire. C'est pourquoi je n'ai pas été le dernier à me réjouir de l'implosion du monde soviétique qui marquait la fin de décennies de vertige, mais aussi, hélas, le début d'une période d'incertitudes et de chaos localisés.

En juillet 1993 j'ai pris, pour neuf mois, le commandement de la Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie (Forpronu), tentant de maîtriser « la guerre des autres » sans en avoir le mandat adéquat ni les moyens ; contribuant en tout cas à soulager la souffrance de populations jetées dans une guerre dont elles étaient les premières victimes, sans en comprendre les raisons.

Voici en résumé mon parcours de soldat, directement impliqué dans la guerre au début et à la fin et travaillant à ma place dans la longue traversée de la guerre froide... pour que celle-ci le reste !

Sur ce fond de vie, je propose donc une réflexion sur la possibilité d'un monde en paix en sachant que le droit ne peut, hélas, faire l'économie de la force.

Je crois profondément que le soldat a une vocation particulière à parler de la paix. Il l'a acquise par défaut, si je puis dire. Il a donc le devoir, avec d'autres, de contribuer à la faire prévaloir partout où elle n'est encore qu'une flamme fragile. Le soldat digne de ce nom est par vocation un *faiseur de paix*, dont il sait mesurer la douceur.

INTRODUCTION

Il est bien des raisons pour douter qu'«un monde en paix» soit possible. Mon ambition est de montrer pourquoi et comment la paix peut advenir entre les hommes. Cet essai ne relève pas d'une approche philosophique ou théologique du concept de paix, pour la raison que je n'ai pas pour cela de compétence particulière. Je propose au contraire une analyse concrète, pragmatique, actuelle et, par conséquent, contingente de l'avenir de la paix, vu par un soldat.

Si le monde ne commence pas en 1989, la chute du mur de Berlin est néanmoins l'événement symbolique marquant une rupture historique majeure, non seulement pour l'Europe, mais pour le monde entier. Cette rupture est peut-être plus fondamentale encore que celle de la fin de la Seconde Guerre mondiale et sûrement plus importante que celle du 11 septembre 2001, laquelle ne marque pas le début du grand terrorisme international, mais seulement, si l'on peut dire, l'entrée des États-Unis au nombre des cibles possibles. La chute du mur symbolise en effet la disparition d'un totalitarisme idéologique vieux de soixante-dix ans dont les dégâts humains ne le cèdent en rien à ceux des totalitarismes fascistes et japonais, lesquels n'auront obscurci la planète qu'une dizaine d'années.

La conséquence majeure de cette rupture est un certain apaisement des tensions et des guerres interétatiques avec, en contrepartie, une multiplication des conflits intra-étatiques et l'irruption d'un islam radical et violent. Le relâchement brutal de la tension et de la violence retenue entre

L'Est et l'Ouest semble avoir libéré d'autres forces contenues partout dans le monde où les deux grands se marquaient au plus près, souvent par clients ou mercenaires interposés : en Afrique, en Asie centrale, dans le Sud-Est asiatique, au Moyen-Orient.

Cette nouvelle violence se manifeste selon des formes très diverses, qu'elle soit le fait des pouvoirs établis contre les populations qu'ils gouvernent, comme ce fut le cas hier de la Serbie au Kosovo, de l'Indonésie au Timor oriental, du pouvoir hutu au Rwanda ; qu'elle soit la conséquence de l'éclatement, voire de la liquéfaction, du pouvoir central, comme en Bosnie et en Somalie ; que l'État soit confronté à des rébellions ou à des terrorismes qu'il a plus ou moins suscités, comme en Algérie, en Israël, en Tchétchénie ; ou encore qu'elle résulte d'une vision conquérante de fractions de l'islam, comme en Afghanistan, en Irak ou en Syrie.

Dans cette réflexion sur la guerre et la paix, nous en serions toujours au commencement sans saint Augustin, Kant, Érasme, Aron, pour ne citer que quelques phares d'une si longue lignée. Seule la méditation de cet héritage peut fonder l'espérance d'un destin heureux de l'humanité, malgré l'apparence terriblement chaotique du parcours de celle-ci. Ce sera l'objet de la première partie de cet ouvrage.

La deuxième partie rappellera, s'il en était besoin, l'horreur des guerres récentes et proposera une critique de l'action dans le monde de deux acteurs majeurs pour le moins antinomiques : l'ONU et les États-Unis, ainsi qu'un jugement provisoire sur les guerres de l'islam radical.

La troisième partie donnera les raisons concrètes d'espérance que l'on peut attendre d'une ONU refondée, d'une

Europe adulte, de la gestation d'une culture de paix dans le monde.

L'ambition de mon propos peut sembler démesurée parce qu'elle sous-évalue sans doute, par un optimisme délibéré, la puissance de la pensée « réaliste », de la *realpolitik* qui admet que la guerre soit, comme le Mal, inscrite dans les gènes de l'humanité. Je ne le pense pas et souhaite tenter ici peut-être l'impossible : faire partager ma foi profonde en une paix possible pour l'humanité.

Ce pari pour la paix pourra paraître bien utopique après le vendredi noir de novembre 2015. Il faut cependant resituer ma réflexion sur le temps long de l'humanité, qui n'est pas celui de l'actualité, aussi tragique soit-elle, par définition circonscrite dans la durée et dans l'espace.



PREMIÈRE PARTIE

LE BEL AVENIR DE LA PAIX

*Pourquoi la guerre qui nous fut quotidienne
nous serait soudain étrangère ?
Parce que dix pour cent de l'humanité l'ont évitée
pendant deux générations ? La belle affaire !*

PHILIPPE DELMAS¹

1. Philippe Delmas, *Le Bel Avenir de la guerre*, Gallimard, 1993.



Les extrapolations de l'histoire ne présentent pas trop de risque intellectuel, du moins sur le moment. Ceux qui s'y livrent sont le plus souvent déjà morts lorsqu'elles se révèlent inexactes. Dans l'instant, elles ont pour elles la force du bon sens, qui serait la chose du monde la mieux partagée... C'est pourquoi chacun en a si peu, disait Francis Blanche!

Tout au long du siècle passé, on s'est massacré de plus en plus et de mieux en mieux. Où trouver les raisons d'espérer qu'il en aille autrement demain, alors que les pulsions guerrières sont les mêmes, et les moyens de les satisfaire toujours plus performants?

Il faut donc quelque courage pour oser prendre à rebours cette pensée dominante que résume le propos de Philippe Delmas. On va le tenter cependant. Le lecteur jugera.

Dans un premier chapitre, nous brosserons un tableau rapide et par conséquent très incomplet du vaste débat sur le rapport ambigu de la guerre et de la paix. Pour ce faire, nous nous appuierons sur les textes que nous ont laissés les grands arpenteurs de la pensée. Le deuxième chapitre exposera les conditions nécessaires pour que la paix soit un jour une *utopie réaliste* au moins autant par le développement d'une véritable culture de paix que par la volonté des pouvoirs établis.



I. POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

Si tu veux la paix, connais la guerre.

GASTON BOUTHOU¹

Guerre et paix, voilà bien les deux états qui, depuis toujours, rythment la vie des communautés humaines même s'ils ne sont pas aussi tranchés que le noir et le blanc, car l'éventail est large entre la guerre totale et la paix irénique, et la nuance subtile entre la guerre froide et la paix surarmée.

Il faut bien l'accepter: le mythe du bon sauvage de Rousseau résiste mal à l'analyse des anthropologues, des ethnologues et des historiens. Il est vraisemblable que les pithécantropes, nos très lointains ancêtres, ne pratiquaient pas la guerre. Mais depuis presque toujours et presque partout, les hommes se font la guerre pour les raisons les plus diverses, qui sont loin d'être toutes élucidées: hier, guerre de prédation, guerre pour les femmes, guerre de divertissement même, à l'occasion de laquelle le jeune guerrier conquiert sa place et son statut dans la tribu, la cité, le peuple; aujourd'hui, guerre pour les ressources, pour l'espace vital de la race, pour la propagation

1. Gaston Bouthoul, *Le Phénomène guerre*, Payot, coll. «Petite Bibliothèque Payot», 1962.

de la religion ou de l'idéologie, pour l'identité nationale ou ethnique.

Une question fondamentale se pose alors, à laquelle aucune réponse définitive n'a encore été apportée : la guerre est-elle un processus social inévitable, voire nécessaire, dans la vie des sociétés humaines, ou doit-elle être assimilée à un comportement pathologique complexe mais guérissable ?

L'hypothèse de la guerre nécessaire peut paraître scandaleuse aujourd'hui alors que nous sortons tout juste du siècle le plus sanglant de l'histoire de l'humanité. Mais, dans la succession des générations, la mémoire des tragédies collectives est sélective et éphémère, et la volonté durable d'en prévenir le retour n'est jamais assurée. Il y a moins d'une génération entre les deux guerres mondiales ! On voit bien aussi que les guerres d'aujourd'hui et de demain sont et seront, comme celles d'hier, souvent déclenchées et conduites par des hommes de pouvoir considérant la guerre comme inéluctable pour l'aboutissement de leurs desseins, ou par des chefs religieux intolérants et fanatiques. C'est pourquoi, si l'on veut agir sur la société pour en extirper la guerre, il faut bien comprendre comment fonctionnent et raisonnent ceux qui la tiennent pour une forme d'ordalie. « Prouver que la paix est préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix¹. »

1. Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre* (1761), Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », *Œuvres complètes*, t. III, 1979.

ÉLOGE DE LA GUERRE

Commençons donc par évoquer trois chantes de la guerre, non dans l'ordre chronologique, mais selon le critère de la radicalité décroissante. Ils ont en commun l'idée que guerre et paix sont des concepts indissociables. Les différences entre eux tiennent à la primauté qu'ils donnent à l'un ou à l'autre des états de guerre ou de paix considérés comme représentant la normalité.

Nietzsche affiche clairement la couleur : « L'état normal est la guerre. Ce n'est pas la paix mais la guerre qui fait progresser les civilisations¹. » Et encore : « Vous dites que c'est la bonne cause qui sanctifie la guerre ? Mais moi, je vous le dis, c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause². »

Certes, on ne résume pas la pensée de Nietzsche en deux citations. Du moins celles-ci ne laissent-elles pas de place au doute. Il loue la guerre parce qu'elle entretient et ranime l'énergie des chefs qui dirigent, aussi bien que celle du peuple qui exécute. Il se place ainsi dans le sillage de Hegel, autre philosophe allemand qui, soixante ans avant lui, ne reculait pas devant des métaphores pour le moins discutables : « Le mouvement des vents protège les lacs de la pourriture à laquelle ils seraient réduits par un repos durable, comme les peuples par une paix durable ou même éternelle³. » J'ai vibré, au lycée, à la lecture d'*Ainsi parlait Zarathoustra*.

1. Nietzsche, *Le Livre du philosophe*, Flammarion, 1991, p. 59.

2. Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Flammarion, 1996, p. 85-86.

3. Hegel, *Principes de la philosophie du droit* (1821), Flammarion, 1998, § 324.

C'est plus qu'une vibration qu'éprouvait Hitler à la lecture de Nietzsche lorsqu'il écrivait *Mein Kampf* en 1924, dans sa prison de Landsberg, après le putsch manqué de Munich. Le danger des intellectuels « allumés » (Nietzsche est mort fou en 1900) est qu'ils suscitent des vocations chez des individus souvent aussi instables qu'eux, mais particulièrement doués pour le pouvoir. Milosevic, apparatchik communiste ordinaire, a construit son destin sur un manifeste élaboré par des intellectuels grand-serbes de l'Académie des sciences et des arts de Belgrade. Plus inquiétant : des décombres du fascisme hitlérien ont assez vite émergé des intellectuels nostalgiques qui fabriquent à leur tour des nazillons intoxiqués.

Deuxième représentant retenu de ce courant de pensée tenant la guerre pour nécessaire : l'incontournable Machiavel. Pour lui, parce que l'homme est mauvais, tous les États sont nés par la violence et la ruse et se conservent par les mêmes moyens. La paix n'est utile au prince que si elle contribue à renforcer son pouvoir. Bien sûr, il faut contenter le peuple avide de paix, mais, pour cela, les vertus du mensonge sont insondables ! « Il faut être grand simulateur et dissimulateur et les hommes sont si simples [...] que celui qui trompe trouvera toujours qui se laissera tromper¹... »

Mais Machiavel n'est pas Nietzsche. Haut fonctionnaire, diplomate en disgrâce, avide de réhabilitation, il dédie

1. Machiavel, *Le Prince* (1513), Flammarion, coll. « GF », 1980, chap. viii.

Le Prince au jeune Laurent II de Médicis. Œuvre de circonstance donc, dont le cynisme ne se retrouve pas aussi affirmé dans ses autres ouvrages. À l'inverse de Nietzsche, Machiavel ne se livre pas à une analyse romantique de la violence armée conçue comme manifestation supérieure de la vitalité de l'être humain. Dans *Le Prince*, des incidentes donnent à penser que son cynisme politique absolu ne va pas sans regret sinon sans remords. « La puissance qui vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande; mais [...] jamais les Princes ne s'en contenteront. Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible, misérable et qu'il ne puisse jamais lui résister¹. »

Machiavel vit dans un temps et en un lieu où les États sont la propriété d'une famille ou d'un homme prestigieux. Il a sa place dans ce monde et veut la garder. En d'autres temps ou en d'autres lieux, Machiavel se serait peut-être fait le chantre de la paix, comme Érasme, lui aussi conseiller de prince, l'est, exactement à la même époque². Machiavel, hélas, eut plus d'influence qu'Érasme, au moins auprès des puissants. Il inspire directement Richelieu et Mazarin et tant d'autres, jusqu'à Mussolini et Staline. On pourrait facilement lui trouver des disciples parmi de très grands hommes d'État contemporains qui ont su conjuguer cynisme, secret et mensonge au nom de la *realpolitik*, dernier avatar du machiavélisme.

1. *Ibid.*

2. Érasme, *La Complainte de la paix, terrassée et chassée de tous côtés par toutes les nations* (1516), Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1999.

Après l'exaltation de Nietzsche et le cynisme de Machiavel, voici la logique de Clausewitz. Dans cette trilogie des thuriféraires de la guerre, pourquoi Clausewitz, général prussien, et son *De la guerre*, publié en 1832, après sa mort? Parce que ce traité stratégique est sans doute le plus célèbre au monde. Son caractère très théorique ne lui confère pas la même charge provocatrice que les écrits de Nietzsche ou de Machiavel, mais son influence fut et reste considérable dans le monde entier.

Clausewitz vécut les campagnes de la Révolution française et de l'Empire et voua à Napoléon autant d'admiration que de haine. Là encore j'ai des scrupules à résumer sa pensée en si peu de lignes. Deux idées maîtresses y sont étroitement liées. La première est que la guerre, épreuve de la volonté des États, est appelée, dans son modèle théorique, à monter aux extrêmes, jusqu'à la guerre totale. La seconde est que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. Pour Clausewitz, la subordination absolue du militaire au politique amène à éloigner la conduite de la guerre de sa pente naturelle, en raison des contraintes nombreuses que doit prendre en compte le pouvoir politique. On pourrait être rassuré par cette modération exercée par la politique sur la stratégie. Mais attention! Chez Clausewitz comme chez Machiavel ou Nietzsche, la guerre est consubstantielle à la politique, et la question de la paix, incluse dans celle de la guerre, est toujours abordée comme une cessation provisoire des combats.

Aussi inquiétant, dans cette vision stratégique globale, est le concept de bataille d'anéantissement inspiré par les campagnes napoléoniennes. La levée en masse, puis la

conscription, jointes à l'efficacité toujours plus grande des armements, ont conduit à une application paroxysmique de la théorie de Clausewitz. L'enthousiasme quasi esthétique pour la bataille d'anéantissement et le mépris pour les généraux qui craignent de répandre le sang ont nécessairement imprégné la pensée et l'action des Schlieffen¹, Hindenburg², Foch³ et tant d'autres. La Première Guerre mondiale marque l'échec total du concept d'anéantissement sacralisé des deux côtés, pour sombrer dans une interminable bataille d'épuisement avec le résultat effroyable que l'on sait.

C'est prendre un grand risque que de ternir quelque peu la gloire établie, mais il faut bien que, parfois, la vérité tempère la légende ! Avant d'atteindre les sommets, le maréchal Foch fut le grand théoricien pour la préparation de l'armée française au combat. Clausewitzien convaincu, il eut une très grande influence sur la formation et l'action de l'élite militaire avant, pendant et après la guerre de 1914-1918. On retiendra de lui une citation tirée de son ouvrage le plus connu et le plus diffusé : « [...] Pas de victoire sans bataille : la victoire est le prix du sang [...] La guerre n'est que sauvagerie et cruauté et [...] ne reconnaît qu'un moyen d'arriver

1. Maréchal Schlieffen (1833-1913) : auteur du plan de guerre allemand appliqué en 1914.
 2. Maréchal Hindenburg (1847-1934) : commandant suprême des armées allemandes en 1918, puis président du Reich.
 3. Maréchal Foch (1851-1929) : généralissime des troupes alliées en 1918.

à ses fins, l'*effusion sanglante*¹. » Ces deux derniers mots sont soulignés par Foch lui-même.

Cette pensée inspire directement le culte de l'*offensive à outrance* qui domine la doctrine militaire officielle lors du déclenchement de la Grande Guerre et se concrétise dans tous les documents d'emploi, jusqu'aux plus petits échelons. « Une infanterie brave et énergiquement commandée peut marcher sous le feu le plus violent, même contre des tranchées bien défendues, et s'en emparer². »

L'application « grandeur nature » de cette doctrine aberrante, pour ne pas dire plus, a été menée en août 1914. Un million et demi de soldats français sont engagés dans la bataille des frontières. 385 000 y sont tués ou blessés, 110 000 perdent la vie dans la première semaine de la guerre !

Clausewitz inspirait encore les acteurs politiques et militaires de la Seconde Guerre mondiale. Hitler, bien sûr, et ses généraux, jusqu'à l'anéantissement militaire qu'ils voulaient imposer et qu'ils ont subi. Lénine a étudié Clausewitz à Genève, avant sa prise de pouvoir. Toute la stratégie de l'URSS est imprégnée de cette pensée, non pas seulement dans le domaine militaire, mais aussi, bien au-delà de ce qu'exprime Clausewitz, dans la vision de la lutte inexorable entre les systèmes marxiste et capitaliste.

Les Alliés enfin, à commencer par les États-Unis, n'ont pas été en reste, au travers de leur doctrine de victoire totale

1. Ferdinand Foch, *Des principes de la guerre*, Imprimerie nationale, 1996, p. 126, 131 et 145.

2. Instructions pour le combat, 1887.

obtenue par une capitulation sans conditions en Europe comme en Asie. Dresde, Leipzig, Hiroshima, Nagasaki, autant de sombres repères sur la route de la guerre totale, qui ne manifestent sans doute pas la volonté délibérée d'extermination, mais n'en constituent pas moins des crimes de guerre au strict sens juridique.

La guerre froide mériterait un développement particulier sous l'éclairage de la théorie clausewitzienne. Il n'y a pas eu de guerre nucléaire, mais seulement quatre longues décennies vécues sous une épée de Damoclès qui, si elle s'était abattue, aurait pu faire disparaître, dans un premier temps, un bon tiers de l'humanité. On ne peut qu'être pris de vertige, même rétrospectivement, devant cette perspective potentielle d'anéantissement instantané, accomplissement du modèle de la guerre absolue. Nous sommes peut-être encore vivants grâce à ce vertige accepté, mais je crois de plus en plus que le vertige ne doit pas redevenir le fondement de la sécurité : les meilleurs funambules jouissent rarement d'une vieillesse heureuse.

Il serait sans doute très excessif d'imputer à Clausewitz et à sa théorie de la guerre totale la responsabilité des hécatombes du *xx^e* siècle, mais je partage le jugement porté par Raymond Aron : « C'est un auteur dangereux, comme Thucydide et Machiavel, auxquels je l'ai comparé¹. » Il est dangereux non pas seulement à cause des hécatombes humaines auxquelles conduit l'application de ses théories, mais aussi

1. Raymond Aron, *Mémoires*, Julliard, 1983, chap. xxiv.

parce que la victoire totale de l'un des belligérants conduit à une paix imposée dont l'extrême dureté, pour le vaincu, se justifie, du point de vue du vainqueur, bien davantage par la volonté de punir au-delà de la défaite que par la préoccupation de l'établissement d'une paix juste et durable. Il faut ajouter, avec quelque solennité, que lorsque l'on est contraint de faire la guerre, on peut toujours ne pas la faire n'importe comment.

Il serait criminel de ne pas respecter scrupuleusement les protocoles et les conventions qui protègent les populations civiles dans la guerre, mais les chefs de guerre, à tous les échelons, doivent aussi être économes du sang de leurs soldats comme de celui de leurs adversaires, sans pour autant tomber dans la pusillanimité ou l'aberration du « zéro mort » cher aux Américains.

Le théoricien britannique Liddell Hart eut une grande influence entre les deux guerres mondiales. Tenant Clausewitz pour le premier responsable de ces guerres totales, il propose une *stratégie indirecte* ayant pour but de dominer au moindre coût la volonté de l'adversaire en attaquant ses points faibles et ses arrières et non en recherchant son extermination dans la bataille frontale. Pour lui, « la perfection de la stratégie est de réaliser la décision sans aucun combat sérieux¹ ». Si la perfection n'est pas de ce monde dans l'ordre de la stratégie comme ailleurs, on peut au moins faire l'effort de s'en approcher.

1. B. H. Liddell Hart (1895-1970), *Stratégie*, Perrin, 1998.

Liddell Hart s'inscrit directement dans la pensée de Sun Zi, grand stratège militaire chinois qui vivait au temps de Périclès. Pour lui, « vaincre sans combattre est le sommet de l'art [...] les chefs avisés soumettent l'armée adverse sans bataille [...] ainsi vos troupes ne sont pas usées lorsque vous avez réalisé vos objectifs¹ ».

Les chefs militaires auraient été bien inspirés de lire Sun Zi avant d'engager le corps expéditionnaire français dans la cuvette de Diên Biên Phu, en 1953, dernier avatar de la *bataille décisive*, ici sur le mode défensif, délibérément retenu.

Mais écoutons les grandes voix plus exaltantes pour qui la guerre, même intelligente, n'est pas fatale.

TROIS CHERCHEURS DE PAIX

Le choix est difficile, s'agissant de philosophes et d'écrivains, artisans de paix. État rare et fragile, la paix fut de tout temps chantée ou pleurée. Platon, saint Augustin, Montesquieu, Habermas? J'en retiendrai trois : l'abbé de Saint-Pierre, le pape Jean-Paul II, le philosophe Alain ; choix subjectif encore.

L'abbé de Saint-Pierre n'est connu que pour avoir publié en 1713 un *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*², alors que les guerres déchiraient notre continent. Le texte eut

1. Sun Zi, *L'Art de la guerre*, Flammarion, 1972.

2. Charles Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Fayard, 1979.

d'emblée un immense succès, louanges et critiques mêlées. Comme le rapporte Rousseau, cette initiative fut très mal reçue à la cour et dans les milieux dirigeants : « Ces discours sur la gloire des Princes à établir une paix perpétuelle ont, dans les cabinets des ministres, couvert de ridicule l'auteur et ses projets¹. » Sa *charte constitutive d'un corps européen* trouve aujourd'hui un écho particulier alors que nous éprouvons tant de difficultés à progresser dans l'édification d'une sécurité et d'une défense européennes communes.

L'abbé de Saint-Pierre montre en quoi l'Europe est malade de la politique d'équilibre des États mise en place en 1648 par les traités de Westphalie qui ont engendré une instabilité diplomatique et territoriale, particulièrement entre la maison d'Autriche et la maison de France. Il propose une organisation confédérale dans laquelle chaque État conserverait sa souveraineté, tout en se soumettant à un arbitrage assuré par un congrès permanent des représentants des signataires de la charte.

L'abbé savait que l'attention apportée au bonheur des peuples n'était pas toujours la préoccupation dominante des monarchies absolues. Rousseau l'exprime plus durement : « Toute l'occupation des rois ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions se rapporte à deux seuls objets : étendre leur domination au dehors et la rendre plus absolue au dedans². »

1. Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre*, *op. cit.*

2. *Ibid.*, p. 597.

Kant, observateur attentif de la Révolution française, tient pour pure chimère le concept de « balance des forces en Europe » et montre que la paix ne peut résulter que d'un droit cosmopolite conduisant à une société des nations, « unité collective de volontés libres¹ ».

Il faudra attendre longtemps d'autres éminents penseurs, d'autres guerres, d'autres échecs, comme celui de la Société des Nations, pour aboutir enfin en 1945 à une organisation mondiale pour la paix : l'ONU. Si aujourd'hui cette structure est en grand danger comme on le verra plus loin, elle n'est pas encore morte, ce qui peut être une consolation par rapport à ce que disait Rousseau du projet mort-né de l'abbé de Saint-Pierre : « Qu'on ne dise point que si son système n'a pas été adopté, c'est parce qu'il n'était pas bon ; qu'on dise au contraire qu'il était trop bon pour être adopté². »

Deuxième message : celui de l'Église catholique. Toutes les grandes religions du monde dispensent un message d'amour et de paix. J'ai retenu celle-ci tout simplement parce que c'est elle que je connais le mieux. L'encyclique *La Paix sociale, la paix des peuples*³ du pape Jean-Paul II me paraît être le plus important apport contemporain à la quête de la paix.

Elle a été publiée pour le vingtième anniversaire de l'encyclique *Populorum progressio* de Paul VI dont le thème était

1. Kant, *Vers la paix perpétuelle*, Flammarion, coll. « GF », 1991.

2. Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre*, op. cit., p. 600.

3. Jean-Paul II, *La Paix sociale, la paix des peuples (Sollicitudo reissocialis)*, lettre encyclique du 30 décembre 1987.

«le développement, nouveau nom de la paix». Après avoir brossé le tableau négatif des évolutions depuis vingt ans, Jean-Paul II en dresse les aspects positifs : prise de conscience croissante, par les individus mais aussi les États, de la dignité de l'être humain, de l'obligation morale absolue du respect des droits de l'homme, de l'interdépendance des peuples du monde et du destin commun de l'humanité, des limites des ressources disponibles. Une idée nouvelle : la nécessité de dépasser les causes économiques et politiques du sous-développement et des conflits, en discernant les causes morales liées au comportement souvent condamnable des dirigeants responsables, y compris par négligence ou indifférence. C'est là sans doute l'affirmation la plus inattendue de ce texte.

Le pape François vient de prolonger la pensée sociale de Jean-Paul II d'une manière plus abrupte, plus violente, très inhabituelle dans cette fonction, lors de ses visites en Bolivie, en Équateur et au Paraguay, début juillet 2015. Je retiens quelques phrases clés de ses discours chocs : « Il faut réformer le système économique et social actuel, machine à exclure et à produire de l'injustice. » Ou encore : « l'ambition sans retenue de l'argent qui commande [...] le fumier du diable ». J'aime « le caractère révolutionnaire de la Foi », comme il l'a dit lui-même.

Mon troisième témoin au procès de la guerre sera le philosophe Émile-Auguste Chartier, dit Alain, que je convoque ici pour *Mars, ou la Guerre jugée*¹. Alain le laïc ardent,

1. Alain, *Mars, ou la Guerre jugée*, Gallimard, coll. « Folio essais », 1995.

anticléricale, après les encycliques, quel contraste ! Mais le combat n'est-il pas le même ? Les encycliques évoquent admirablement le prix de la paix et les moyens de la préserver, mais ne font pas de place à la guerre lorsqu'elle est advenue. Alain se place au cœur de la Première Guerre mondiale. Professeur de philosophie, engagé volontaire à 46 ans, comme simple canonnier puis brigadier, d'août 1914 à octobre 1917, il consignera sa pensée, au jour le jour, en de brefs chapitres, profondément remaniés pour la publication de 1921 et complétés en 1936.

On retiendra deux idées seulement, qui paraissent les plus fortes et les plus actuelles. La première est celle de la guerre-passion. « Les passions ont cela de redoutable qu'elles sont toujours justifiées par les faits ; si je crois que j'ai un ennemi et si l'ennemi supposé le sait, nous voilà ennemis [...] puisque la haine nourrit la haine, et la colère la colère, et la guerre la guerre, tout ce que l'on dit des intérêts inconciliables est à côté de la question¹. » Pour Alain, ce sont les passions et non les intérêts qui mènent le monde. « Les intérêts transigent toujours, les passions ne transigent jamais². » Or rien n'est plus facile, depuis toujours, pour un pouvoir civil ou une autorité militaire, que d'exacerber la passion du peuple et de l'armée pour créer les conditions d'une guerre puis la conduire. Le siège de Troie, relaté par Homère, en donne un bel exemple. Les possibilités offertes aujourd'hui par les moyens de communication et les techniques de

1. *Ibid.*, *Propos* 2, p. 44.

2. *Ibid.*, *Propos* 23, p. 96.

manipulation psychologique sont presque illimitées. Elles permettent de transformer un citoyen pacifique en guerrier haineux et pervers. Les grands totalitarismes en ont donné trop d'exemples. Les réseaux sociaux ouvrent encore plus grand aujourd'hui le champ de la propagande guerrière, comme le montrent les vidéos sophistiquées de Daech difficiles à dépasser dans l'horreur.

La seconde réflexion qui irrigue toute l'œuvre d'Alain porte sur le rapport de l'État et du citoyen. Alain n'est pas un révolutionnaire, mais un démocrate fervent dont l'obsession est l'excès de pouvoir de l'État étouffant la liberté du citoyen. *Obéir et résister*, telle est sa devise : se soumettre à l'autorité nécessaire de l'État et résister à ses débordements, dans la paix et plus encore dans les temps toujours troubles qui peuvent conduire à la guerre. « Tout pouvoir pense continuellement à se conserver, à s'affirmer, à s'étendre et cette passion de gouverner est sans doute la source de tous les maux humains [...] il faut réduire énergiquement les pouvoirs de toute espèce, quels que soient les inconvénients secondaires, si l'on veut la paix¹. » Érasme, qu'il pratique évidemment, lui répond en écho, presque cinq siècles plus tôt : « Qui que vous soyez, qui vous rangez sous la bannière du Christ : tous unis dans les mêmes sentiments, conspirez à l'avènement de la paix. Montrez

1. *Ibid.*, *Propos* 36, p. 130.

alors quel poids représente l'union de la foule des citoyens contre la tyrannie des puissants¹...»

La démocratie contre la guerre, on y reviendra. Cet appel à la citoyenneté internationale effraie, on peut le comprendre, les thuriféraires de l'État-nation tenu pour le grain ultime et sacré de l'organisation de la société humaine. Alain, mieux lu, devrait aussi rassurer et convaincre qu'«une patrie est pensante et puissante par l'humanité seulement [...] Qui ne sent plus l'humanité réelle, comme au bout de ses doigts, celui-là n'est plus un homme. D'en bas vient la force, j'en conviens, mais d'en haut la lumière²». On retrouve ici Teilhard de Chardin pour qui l'homme n'a pas d'avenir en dehors d'un destin collectif convergeant de tous les hommes, et aussi Jean XXIII pour lequel le bien commun universel transcende le bien commun d'une nation en particulier et ne peut être défini autrement qu'en référence à la personne humaine. Alain en communion avec la doctrine chrétienne de la paix, l'aurait-il jamais imaginé?

CHOISIR L'HOMME

Deux courants de pensée, donc, l'un tenant la guerre pour inévitable, voire nécessaire, l'autre érigeant la paix durable comme but ultime et raisonnable des efforts des hommes. Ceux qui considèrent la guerre comme une

1. Érasme, *La Complainte de la paix, terrassée et chassée de tous côtés par toutes les nations* (1516), *op. cit.*

2. Alain, *Mars, ou la Guerre jugée*, *op. cit.*, Propos 92, p. 268.

manifestation inéluctable dans l'histoire de l'humanité ne manquent le plus souvent ni d'idéal ni d'humanité, mais sont enfermés dans une conception dialectique des rapports entre les peuples, les sociétés, les religions. Il n'est pour eux d'autre priorité que de se préparer au conflit et à la guerre, pour la gagner.

Sur l'autre rive se tiennent en éclaireurs ceux qui, considérés comme de doux rêveurs, portent l'espérance humaniste, morale, spirituelle d'un monde où la personne humaine serait la référence absolue, pour le gouvernement des États comme dans leurs rapports entre eux. La raison d'État ne saurait alors se prévaloir de valeurs supérieures à celle de la Personne et de ses droits inaliénables. Cette vision ne fut longtemps qu'un feu fragile, entretenu au fil d'une histoire dure, marquée par le sacrifice banal de l'individu à la puissance et à la férocité des despotes et des dieux.

La vision « utopique » de l'homme et de la paix entre les hommes est, on l'aura compris, celle de cet essai. Je retiendrai plutôt le terme d'*utopie réaliste* pour qualifier cette recherche des chemins de la paix. C'est ce bel oxymore qu'utilisait le père Lebret, spécialiste des questions de développement et d'environnement dans les années 1960.

II. L'UTOPIE RÉALISTE

*Le monde en est arrivé à un point
où seule l'utopie est réaliste.*

L.-J. LEBRET¹

L'idéalisme réfléchi nourrit la pensée et l'action de ceux pour qui l'utopie peut faire avancer le monde. Dans cette perspective, la paix apparemment si lointaine peut ne pas être plus utopique que ne le fut jadis la démocratie, ou que ne l'est l'égalité des sexes.

LA PAIX VIVE

Certes, il est des formes déraisonnables d'utopie auxquelles les artisans de paix n'échappent pas toujours ; parmi elles, le fantasme d'une paix irénique qui dispenserait définitivement le calme, l'harmonie, le bonheur, comme en un paradis terrestre. Or la terre ne sera jamais le paradis, non pas seulement parce que l'homme est ce qu'il est : bon ou mauvais, mais encore parce que la confrontation, l'opposition, l'antagonisme font partie de sa nature, de ses relations avec l'autre, comme des rapports entre les sociétés.

1. L.-J. Lebreton, *Le Drame du siècle*, Éditions ouvrières, 1962.

Il y aurait folie à ne pas reconnaître et accepter ce fait, qui ne contredit en rien l'appel de toutes les grandes religions à l'amour du prochain, lequel ne saurait être confondu avec la tranquillité inerte d'une planète imaginaire.

Toute la difficulté est dans la maîtrise de la confrontation vitale afin que celle-ci ne se dégrade pas dans l'exercice de la violence. La paix est un combat, comme la vie en est un. Si la paix n'est jamais définitivement assurée, elle pourrait être moins souvent menacée. Ainsi la paix doit-elle être recherchée en prenant en compte les confrontations inévitables pour y trouver des solutions pacifiques, dans tous les domaines. Cette approche de régulation et de maîtrise des antagonismes en est encore à ses balbutiements, spécialement dans les relations internationales.

La paix civile est l'objectif prioritaire, généralement atteint dans les États-nations démocratiques. Pourquoi le même résultat serait-il utopique à l'échelle de la société humaine tout entière? Sans parler d'un gouvernement mondial, utopie pour longtemps déraisonnable, on peut s'interroger sur le retard considérable qui affecte la maîtrise de la violence dans le monde par rapport à la régulation internationale de l'économie ou du commerce, par exemple.

Osera-t-on aller plus loin en comparant la paix du monde avec la paix de l'âme? Pascal, dans la tradition de saint Augustin, a montré que la paix de l'âme ne peut être qu'effort, lutte permanente que se livrent en chaque homme les forces contraires du recueillement, de l'écoute de Dieu, et celles qui nous jettent vers le monde extérieur et ses tentations. « Il faut donc se résoudre à souffrir cette

guerre toute sa vie; car il n'y a point ici de paix¹», ce qui signifie qu'il n'y a pas de paix assurée avec soi-même, mais seulement une lutte maîtrisée, un compromis provisoire. Kant dit la même chose de la marche vers la paix : elle ne doit surtout pas s'identifier au fantasme de l'âge d'or, mais s'attacher autant à surmonter les illusions de la paix éternelle que les réflexes de la culture de la guerre.

Mais comment sauver la paix lorsque l'autre vous institue en ennemi? C'est la question posée à la France lors des trois dernières guerres contre l'Allemagne, en 1870, en 1914, en 1939. Comment éviter la capitulation après un « baroud d'honneur » comme en 1870 et en 1940? Comment gagner autrement, en 1918, qu'après quatre ans d'une guerre insensée?

La réponse est assez évidente : il serait bon que les États et les coalitions analysent en permanence les risques et les menaces auxquels ils peuvent être confrontés et se donnent l'outil de défense qui convient, pour au mieux dissuader l'adversaire potentiel, au moins pour s'opposer à lui avec assez de vigueur afin de le faire renoncer au plus vite à son agression.

Ainsi se pose depuis toujours le problème de la politique de défense, requérant à la fois une vision sûre de l'avenir et un grand courage politique. L'implosion du monde soviétique a pu estomper la nécessité de cette clairvoyance et de cette vertu que le peuple est en droit d'attendre des

1. Pascal, *Pensées*, Hachette, coll. « Classiques Hachette », 1952, p. 211.

dirigeants qu'il se donne. Le terrorisme international évoqué plus loin devrait leur redonner la priorité.

Par ailleurs, les besoins des États dans cette crise prolongée de l'économie, de l'emploi, de la société sont si grands que la tentation est constante de trouver de l'argent là où cela paraît politiquement le plus indolore : dans les budgets de défense. Le pouvoir n'aura souvent pas de scrupules excessifs à revenir subrepticement, année après année, sur des engagements de dépenses militaires pris pourtant solennellement devant le peuple. Tentation d'autant plus forte que tout responsable ou élu à l'échelon national sait que son destin politique n'est pas lié aux efforts qu'il ferait pour comprendre lui-même puis expliquer au citoyen les conséquences souvent lointaines, mais toujours tragiques, qu'impliquent l'absence de décision ou les mauvais choix dans le domaine de la défense du pays.

Depuis plus de vingt ans, tous les pays de l'Union européenne ont succombé, à des degrés divers, à la tentation de « toucher les dividendes de la paix » en rognant sur leurs budgets de défense. Le budget global des pays de l'UE en 2013 était de 180 milliards de dollars, représentant 1,2 % de leur PIB, alors que celui des États-Unis approchait les 600 milliards de dollars, soit 3,4 % du leur. Chaque citoyen américain a donné en 2013 cinq fois plus d'argent pour la défense que chaque citoyen de l'UE. Ainsi, l'écart entre les capacités de défense des États-Unis et celles de l'Union européenne ne cesse de croître, ce qui rend assez vains les discours sur l'édification d'une Europe de la défense, inscrite dans les traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice et de Lisbonne.

Dans le domaine de la défense, l'Europe reste dépendante des États-Unis pour des engagements majeurs, comme celui planifié hier contre le pacte de Varsovie ou ceux conduits en 1991 en Irak et en 2003 en Afghanistan, mais aussi pour des engagements plus modestes comme en Irak ou en Syrie aujourd'hui. Plus grave : s'ils poursuivent dans cette direction, les Européens n'auront bientôt plus la capacité de conduire de manière autonome des opérations plus limitées de maintien ou de rétablissement de la paix qui s'imposeraient à eux dans leur zone d'intérêt et auxquelles les États-Unis ne souhaiteraient pas participer.

Les hommes d'État européens ne disent pas à leurs peuples respectifs ce qu'ils croient que ceux-ci n'ont pas envie d'entendre. Le manque de courage politique peut conduire insidieusement à une situation de faiblesse stratégique et technologique qu'il serait impossible de rattraper au moment où se préciserait un danger que l'on aurait jusque-là délibérément ignoré. C'est exactement ce qui s'est passé entre les deux guerres mondiales pour la France et les autres nations démocratiques européennes.

Mais où pourrait être aujourd'hui ce danger potentiel ? On sait que l'histoire ne se reproduit pas à l'identique. On rappellera cependant que l'Allemagne de 1933, au moment de la prise de pouvoir de Hitler, était en plein chaos économique et social et n'avait plus d'armée digne de ce nom. Six ans après, Hitler déclenchait le cataclysme que l'on sait, avec l'armée la plus puissante que le monde ait jamais connue. Chacun souhaite évidemment que la Russie devienne une grande démocratie apaisée. Qui peut cependant exclure l'hypothèse d'un pouvoir autoritaire qui referait d'elle en

quelques années la puissance agressive qu'elle fut pendant un demi-siècle? Elle a pour cela d'autres atouts et d'autres richesses que l'Allemagne de 1933. D'autres exemples de risques, de menaces potentiels à plus ou moins long terme pourraient être évoqués, venant par exemple de la Chine, du Moyen-Orient au-delà des conflits actuels, ou prenant des formes impossibles à imaginer aujourd'hui.

Le premier des devoirs régaliens de l'État reste la sécurité et la défense. Il en sera de même, demain, pour une fédération européenne ou pour toute autre formule d'intégration politique que l'on pourra imaginer. L'Alliance atlantique a largement contribué à obtenir la plus belle des victoires : provoquer l'implosion du pacte de Varsovie sans tirer un coup de canon. Mais la position dominante des États-Unis dans cette Alliance conduit les Européens à trop mesurer leurs efforts de défense.

On ne peut à la fois vouloir l'Europe-puissance et négliger de s'en donner les moyens. L'Europe que nous édifions est démocratique et pacifique. Elle doit se donner les capacités militaires suffisantes pour assurer la paix dans son espace et son voisinage, en dissuadant les perturbateurs éventuels, même s'ils ne sont plus aussi clairement identifiables qu'hier. La force légitime reste le prix à payer pour la défense de l'Europe, pour sa liberté, mais aussi pour son influence dans le monde, au service des valeurs universelles auxquelles elle souscrit, en particulier au travers de la Charte des Nations unies.

Cette exigence relève, pour l'Europe, du concept de *paix vive*. La paix n'est pas donnée, pas plus qu'elle ne se

proclame. Comme la guerre, elle se gagne, ce qui pose le problème très actuel du pacifisme.

LES PACIFISMES

Le terme de *pacifisme* est récent. Raymond Aron¹ le classe en deux catégories : d'une part, le pacifisme qui se fonde sur une théorie de la guerre et de la paix ; d'autre part, le pacifisme radical, celui de la non-violence, qui se dresse contre la guerre sans théorie des causes ni doctrine des moyens de paix.

Dans la première catégorie, Aron distingue *la paix par l'empire* et *la paix par le droit*. La première n'est jamais assurée, même si elle peut durer quelques siècles, comme la *Pax romana*. Le concept de *paix par le droit* s'exprime par de larges pans du droit international que des organisations nombreuses ont pour mission de promouvoir et de faire respecter : Organisation des Nations unies (ONU), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), organisations non gouvernementales (ONG).

Contribution majeure à la paix par le droit : le désarmement concerté qui a atteint à partir des années 1960, milieu de la guerre froide, une ampleur jamais connue dans l'histoire. Auparavant, entre les deux gigantesques coalitions, Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) et pacte de Varsovie, avait prévalu l'adage fameux : *Si vis pacem para*

1. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962, p. 692-697.

bellum, conduisant à la recherche obstinée d'un rapport de force favorable, c'est-à-dire à une course aux armements effrénée, ruineuse, côtoyant le précipice de l'anéantissement mutuel. On a heureusement pris conscience que la paix surarmée conduit le plus souvent à la guerre, en raison du caractère toujours subjectif de la dissuasion recherchée. « La paix armée se mue souvent en guerre; lassée d'attendre elle se jette au combat », écrivait Alain.

Pour la première fois, donc, deux coalitions ont compris le danger que constituait cette course folle dans le domaine des armements nucléaires et conventionnels. Elles ont entrepris des réductions progressives de leurs arsenaux, au travers de négociations marathons portant sur les armes nucléaires stratégiques et tactiques aussi bien que sur les armements classiques offensifs et les systèmes antimissiles. On peut donc affirmer que la raison, fortement soutenue par la peur du gouffre financier, était sur le point de l'emporter au moment de l'implosion du monde soviétique, en novembre 1989.

Depuis, les négociations continuent entre des partenaires dont l'un veut conserver son statut de superpuissance et l'autre cherche en priorité la survie économique tout en remontant la pente après la chute vertigineuse de ses capacités militaires. On peut craindre que les États-Unis, colosse à la tête d'argile, n'aient pas la sagesse de leur puissance et soient portés à abuser de leur hégémonie en trahissant subrepticement l'esprit et la lettre de cette longue et difficile négociation. Ressuscitant le fantasme de la *guerre des étoiles* de Ronald Reagan, dénonçant les accords passés avec les Russes, le président Bush voulait étendre à l'Europe une

barrière antimissile coûteuse, prenant ainsi la responsabilité de relancer la course entre l'épée et le bouclier, avec la Russie dès qu'elle en aura les moyens et avec la Chine un jour. Le président Obama a heureusement réduit cette folle ambition.

Il est un courant de pensée qui ne revendique pas explicitement le titre de pacifisme, mais affiche néanmoins l'ambition de conduire à la paix en transcendant les tensions et les conflits. C'est l'internationalisme.

Première forme, moribonde, de la paix par l'internationalisme : la conviction marxiste aboutissant à la paix du monde par la société sans classes, la fraternité internationale, la rédemption des opprimés. Cette grande utopie planétaire, portée par la Russie soviétique, s'est à ce point dégradée, dépravée, par rapport à ses ambitions originelles, qu'elle a conduit à l'édification d'une des plus implacables dictatures de l'histoire.

Seconde forme, aujourd'hui très vivace, de l'internationalisme pacificateur : le capitalisme mondialiste. La circulation sans entraves des personnes, des biens, des techniques, des capitaux, des informations devrait conduire, par le développement généralisé et harmonieux de la planète, au *village planétaire*, métaphore idyllique appelant des images de convivialité et de solidarité. Le moins que l'on puisse dire, au début de ce millénaire comme il y a un siècle, est qu'il serait tout simplement extraordinaire, et même miraculeux, que la seule et dure loi du profit, imposée par les plus forts et les plus riches, puisse jamais conduire à une certaine égalité des chances, un partage acceptable des ressources, un apaisement des sociétés, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou mondiale.

Ainsi, il apparaît, par un rapprochement habituel des extrêmes, que la paix par le pouvoir économique sans bornes est aussi improbable que la paix par l'empire.

Le pacifisme radical, seconde catégorie d'Aron, a habité de tout temps des adeptes passionnés, parfois jusqu'au martyre. Il a été particulièrement vivace lorsqu'il voulait s'opposer aux armes nucléaires, pendant la guerre froide. On se souvient de la boutade du président Mitterrand, pendant la crise des missiles, au début des années 1980 : « Les pacifistes sont à l'Ouest, mais les missiles sont à l'Est¹. » La question reste posée : le pacifisme intégral, toléré par les régimes démocratiques, peut-il être dangereux pour la paix, en raison de l'effet démobilisateur unilatéral qu'il peut avoir sur les opinions publiques, les responsables politiques et les armées ? Je crois qu'il y a beaucoup de chemins qui conduisent à la paix. Toute conviction et tout comportement responsables témoignant d'une authentique culture de paix sont respectables sur le long terme : les manifestations de 1982 ont leur part dans l'implosion du pacte de Varsovie, sept ans après, sous la pression des opinions publiques.

1. Référence aux manifestations de pacifistes opposés à l'installation en Europe, par les États-Unis, de nouveaux missiles balistiques et de croisière, en réaction à l'implantation de missiles SS-20 par les Soviétiques.

J'ai toujours eu du respect, dans les commandements qui m'ont été confiés, à l'égard des jeunes recrues se réclamant de *l'objection de conscience* pour refuser le port de l'uniforme et des armes. Elles en ont accepté les lourdes conséquences disciplinaires jusqu'à ce que la loi leur reconnaisse un statut spécifique qui impliquait un service civil de vingt-quatre mois au lieu de douze pour le service militaire. De même, je suis depuis longtemps avec intérêt les réflexions et les actions du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) qui, sans nier la possibilité de *guerre juste*, cherche, en liaison avec les armées, les voies et les moyens de prévenir la violence ou de la maîtriser sans emploi de la force.

LA GUERRE JUSTE

Car il y a, hélas, des guerres justes. Les grandes religions en conviennent, dont le christianisme. Certes, le message premier de l'Église est d'amour et de paix : « Que la paix soit avec vous. » « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » Paix de l'âme mais aussi paix entre les hommes. Cependant le peuple de la Bible fut condamné à se battre pour survivre. Saint Louis porte l'épée et s'en sert. Jeanne d'Arc est le symbole de la foi combattante.

Alain fut le plus ardent et le plus virulent des pacifistes, mais il dit aussi avec force que son pacifisme n'est pas celui des lâches et qu'il accepte la guerre nécessaire à condition qu'elle le soit vraiment : « Qu'il soit raisonnable de repousser la force par la force, je n'hésite pas à l'admettre... » Cependant il ajoute que « cette idée commune de la légitime défense est aisément déformée par la passion

de la vengeance¹ ». Son approche du problème de la guerre et de la paix n'est donc pas, comme on a pu le dire, une entreprise antipatriotique. Il ne désarme pas son camp au profit de l'autre. Il traite du destin de l'homme universel, aux niveaux philosophique, psychologique, sociologique. Accepter la guerre juste n'est pas s'interdire d'en fixer les conditions ; obéissance du citoyen, résistance de l'homme.

Toute la question est en effet de cerner le concept afin de ne pas en faire un alibi pour entrer en guerre. Selon le concept du droit à la guerre, *jus ad bellum*, la guerre doit avoir une juste cause, la décision de la faire doit être guidée par de bonnes intentions, seule une autorité légitime peut l'engager, les chances de la gagner doivent être raisonnables, le principe de proportionnalité doit être respecté, enfin le recours à la violence doit être ultime.

Ces conditions sont-elles toujours remplies lors de l'engagement de forces nationales ou internationales dans *la guerre des autres*, sous la tutelle ou non de l'ONU, au nom du droit d'ingérence, pour faire cesser par la force des agressions jugées inacceptables ? La réponse est évidemment négative pour la guerre conduite par l'Union soviétique en Afghanistan. La question est posée pour les opérations aériennes des États-Unis et de la Grande-Bretagne conduites presque quotidiennement en Irak pendant plus de dix ans, après la première guerre du Golfe en 1992 et jusqu'à la deuxième en 2003.

1. Alain, *Mars, ou la Guerre jugée*, Gallimard, coll. « Folio essais », 1995. Propos 79, p. 513.

L'engagement de l'Otan en mars 1999 pour faire cesser la déportation des Albanais du Kosovo par Milosevic était une juste cause. On peut toutefois émettre des doutes sérieux sur le choix de la stratégie du tout aérien. La question de la légitimité, en revanche, ne prête pas à discussion : cette guerre d'un nouveau type a été menée hors de toute décision du Conseil de sécurité, seule instance légitime, selon la Charte de l'ONU. On reviendra plus loin sur ce « cas d'école » en évoquant les engagements récents des États-Unis dans le monde, notamment celui de mars 2003 en Irak.

Sur un plan général, un autre critère peut être évoqué, même si l'appréciation en est difficile : celui de la responsabilité des pouvoirs en charge de la défense de leur pays. Un gouvernement peut être contraint à une guerre qu'il aurait pu éviter s'il en avait plus tôt mesuré le risque. Ainsi, pour la France, la guerre juste de 1914 n'aurait-elle pu être évitée, par une dissuasion crédible, si nous avions su nous donner assez tôt les défenses, les équipements et surtout la doctrine correspondant à la menace ? Est-il utile de poser la question pour la guerre de 1940 ? À la lumière de ces exemples, on peut dire que le sang versé dans la guerre juste est trop souvent le prix payé pour l'imprévoyance et l'irresponsabilité de pouvoirs inconséquents. On rejoint là, par un autre angle d'approche, ce qui a été évoqué plus haut sur la nécessité d'une politique de défense responsable.

À côté du *droit à la guerre* a pris corps le *droit dans la guerre*, formulé depuis environ cent cinquante ans et en constante évolution. Comme toujours dans les temps de feu et de sang se lèvent des hommes de compassion, telles

des lumières dans la nuit. Henri Dunant, horrifié par le carnage de la bataille de Solferino en 1859, crée la Croix-Rouge. Les diverses conventions de Genève seront ratifiées progressivement. Elles ont pour objectif de soulager le sort des militaires blessés et des prisonniers, des populations civiles et des biens. Le *droit dans la guerre* porte l'espérance de préserver ce qui peut l'être de la morale universelle dans un état qui se situe par nature hors des normes morales. Il veut garantir autant de compassion qu'il est possible dans une entreprise exorbitante, caractérisée par le droit d'imposer sa volonté à l'adversaire par la force, jusqu'à lui donner la mort. Il a l'ambition de fixer les limites au-delà desquelles il n'est plus de guerre juste, mais une débauche d'abominations et d'atrocités, de cruauté et de férocité.

Il ne faut pas attendre du *droit dans la guerre* plus qu'il ne peut donner. La guerre est affaire de passion, non de raison. « Le propre de la guerre est qu'elle agit sur nous comme une sorte de modification brusque et profonde de notre sensibilité et des processus ordinaires de notre pensée [...] c'est une épidémie mentale¹. »

C'est pourquoi le soldat, en situation de guerre, pourra toujours se laisser déborder par la passion, le sentiment de vengeance, l'appel de la cruauté. Dans les armées dignes de ce nom, on peut exiger de ceux qui y exercent un commandement, à tous les niveaux, qu'ils contiennent les débordements possibles de la passion chez leurs subordonnés

1. Gaston Bouthoul, *Le Phénomène guerre*, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 1962, p. 15 et 18.

et, *a fortiori*, qu'ils s'interdisent de les utiliser pour décupler chez eux l'ardeur au combat. Le *droit dans la guerre* fait aujourd'hui partie intégrante de la formation des cadres militaires. Le sang-froid et les qualités morales exigés de ces derniers assurent qu'ils n'oublieront pas les règles de ce droit lorsqu'il s'agira de les faire respecter.

Le *droit dans la guerre* s'impose à tous ceux qui participent directement ou indirectement aux combats. Il devrait être d'autant plus facile à respecter scrupuleusement qu'il est fondé sur la morale universelle élémentaire. Il est en outre la condition nécessaire d'une paix juste et durable, qui devrait rester le but politique ultime de tout conflit si la raison gouvernait ceux qui ont quelque responsabilité que ce soit dans la conduite de la guerre. Ce n'est pas toujours le cas, tant s'en faut, bien que cette sage recommandation ait été continûment transmise par de grands témoins qui ont appliqué leur réflexion à la guerre et à son terme. Pour Kant, le *droit dans la guerre* peut se condenser en cette belle formule : « conduire la guerre d'après les principes suivant lesquels il demeure toujours possible de sortir de cet état de nature¹... »

Cette condition s'applique également aux traités de paix qui finissent par clore toute guerre et qui doivent manifester la générosité du vainqueur pour ne pas condamner le vaincu au désespoir et l'inciter à la revanche.

1. Kant, *Doctrine du droit*, Vrin, 1988, § 57, p. 230.

Cette sagesse politique du vainqueur qui va dans le sens de son intérêt bien compris n'est, hélas, pas aussi répandue dans l'histoire qu'on pourrait l'espérer. Si le sort des vaincus de 1945 a été fixé avec assez de mansuétude, il n'en fut pas de même en 1919. Les conditions très dures imposées à l'Allemagne étant une des causes de la Seconde Guerre mondiale.

RESPONSABILITÉ ET SANCTION

Il serait logique que la guerre juste pour l'un des camps soit injustifiée pour l'autre. La chose n'est jamais aussi simple, chacun développant un argumentaire plus ou moins subtil et spécieux pour justifier son action ou sa réaction. Est ainsi posée la question de la responsabilité *de* la guerre et *dans* la guerre.

D'où vient la guerre? Comme la peste ou le sida, le tremblement de terre ou les plaies d'Égypte, est-elle la trace sanglante du *fatum* sur la terre? Faudrait-il alors tenter de la conjurer comme on a pu le faire pour éloigner la tempête sur les vaisseaux antiques: par l'incantation, la prière, les sacrifices aux dieux?

Des publications nombreuses existent sur les causes de la guerre: économiques, démographiques, identitaires. On a fait en particulier maintes fois le procès du libre-échange ou de l'économie dirigée, tenus tour à tour pour responsables des guerres contemporaines. On a analysé, discuté, conjugué les facteurs nombreux qui ont conduit les nations et les coalitions à la guerre, par des enchaînements d'actions et de réactions devenus rapidement incontrôlables, à la manière

d'une réaction nucléaire initialement apprivoisée et dont l'ingénieur aurait perdu le contrôle. Cette fatalité ne pourrait aboutir qu'à l'heure de vérité de la guerre, expression laïque du *jugement de Dieu*. C'est l'explication mécaniste de la guerre. Les hommes seraient emportés dans la guerre, qu'ils n'ont peut-être pas voulue, comme en un torrent. Si telle était la genèse des guerres, il y aurait peu d'espoir de s'en préserver et, partant, pas de motivations sérieuses pour tenter de le faire. Il faut résister à cette facilité.

Gaston Bouthoul, inventeur de la polémologie et de ce qu'il a lui-même nommé le *pacifisme scientifique*¹, constate que les tensions internationales ou internes ayant des origines économiques, démographiques, culturelles sont inévitables et parfois nécessaires. Mais il ne souscrit pas à l'idée qu'elles puissent mécaniquement déboucher sur la guerre et encore moins y trouver des solutions. Pour lui, la volonté de puissance et les impulsions belliqueuses sont indépendantes des systèmes économiques. Le capitalisme a besoin de longues périodes de paix, et le communisme prosoviétique était pacifiste et internationaliste.

L'escroquerie de la race et de son espace vital nécessaire, sur laquelle Hitler a construit le national-socialisme, prête encore moins à discussion. L'impulsion belliqueuse communiquée au peuple allemand par une propagande hystérique s'est appuyée sur l'idée de *guerre du peuple*, lequel se partagerait équitablement le butin. L'ineptie de la race

1. Gaston Bouthoul, *Le Phénomène guerre*, op. cit.

supérieure ne pouvait que subjuguier la classe populaire, promise au destin d'aristocratie de l'Europe après la victoire. Cette propagande insensée, conjuguée à l'action d'une police féroce, explique l'absence de toute critique et de toute révolte jusqu'au dernier jour de la guerre. Y avait-il une fatalité de la guerre hitlérienne? Plus personne n'oserait le prétendre.

La plus récente et la plus connue des théories de la *guerre fatale* est celle du *choc des civilisations* lancée par Samuel Huntington. Pour lui, si le ^{xix}e siècle fut celui des nations et le ^{xx}e siècle celui des idéologies, le ^{xxi}e siècle sera celui des civilisations. Les conflits majeurs prévisibles seront d'ordre «civilisationnel»; la vigueur économique de l'Asie et la démographie galopante de l'Islam en seront les causes principales. Cette thèse est réductrice et dangereuse.

Dans des sociétés dominées par des systèmes dictatoriaux, tribaux ou religieux, il existe deux catégories d'individus : ceux qui dirigent et ceux qui exécutent et subissent. Lorsqu'un conflit éclate, les responsabilités des uns et des autres ne sauraient être confondues. Ce ne sont pas «les Serbes» qui ont élaboré le concept de «purification ethnique», au service de celui de «Grande Serbie»; ce sont d'abord des intellectuels bien identifiés, puis des politiciens connus, enfin des militaires et des chefs de bande dévoyés. Ce ne sont pas «les Hutus» qui ont préparé le massacre d'un million d'êtres humains en un mois, mais bien l'entourage immédiat d'un dictateur. Comme tant d'autres avant eux, ces nouveaux barbares ont truqué l'histoire, instrumentalisé la religion, érigé le mensonge en principe d'action, pour diaboliser l'autre et fabriquer de la haine.

Ils se sont appuyés pour cela sur des médias « aux ordres » utilisant des techniques de plus en plus subtiles.

Hitler, Pol Pot, Milosevic, Abou Bakr mériteraient-ils l'honneur d'être tenus pour des hérauts de civilisations dont ils exalteraient la primauté dans des chocs guerriers ? Ils ne sont que des cyniques, des pervers, souvent des détraqués, qui entraînent leur peuple et ses voisins, pour un temps, dans des retours inouïs à la barbarie. Si ces mauvais bergers apparaissent et sévissent un moment, c'est sans doute parce que l'homme n'est que ce qu'il est : un roseau qui oublie facilement qu'il est pensant et ploie où le mauvais vent le porte. Un seul monstre froid peut faire d'un peuple un monstre collectif. « Des peuples apparemment civilisés, habitués à une longue existence avec d'autres groupes humains, peuvent soudainement basculer [...] par la volonté d'un noyau criminel de diffuser le plus largement sa propre culpabilité en impliquant le plus grand nombre dans ses forfaits », nous dit Alexandre Adler.¹

C'est exactement ce qui est advenu dans une Allemagne et une Autriche où les Juifs étaient pourtant bien intégrés, dans la Turquie pluriethnique et pluriculturelle où s'est commis le génocide arménien, dans un Cambodge pourtant bouddhiste et pacifique, au Rwanda, terre d'une seule langue et d'une seule religion, en Bosnie où les trois communautés sont slaves et étaient étroitement mêlées.

1. Alexandre Adler, « Les racines psychologiques de la barbarie », *Psychologies*, mai 1999.

Ainsi, la théorie du choc des civilisations n'explique pas, loin s'en faut, les conflits contemporains. Je m'en réjouis car il est plus facile, si on le veut vraiment, de neutraliser des « barbares totalitaires » que d'empêcher la rencontre et le fracas de civilisations considérées en quelque sorte comme des plaques tectoniques échappant au contrôle des hommes.

À l'encontre de la théorie de Huntington, les aires de contact entre les cultures sont généralement celles où l'on trouve le plus de tolérance, de respect de l'autre, de richesses humaines. L'Empire austro-hongrois avant-hier, le Liban et la Bosnie hier en sont des exemples parmi d'autres. Hélas, l'enrichissement par la différence n'est pas exactement le jardin que se plaisent à cultiver les apprentis sorciers nationalistes. Il est même l'obstacle majeur pour leurs desseins fous. C'est pourquoi leurs entreprises sont si sanglantes.

Si l'on voulait bien prendre conscience que la guerre n'est pas une fatalité mais un mode aberrant de résolution de tensions inévitables, choisi par quelques-uns pour le malheur de tous, alors on analyserait avec plus de circonspection les affirmations péremptoires de haines ancestrales, de communautés inconciliables, de chocs des civilisations, alibi commodes pour ne rien entreprendre de sérieux contre ce que l'on tient trop facilement pour la fatalité de l'histoire humaine.

En bref, c'est la responsabilité personnelle des « fauteurs de guerre » que l'on veut ici mettre en avant pour comprendre la guerre et être mieux armé pour la maîtriser. Le pape Jean-Paul II ne dit pas autre chose lorsqu'il met en

cause le péché personnel des dirigeants dans la responsabilité des malheurs du monde. « Les vraies responsabilités sont celles des personnes. Une situation, de même une institution, une structure, une société, n'est pas, par elle-même, sujet d'actes moraux ; c'est pourquoi elle ne peut être, par elle-même, bonne ou mauvaise¹. »

Il faut tirer les conséquences pratiques de cette affirmation de la responsabilité personnelle dans le déclenchement de conflits interétatiques dans lesquels le peuple, ou une partie de celui-ci, est la victime de ses propres dirigeants. Le droit international a clairement défini le crime de guerre, le crime contre l'humanité, le génocide. Des tribunaux pénaux ont été créés par la communauté internationale, pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. La Cour pénale internationale permanente à vocation mondiale vient de voir le jour. Le chemin est maintenant tracé : tout État, tout pouvoir, toute organisation compétente, tout témoin individuel doit contribuer sans restriction ni retenue à rechercher, désigner, appréhender, juger les coupables.

Il faut aller plus loin. Pour ne retenir que le cas de l'ex-Yougoslavie, que je connais le mieux, il faut cesser de faire ailleurs ce que l'on a fait là durant dix ans : tenir des dirigeants nationalistes criminels pour des interlocuteurs incontournables, dans la négociation comme dans l'application d'accords arrachés. On ne peut ainsi que conforter ces dirigeants dans leur pouvoir et pérenniser de fausses paix.

1. Jean-Paul II, *La Paix sociale, la paix des peuples (Sollicitudo reissocialis)*, lettre encyclique du 30 décembre 1987, Pierre Tequi éditeur, renvoi 65, p. 90.

La faiblesse et l'hypocrisie des accords de Dayton étaient d'attendre la condamnation de la purification ethnique de ceux qui l'avaient organisée et d'exiger d'eux la livraison des criminels dont ils avaient armé le bras et qu'ils étaient eux-mêmes.

Face à l'ampleur du crime, il faut repousser les raisons du diplomate qui prétendra toujours ne pas avoir le choix de ses interlocuteurs. Richard Holbrooke, négociateur américain dans les Balkans, a été littéralement fasciné par Milosevic au cours de ses quarante voyages à Belgrade¹. Rien d'étonnant : beaucoup d'autres ont été fascinés par Hitler, Staline, Pol Pot. Il ne faut pas négocier avec le diable, monsieur Holbrooke, on ne peut qu'y perdre son âme ! C'est ce que l'on a enfin compris après la déportation massive des Albanais du Kosovo, au printemps de 1999. C'est toujours une faute, sur le long terme, de sacrifier la justice à la paix.

La condamnation des instigateurs et organisateurs des crimes de guerre ne relève pas seulement du devoir de justice. Elle est la *condition nécessaire* pour l'accomplissement du deuil par les familles des victimes. Elle ouvre aussi la possibilité de la réconciliation avec ceux dont la responsabilité n'a pas paru justifier un jugement. Même si l'on sait qu'ils ne sont pas totalement innocents, on sera porté à admettre qu'ils ont été contraints d'être un peu coupables.

Après avoir cerné la question fondamentale des causes et des responsabilités de la guerre et dans la guerre, ouvrons

1. Richard Holbrooke, *To End a War*, Random House, 1998.

la réflexion sur la nécessité d'une véritable *culture de paix*, seule capable, non pas d'abolir la guerre, du moins de la prévenir plus souvent, de mieux en maîtriser le cours, d'en sortir avec assez de lucidité pour ne pas y retomber.

CULTURE DE PAIX

Quels sont les moyens et les voies pour que se nourrisse et se renforce aujourd'hui cette culture de paix? Il serait illusoire de croire que les conventions, les accords, les chartes, le droit international sont des jalons suffisants sur le chemin de la paix. Dans la nation, le droit pénal ne crée pas la paix civile ni la morale publique, il les conforte. Une avancée n'est acquise, dans une société, que si elle répond à l'attente du plus grand nombre, soutenue par des porteurs de lumières, souvent après d'âpres luttes. Il en fut toujours ainsi : abolition de l'esclavage, égalité des sexes, rejet de la peine de mort.

Il en est de même pour la paix du monde : le droit est indispensable parce qu'il fixe ce qui est bien et ce qui est mal et ouvre le chemin de l'action légitime. Mais il est l'aboutissement de la réaction, de la sensibilité du plus grand nombre, suscitée par la réflexion des meilleurs. «Le droit international [...] prétend uniquement, par des mesures légales et coercitives, interdire un phénomène [la guerre] que tout porte à croire pathologique¹», dit Gaston

1. Gaston Bouthoul, *Le Phénomène guerre*, *op. cit.*, p. 11.

Bouthoul. Le juriste en effet apporte une contribution utile à la maîtrise de la violence collective, mais il ne peut se substituer au médecin pour établir le diagnostic du mal.

De même, Jean XXIII relativise, sans les mettre en cause, les résultats des négociations sur le désarmement : « L'arrêt de l'accroissement du potentiel militaire, la diminution effective des armements et, à plus forte raison, leur suppression sont des choses irréalisables ou presque, sans un désarmement intégral qui atteigne aussi les âmes [...] Cela suppose qu'à l'axiome qui veut que la paix résulte de l'équilibre des forces se substitue le principe que la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle¹. »

On voit bien que la charrue du droit international se trouve souvent devant les bœufs de la société, si l'on peut dire. Il serait injuste d'imputer au droit international les reniements des États qui l'ont accepté ou les lacunes des instances créées pour le faire respecter. Reste qu'il faut se battre pour que la pensée de la paix et l'action pour la paix avancent d'un même pas.

La primauté de la culture de paix ne peut être mieux affirmée que par cette belle formule que propose le préambule de l'acte constitutif de l'Unesco, gravée dans la pierre du monument dédié à Yitzhak Rabin, au siège parisien de cette organisation : « Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » On l'a dit, la guerre

1. Jean XXIII, *Sur la paix entre les nations*, lettre encyclique du 11 avril 1963.

vient le plus souvent à l'esprit des hommes parce que l'on a su les convaincre qu'elle est inévitable, voire nécessaire. Gigantesque chantier que d'élever les barrières de la paix dans l'esprit des hommes! Beaucoup d'artisans doivent y contribuer: la famille, l'école, les Églises, les associations bénévoles, les médias qui peuvent autant fustiger la violence qu'en donner le goût, selon qu'ils assument ou non leur responsabilité civique.

Dans cette entreprise au long cours et au long souffle, la nature de l'État compte beaucoup. Les régimes démocratiques n'offrent pas une garantie absolue de comportements pacifiques constants, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ils donnent au moins l'assurance, tant qu'ils ne sont pas dénaturés, que la paix ne se fera pas sur la tombe de la liberté.

Dans les démocraties modernes, l'État de droit, les contre-pouvoirs institutionnalisés et l'appareil judiciaire indépendant assurent des rapports sociaux soustraits à la violence d'État. Si la vertu que Platon exige des édiles de la république n'est jamais garantie, au moins le vice n'y est pas un avantage reconnu.

L'Europe, on y reviendra, a une grande responsabilité dans la croisade pour la paix du monde, indissociable de la marche vers la démocratie partout où elle n'est pas encore établie. Il y faut certes de l'intelligence, du tact, de la mesure: toutes les dispositions de nos démocraties adultes ne sont pas nécessairement de bons produits d'exportation dans les régions du monde où le concept même de citoyen n'a pas encore de signification réelle. Cette prudence nécessaire ne doit cependant pas conduire, comme c'est trop souvent le cas, à soutenir n'importe quel régime illégitime, selon le

critère démocratique, au prétexte que « dictateur est maître chez soi », surtout s'il possède du pétrole ou de l'uranium, ou peut acheter des chars d'assaut ou des avions de combat. L'honneur de l'homme d'État devrait conduire à choisir les idées plutôt que le pétrole, la morale politique avant l'intérêt économique.

On fera avancer la démocratie et la paix dans le monde d'abord en soutenant les opposants locaux qui se battent contre des régimes autoritaires, le plus souvent en minces cohortes et non sans risques. À Sarajevo, en mai 1996, j'ai rencontré un député du Parlement de Bosnie, opposant déterminé aux pouvoirs nationalistes qui dominaient cet État improbable. Il me confia, en conclusion de notre entretien : « Je vous demande de dire à Paris que nous ne pourrions pas nous en sortir seuls. Il faut que l'Europe nous aide [...] nous n'avons pas encore les stratifications mentales d'un Européen de l'Ouest pour faire ce qu'il faudrait¹. » Dans la Serbie voisine, si nous avions mieux soutenu l'opposition à Milosevic dès 1995, nous aurions sans doute pu faire l'économie de l'intervention de l'Otan en mars 1999... et des problèmes qu'elle n'a pas résolus ! Comme mon interlocuteur, beaucoup d'hommes et de femmes de bonne volonté attendent davantage de l'Europe pour faire avancer la démocratie et la paix.

Aujourd'hui comme hier, il faut « faire le poids » pour prétendre influencer le cours de l'histoire. Seules les

1. Jean Cot, *Demain la Bosnie*, L'Harmattan, 1998, p. 74.

grandes démocraties peuvent s'opposer efficacement aux totalitarismes, aux intégrismes et aux nationalismes de tout poil. Tous les nationalismes ne sont pas condamnables. Le danger vient du nationalisme extrême qui édifie son pouvoir sur l'accentuation délibérée de la différence avec l'Autre, des tares supposées de l'Autre, du danger que représente l'Autre, qu'il faudrait conjurer par tous les moyens, dont la guerre, aboutissement trop habituel de ces hystéries identitaires et xénophobes.

Il est sans doute difficile aux peuples qui y sont soumis de résister aux sirènes des pouvoirs nationalistes, et de s'y opposer jusqu'à la révolte. On comprend moins l'audience que peuvent avoir les propagateurs du nationalisme étroit et de la xénophobie dans des sociétés démocratiques bien établies, garantes de l'accès à une information plurielle, antidote contre les altérations graves du jugement et les dérives de la conscience. Sans doute, le citoyen insatisfait et revendicatif se laisse plus facilement convaincre que les solutions les plus primaires sont les meilleures, même lorsqu'elles ont pour nom « marginalisation », « stigmatisation », « expulsion de l'Autre », d'où viendrait tout le mal. Il est plus inquiétant que ceux qui, dans la société, n'ont pas de difficultés majeures ou pas de difficultés du tout soient autant exposés aux dérives nationalistes. C'est qu'il est difficile, pour un « handicapé de la monoculture », de comprendre que l'unité dans la diversité est source de tolérance et d'enrichissement.

Dans un beau livre, Bernard Michel rapporte une réflexion de William Jonster, écrivain américain contemporain de la Première Guerre mondiale, sur l'Autriche-Hongrie : « Dans

l'ancienne Autriche, la présence de cinq religions, douze langues, au moins autant d'héritages culturels [...] se prêtait à encourager l'interaction des systèmes de référence [...] Un penseur juif né à Prague entre 1860 et 1918, en apprenant le *hochdeutsch* à l'école, en parlant tchèque dans la rue et yidish à la maison, acquérait un système de référence d'une incroyable complexité [...] Si l'on me demandait quelle est la plus grande contribution de l'Autriche à la culture, je répondrais maintenant : la souplesse dans l'art de passer d'un système de référence à un autre¹. » Amin Maalouf a quitté son Liban natal à 27 ans pour s'installer en France. Il témoigne : « Moitié Français, moitié Libanais ? L'identité ne se compartimente pas [...] j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée [...] Mon identité c'est que je ne suis identique à aucune autre personne²... »

Ces témoins sont précieux. En démocratie, la responsabilité des élites intellectuelles et politiques, de l'enseignement et des médias est grande. Elle devrait les inciter à représenter inlassablement les dégâts du nationalisme, hier et aujourd'hui, lorsque celui-ci se réduit à l'exacerbation de l'identité nationale poussée jusqu'au complexe obsidional, prélude habituel à la fuite en avant vers des aventures guerrières.

Au terme de ce chapitre, faisons le point. L'utopie de la paix est ancienne. Elle doit être réaliste. La paix se gagne,

1. Bernard Michel, *Nations et nationalismes en Europe centrale*, Aubier, « Collection historique », 1995.

2. Amin Maalouf, *Les Identités meurtrières*, Grasset, 1998, p. 10, 18 et 37.

comme la guerre. La guerre n'est pas une fatalité mais, le plus souvent, la résultante d'une perversité et d'une impéritie. Perversité de responsables identifiables qui en font le choix délibéré comme mode de règlement criminel de tensions réelles ou provoquées. Impéritie de pouvoirs qui en sont victimes parce qu'ils ne se sont pas donné les moyens de la prévenir.

La culture de paix, appuyée sur la démocratie, sera, si nous le voulons, la barrière la plus sûre contre la guerre et le nationalisme, qui fut et reste sa cause première. C'est une entreprise de longue haleine, mais la guerre, hélas, n'attend pas.



DEUXIÈME PARTIE

DURE RÉALITÉ

*Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre,
ni de réussir pour persévérer.*
GUILLAUME D'ORANGE¹

1. Devise de Guillaume d'Orange (755-812), comte de Toulouse, saint, héros de chanson de geste.



De ce qui précède je ne voudrais pas qu'on imagine que je me laisse aller à l'illusion d'une paix irénique à portée de main. La guerre est partout encore. Heure par heure, nous en savons tout. Pas d'angélisme donc.

Après un court survol du xx^e siècle sanglant, j'évoquerai deux acteurs majeurs en ce qu'ils font ou ne font pas pour la paix: l'ONU, malade de sa faiblesse, et les États-Unis, encombrés de leur force. Un dernier développement sera consacré à l'islam radical dans son inquiétante actualité.

J'aurais pu retenir d'autres aspects, comme la responsabilité personnelle des dirigeants politiques, trop brièvement évoquée, ou encore la responsabilité de la finance et de la spéculation internationales dans les malheurs du monde...

Il fallait choisir!



I. SIÈCLE SANGLANT

*La terre entière, continuellement imbibée de sang,
n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être
immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à
la consommation des choses, jusqu'à la mort de la mort.*

JOSEPH DE MAISTRE¹

TRISTE PANORAMA

La Première Guerre mondiale a causé environ 25 millions de morts. La Seconde, environ 60 millions, dont 20 millions de soldats seulement, si l'on peut dire. Il faudrait ajouter les morts du génocide arménien de 1915, du goulag soviétique, de la guerre d'Espagne de 1936, de beaucoup d'autres conflits... En point d'orgue sinistre de la Seconde Guerre mondiale est inventée la bombe atomique dont l'efficacité est vérifiée à Hiroshima et à Nagasaki.

Cette fin de guerre débouche sur la constitution de deux formidables coalitions inconciliables. L'Europe est coupée en deux. Le déploiement symétrique et vertigineux des arsenaux nucléaires conduit à *la paix par la peur*. Prométhée déchaîné, l'homme a le pouvoir d'abolir l'humanité. Une guerre froide

1. Joseph de Maistre (1753-1821), extrait des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, VII^e entretien. Vigny fustigera cet « esprit falsificateur » et affirmera au contraire que « les crises et la guerre n'auront qu'un temps » (*Servitude et Grandeur militaires*).

de plus de quarante ans est ouverte entre l'Occident démocratique dominé par les États-Unis et l'Est totalitaire sous la féroce implacable de l'Union soviétique.

Guerre froide en Europe mais guerres chaudes dans toutes les régions du monde que ne couvre pas la dissuasion nucléaire réciproque. On peut en dénombrer une cinquantaine directement conduites par l'un ou l'autre des deux grands ou bien suscitées, soutenues, entretenues par eux : de la guerre de Corée (1950-1953) à celle entre l'Irak et l'Iran (1980-1988) en passant par les cinq guerres israélo-arabes et les guerres, symétriques, des États-Unis au Vietnam (1973-1978) et de l'URSS en Afghanistan (1979-1989). Il faudrait encore ajouter les saignées de la Chine rouge, les guérillas interminables d'Amérique latine et les guerres liées à la disparition des empires coloniaux britannique, français, néerlandais, belge, portugais, italien, que ces guerres impliquent les colonisateurs ou surviennent après leur retrait entre nouveaux États indépendants. *Last but not least* : l'atroce sacrifice de 1 à 2 millions d'hommes dans le Cambodge de Pol Pot (1975-1979).

1989, fin de la guerre froide. À la surprise générale le pacte de Varsovie est dissous, le monde soviétique se désintègre, l'URSS se désagrège, la Russie elle-même se fissure. « La coalition du Bien » ramène durement l'Irak à la raison, lors de la guerre du Koweït de 1991. Qui peut douter de l'avènement d'un nouvel ordre mondial annoncé par Bush père ?

Las ! La fin du condominium des deux grands semble libérer des tensions guerrières longtemps contenues. Des conflits d'un type nouveau, le plus souvent intra-étatiques, éclatent partout dans le monde, y compris en Europe,

épargnée depuis 1945: guerres yougoslaves (1991-1999), Somalie (1992-1995), Rwanda (1994), Sierra Leone (1991-1999), Zaïre (1996-1997, puis 2003), Soudan, Angola, Kosovo, Timor oriental, Côte d'Ivoire, Liberia. Puis surviennent les « guerres d'Orient »: Afghanistan, Irak, Libye, Syrie... puis celle du Sahel. L'énumération est loin d'être exhaustive. Pol Pot avait redécouvert l'horreur organisée dont le régime nazi reste le modèle indépassable. Le génocide rwandais, les massacres en ex-Yougoslavie, au Timor, en Sierra Leone confirment que les populations sont la cible principale, et souvent unique, des pouvoirs criminels.

Les pertes civiles représentent, dans les conflits récents, 90 % des pertes totales alors que la proportion était inverse, pour la Première Guerre mondiale, entre militaires et civils. Et encore, cette lugubre statistique ne révèle-t-elle pas le malheur des survivants meurtris pour toujours dans leur être, ni la destruction de leurs maisons et de leurs biens non par les effets habituels des combats, mais par la volonté délibérée de leurs bourreaux de ruiner toute espérance de retour, en effaçant souvent jusqu'à leur état civil et à leurs tombeaux.

Les massacres et les déportations de minorités ethniques sont trop souvent interprétés comme la conséquence de haines ancestrales réveillées. On l'a dit, ils sont en fait organisés par les pouvoirs dominants au travers de manipulations psychologiques et médiatiques propres à exacerber les passions les plus basses et à instrumentaliser les tensions existantes ou à les créer. Plus tard, lorsque le mal est fait, les témoins et les acteurs passifs ou contraints reviennent à la raison et se rendent compte de la monstruosité des

comportements auxquels ils ont directement ou indirectement été associés.

TÉMOIGNAGES

Dans les conférences que je donne depuis vingt ans pour des publics très divers, je suis souvent interpellé par des historiens. Ils doutent de la capacité qu'auraient des sociétés pluriethniques ou multireligieuses à vivre à nouveau en harmonie alors qu'elles viennent de se déchirer, parfois sauvagement. Allant plus loin, ils avancent que l'harmonie apparente avant l'affrontement était plus vraisemblablement imposée, pendant un temps de l'histoire, par la main de fer d'un régime, comme en ex-Yougoslavie, ou par la force d'une puissance coloniale, comme au Rwanda. Le régime effondré, la colonie abolie, les haines et les contentieux ancestraux remontent alors de l'inconscient des peuples ou des ethnies et s'expriment à nouveau par la violence, jusqu'au massacre et au génocide. Pour le dire autrement, dans les sociétés plurielles établies par l'histoire, l'harmonie serait artificielle et passagère, et la confrontation naturelle et inévitable.

L'argument mérite examen. La thèse de mes interlocuteurs rejoint en effet celle du « choc des civilisations » de Samuel Huntington, déjà évoquée. J'ai montré plus haut, avec les exemples de l'Empire austro-hongrois et du Liban, pourquoi la frange de contact des civilisations et des empires était, sur la durée, le lieu privilégié de la connaissance et de la reconnaissance de l'autre, de la tolérance, de la richesse des échanges culturels.

Dans ce chapitre consacré à la violence du xx^e siècle, et spécialement à celle des massacres de l'après-guerre froide, je voudrais apporter quelques témoignages concrets de femmes et d'hommes de Bosnie qui disent ce qu'ils ont vécu et le regard qu'ils portent aujourd'hui sur l'avenir des sociétés plurielles dans lesquelles ils vivaient auparavant. Je ne prétends pas que ces exemples sont transposables dans le temps et dans l'espace, je dis seulement qu'ils méritent attention. Revenu à la vie civile, je me suis rendu en ex-Yougoslavie en 1996 et 1998 pour des enquêtes de terrain. Je me suis attaché à rencontrer des personnes anonymes dans leur ville, dans leur village, le plus souvent sans annoncer qui j'étais, avec la volonté de mieux comprendre d'où venait le drame, comment il avait été vécu et l'est encore. J'ai publié une petite partie des témoignages recueillis¹ il y a une dizaine d'années. J'en retiens trois, représentatifs des trois communautés serbe, croate, musulmane de Bosnie-Herzégovine.

Slavko K., serbe, la cinquantaine, ancien coureur de demi-fond de niveau international, était employé des douanes, à Sarajevo. Au début du siège de la ville, en avril 1992, il est parti pour Mokra, chez sa mère, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sarajevo. Il ne voulait pas « rester sous le contrôle des Turcs » dans Sarajevo assiégée. Turc est le qualificatif péjoratif qu'emploient souvent les nationalistes serbes pour désigner les Bosniaques musulmans.

1. Jean Cot, *Demain la Bosnie*, L'Harmattan, 1998, p. 113, 129 et 108.

J'ai rencontré Slavko en 1996 puis en 1998. Même s'il le pouvait, il dit ne plus vouloir jamais revenir à Sarajevo où il serait un étranger. Cependant, quand on creuse un peu, il ajoute qu'après le cessez-le-feu de 1995 il a repris contact avec ses anciens amis musulmans ou croates de la ville. Toujours la même chose : même le Serbe le plus endurci fait la différence entre ceux qu'il connaît et dont il a été l'ami, avec qui il a vécu, et l'*Autre*, qui est le Musulman ou le Croate avec lesquels la rupture serait définitive. Alors que je prenais congé, sa vieille mère, jusque-là silencieuse devant son antique machine à coudre Singer, a eu cette réflexion émouvante : « On était pourtant bien ensemble, il faut que cela revienne. »

Stolac, en Herzégovine, est l'une des villes où les nationalistes croates, qui l'administrent, sont les plus durs. Les Serbes et les Musulmans, qui y étaient nombreux avant la guerre, ont tous été expulsés, quand ils n'ont pas été tués. En 1998, je retrouve une famille croate que j'avais déjà rencontrée en 1996. Voici ce que j'écris : « J'ai demandé des nouvelles des deux familles, l'une serbe, l'autre musulmane, qui habitaient des maisons contiguës à la sienne. La femme croate me dit que ses voisins n'ont pas encore pu revenir chez eux. Elle s'occupe toujours de ces deux maisons, au moins pour maintenir les abords dans un état correct. Elle me dit que la dame serbe était témoin à son mariage et que la dame musulmane s'occupait de ses enfants lors de ses accouchements. Elle souhaite le retour de ces deux familles, comme celui de tous ceux qui ont dû fuir... » Je n'ai pas cherché à rencontrer le maire ultranationaliste de Stolac. Son discours eût été tout autre.

En 1998, à Varès, en Bosnie centrale, sous administration bosniaque musulmane, je retrouve Maja C., Musulman, mineur à la retraite, déjà rencontré en 1996. «Comme en 1996, il me dit la grande mixité dans la plupart des familles. Ses deux frères et lui-même sont mariés avec trois femmes de communautés différentes, l'aîné avec une Croate, lui avec une Bosniaque musulmane, le cadet avec une Serbe. "Alors comment haïr qui que ce soit", dit-il.»

Ces entretiens montrent que là où la guerre fut dure, la partition ethnique brutale, les crimes nombreux, la reconstruction d'une société plurielle et la réconciliation sont cependant possibles... pour autant que les pouvoirs nationalistes permettent le retour des exilés, ce qui est loin d'être le cas; pour autant aussi que justice soit faite, au moins pour ceux par qui le malheur advint.

Les peuples ne vivent pas d'histoire, ils se nourrissent par leurs racines, qui sont d'abord existentielles et renvoient au terroir, au travail, aux amitiés, aux amours. Plus que tout autre, les peuples des Balkans sont recrus d'histoire. Ils ne l'effacent pas, mais ils l'écartent, ils en ont peur.

Le travail de l'historien n'est pas celui de l'ethnologue ou du sociologue. Je ne reproche pas à l'historien de ne pas être sociologue. Je lui fais cependant grief d'accorder une trop grande place à l'histoire dans l'explication des drames du présent; d'extrapoler de manière hasardeuse entre le passé tragique dont quelques-uns sont responsables et le présent des peuples qui ont soif de paix; de confondre les turpitudes des grands et l'impuissance des petits. Comme Paul Valéry, j'éprouve de la défiance à l'encontre de ceux qui usent trop du passé pour donner sens au présent.

Jasmin Imamovic, écrivain bosniaque, aujourd'hui maire de Tuzla, a apporté sa contribution lors d'un colloque à l'École normale supérieure en décembre 1995, juste à la fin des combats en Bosnie-Herzégovine. Il résumait ainsi son propos : « La société bosniaque est comparable à une molécule qui présente des liaisons très fortes entre ses atomes, ses composantes, serbe, croate, bosniaque. C'est pourquoi les dirigeants nationalistes de tous bords ont été conduits à appliquer une force si brutale, si criminelle, pour tenter de briser cette molécule. Ils n'y sont pas parvenus. La Bosnie retrouvera sa richesse, qui est d'abord en sa diversité. » Je partage totalement cette appréciation, comme l'immense majorité de ceux qui se sont attachés à la quête de la vérité sur le terrain.

Je me suis sans doute trop étendu sur le cas bosniaque parce que je le connais mieux. Il faudrait rapporter beaucoup d'autres témoignages concrets recueillis sur d'autres théâtres de guerre pour convaincre que les femmes et les hommes emportés dans les plus grands tourments en sortent hébétés, mais se posent aussi la vraie question : pourquoi nous a-t-on fait traverser ces orages ? Quelles sont les raisons de ces massacres ?

Je citerai seulement le beau livre de Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*¹, qui rapporte les témoignages de rescapés du génocide rwandais, en avril 1994. En voici deux. Celui d'Innocent Rwikiliza, enseignant, « coupé » d'une jambe selon

1. Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*, Seuil, 2000.

l'expression utilisée par les bourreaux: «Les responsables du génocide au Rwanda ne sont pas les cultivateurs pauvres et ignorants, ce sont les gens instruits [...] Eux-mêmes n'ont guère tué de leurs propres mains, mais ils ont envoyé les gens faire le travail sur les collines [...] L'instruction ne rend pas l'homme meilleur, elle le rend plus efficace.»

Celui de Sylvie Umabejapi, assistante sociale, qui a passé des jours et des nuits dans les marais, près de Butare, pour échapper à la traque sanglante: «Avant la guerre, je ne remarquais aucune différence appréciable entre Tutsis et Hutus, puisqu'on se fréquentait, on buvait des verres et on s'entraidait.» Je crois entendre mes interlocuteurs de Bosnie.

PORTER SECOURS

Dans cette débauche de guerres, de conflits internes, de massacres et de génocides, des hommes et des femmes admirables se manifestent pour tenter d'adoucir les souffrances et de soulager les détresses. On l'a vu, le *droit international humanitaire* naît à Genève au début du siècle. Il va se développer, se diversifier, pour faire face à des situations toujours plus complexes. Le problème majeur rencontré concerne l'accès aux victimes à l'intérieur d'un État qui argue de son intangible souveraineté pour interdire son territoire aux organisations humanitaires. Ainsi apparaît le concept encore flou de *droit d'ingérence*, dont les conventions de l'ONU des années 1980 sont les premiers jalons.

À côté des organisations internationales classiques, comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et

les organisations dépendant de l'ONU : Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), Programme alimentaire mondial (PAM), Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), apparaissent des organisations nouvelles : Médecins sans frontières (MSF), Médecins du monde (MDM), Aide médicale internationale (AMI), qui renouvellent la philosophie même de l'intervention humanitaire en se démarquant par rapport à la discrétion de leurs prédécesseurs. Pour ces organisations, l'information et la dénonciation sont un complément nécessaire de l'aide matérielle afin que l'opinion internationale, alertée, exerce une pression sur les gouvernements ne respectant pas les droits de l'homme.

Il n'y a pas concurrence, mais réelle complémentarité entre ceux qui privilégient la neutralité absolue pour préserver l'accès aux victimes et ceux qui se font une obligation de témoignage, au risque de se voir refuser le droit d'intervenir.

Au terme de ce sombre tableau qui pourrait porter à la résignation, on peut se réjouir de la manifestation de tant de solidarité agissante. Symbole qui n'est sans doute pas fortuit, l'attribution de deux prix Nobel de la paix : l'un à Henri Dunant en 1901, l'autre à MSF en 1999 ; comme pour exorciser le malheur du siècle entre deux parenthèses de compassion.

On reviendra plus loin sur l'intervention humanitaire dans le monde, de mieux en mieux organisée, de plus en plus efficace. Elle tempère du mieux qu'elle peut les effets du malheur dans l'attente que les pouvoirs établis – États, organisations mondiales et régionales – s'appliquent enfin, mieux qu'ils ne le font, à en éradiquer les causes.

II. L'ONU EN PÉRIL

*Merci, mon Dieu, pour la mort de l'ONU...
la mort du mythe des Nations unies comme
fondation d'un nouvel ordre international.*

RICHARD PERLE¹

L'Organisation des Nations unies (ONU) est créée à San Francisco, le 26 juin 1945, par cinquante États; ils sont presque deux cents aujourd'hui. Comme la Société des Nations (SDN) qui a vu le jour après la Première Guerre mondiale, l'ONU est née de la volonté de conjurer de nouvelles hécatombes. La SDN, à laquelle les États-Unis ne participaient pas, a sombré dans la tourmente fasciste et l'impérialisme nippon, faute de s'être donné les moyens de son droit. La Charte de l'ONU est beaucoup plus ambitieuse. Si le chapitre VI trace des pistes pour un règlement pacifique des conflits, le chapitre VII évoque les conditions et les moyens d'actions coercitives en cas de rupture de la paix ou d'acte d'agression. Ses initiateurs pouvaient donc avoir la conviction raisonnable d'avoir assis l'ONU sur des bases mieux assurées que la SDN. Particularité intéressante, même si elle est symbolique: ce sont les *peuples*, et non les *États*, qui s'engagent. L'homme est placé au centre de cette grande espérance. Il faut au moins citer la

1. *The Guardian*, 21 mars 2003. Richard Perle était un « faucon » proche de M. Busch.

première des missions que se donne l'ONU: «préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indiscibles souffrances».

DE L'INTENTION À LA PRATIQUE

Engagement émouvant qui fait écho à l'esprit de la «société permanente européenne» de l'abbé de Saint-Pierre, de la «confédération mondiale» de Rousseau et de la «société des nations», déjà, de Kant. L'utopie prend corps, en intention au moins. L'ONU va faire son apprentissage dans le contexte du condominium planétaire implicitement établi par les États-Unis et l'Union soviétique, premiers détenteurs de l'arme nucléaire. Les engagements de l'ONU pour la paix seront de ce fait limités aux «intérêts» que voudront bien lui laisser les deux grands, c'est-à-dire là où leurs intérêts ne sont pas directement impliqués. Dans ce rôle modeste, du Sinaï au Cambodge en passant par Chypre et la Namibie, l'ONU a fait le plus souvent correctement ce qu'elle avait à faire, participant utilement au contrôle de cessez-le-feu acceptés par les belligérants ainsi qu'à la mise en œuvre d'accords de paix signés.

Privée de la capacité d'initiative que lui donnait théoriquement sa Charte, l'ONU a acquis une fausse maturité au travers d'une expérience biaisée, marquant fortement ses structures, ses méthodes et plus encore ses mentalités.

1989 – Le temps des veto à répétition de l'URSS semble révolu. L'ONU va enfin pouvoir remplir tout l'espace de sa Charte. Revigoré, le Conseil de sécurité exerce un pouvoir

discrétionnaire au travers de résolutions fortes. Le nouveau secrétaire général, M. Boutros-Ghali, publie en 1992 son *Agenda pour la paix* d'inspiration très volontariste. Il recommande en particulier « la mise sur pied d'unités d'imposition de la paix, plus lourdement armées que les forces de maintien de la paix ».

Mais l'ONU n'aura pas le temps de conduire la réforme profonde qui lui aurait permis de faire face à la nouvelle donne mondiale. Elle se trouve brutalement engagée dans les conflits de Yougoslavie, de Somalie, du Rwanda, totalement nouveaux pour elle. Il ne s'agit plus, en effet, de guerres entre États, qui relèvent de sa vocation, mais de conflits intra-étatiques, c'est-à-dire de guerres civiles ou d'actions répressives de gouvernements contre une partie de leur propre population. Or aucune disposition de la Charte n'autorise les Nations unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence d'un État.

Ainsi, comme on pouvait le prévoir, l'ONU entre, abasourdie, dans un tourbillon d'orages de plus en plus nombreux, de plus en plus violents, de plus en plus coûteux. Elle croit pouvoir affirmer partout la fiction du *maintien de la paix*, alors que la guerre fait rage. Elle met en avant sa doctrine, pour ne pas dire son inhibition, selon laquelle tout engagement doit répondre impérativement à trois conditions : le consensus de toutes les parties, la neutralité absolue de la mission onusienne sur le terrain et le non-emploi de la force, sauf dans le cas bien délimité de la légitime défense.

Ainsi, dans son errance entre sa philosophie du consensus et les exigences de l'action de force, dont elle ne veut pas se donner les moyens, l'ONU va d'échec en échec. Elle se

retire sans gloire du Rwanda, en plein massacre. Elle laisse la Somalie à son chaos, lorsque les États-Unis abandonnent le champ de bataille après leurs premières pertes militaires. Elle quitte subrepticement la Bosnie en passant le relais à l'Otan quand les combats ont cessé.

M. Boutros-Ghali tire des conclusions hâtives de ces échecs. Dans son *Supplément à l'agenda pour la paix*, il abandonne délibérément la responsabilité du rôle coercitif de l'ONU que lui donne la Charte : « Ni le Conseil de sécurité ni le secrétaire général n'ont pour l'instant la capacité de déployer, diriger, commander des opérations de coercition [...] Il serait maladroite de le faire au moment actuel [...] alors que l'ONU a du mal à faire face aux opérations de maintien de la paix. » Raisonement spécieux : c'est justement parce que ces opérations ne relèvent pas du maintien de la paix *stricto sensu* qu'elles nécessitent d'autres moyens que ceux des paisibles casques bleus. Cette désertion du champ de bataille de la paix est d'autant plus inacceptable que, présentée comme provisoire, elle est en fait facilement acceptée, à New York, comme définitive.

Or, dès 1994, des propositions très précises ont été faites, émanant de pays directement impliqués dans les opérations de l'ONU, pour renforcer ses capacités de commandement et de conduite d'opérations coercitives sur le terrain : restructuration du département des opérations de la paix, solutions pour la création d'une force de réaction rapide, mise en place d'officiers à des postes nouveaux à caractère opérationnel et logistique. On est, hélas, revenu très vite aux errements antérieurs, sans perspectives encourageantes pour l'avenir proche.

Paraphrasant une formule célèbre, on peut avancer, au spectacle de l'impuissance de l'ONU, que la paix est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux seuls civils, fonctionnaires au long cours qui, par ailleurs, ne sont pas sans qualités dans les eaux calmes. On reviendra plus tard sur la question capitale de la capacité d'intervention militaire de l'ONU. Cette dernière est-elle ou non définitivement condamnée à la démission dès qu'il s'agit d'imposer la paix et pas seulement de la maintenir?

Il faut évoquer les soldats de l'ONU, les casques bleus, que j'ai eu l'honneur de commander dans un contexte très difficile.

LE BRIC-À-BRAC

Entre juillet 1993 et mars 1994, j'ai eu jusqu'à trente bataillons de casques bleus sous mes ordres, de vingt-cinq nationalités différentes. Mon témoignage pourra paraître sévère, mais tous les commandants d'une force de l'ONU pourraient me rejoindre, avec des nuances suivant le temps et le lieu.

Comme leur nom l'indique, ce sont des unités militaires très particulières puisque l'on a peint leurs casques en bleu et leurs véhicules en blanc pour bien signifier aux belligérants qu'ils ne participent pas au combat et que ces signes distinctifs doivent les protéger. Par définition, ce ne sont donc pas des unités combattantes et leur vertu consiste d'abord à imposer le respect pour faire admettre leur médiation, au jour le jour, au coup par coup, et pour aider autant que faire se peut les populations à survivre

aux conditions imposées par les hostilités. Leur mise sur pied est effectuée à la demande, par « appels d'offres », du siège de l'ONU à New York et nécessite un à deux mois, voire davantage, ce qui, on l'accordera, n'est pas exactement l'idéal pour faire face aux explosions brutales par lesquelles se manifestent le plus souvent les crises dans le monde.

S'ajoute une autre lacune aussi grave : celle de la qualité de ces bataillons. Leur valeur opérationnelle reflète exactement celle de leurs armées d'origine. Elle oscille entre le très bon et le très mauvais, avec un point moyen beaucoup plus proche du bas que du haut de gamme. En effet, la noble institution des casques bleus est depuis toujours l'aubaine que saisissent les pays les plus pauvres pour payer et équiper une partie de leurs forces aux frais de la princesse onusienne.

Par charité, je tairai ici les nationalités de nombre de bataillons de va-nu-pieds que j'ai eus sous mes ordres en ex-Yougoslavie ; soldats venant du bout du monde ou de l'ancien empire soviétique, commandés par des chefs souvent incompetents, pratiquant sans scrupule la corruption, le marché noir, la collusion avec un ou plusieurs des partis qui s'affrontent. Accepter de telles unités dans une force onusienne, c'est non seulement prendre le risque de compromettre la mission, mais, peut-être plus grave encore, souiller l'honneur de l'institution.

Comme beaucoup d'autres commandants de forces, j'ai bien entendu soumis ce problème au siège de l'ONU, en insistant sur les très faibles pouvoirs de sanction qui m'étaient accordés. La réponse fut toujours la même : il est

difficile de trouver des pays prêts à s'engager dans des opérations de l'ONU. On ne peut pas refuser des contributions en raison de critères militaires qu'on ne saurait opposer aux convenances diplomatiques.

Je ne veux pas noircir exagérément le tableau : les forces de l'ONU comptent aussi des contingents admirables, peu nombreux, toujours les mêmes, qui font beaucoup plus que ce que l'on pourrait logiquement demander à des unités vouées par définition au seul *maintien de la paix*. Mais comment de vrais soldats ne tenteraient-ils pas de faire plus que l'impossible ?

Après cette critique assez dure de la machine onusienne, il faut rendre hommage à l'ancien secrétaire général Kofi Annan pour son intervention courageuse devant l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 1999. Il a dressé en particulier « un constat d'échec d'une rare sévérité. Faillite au Rwanda, où l'ONU a laissé s'accomplir le génocide ; faillite au Timor, où on lui reprochera d'avoir fait trop peu, trop tard ; faillite en Sierra Leone, au Soudan, en Angola, en Afghanistan, où il y a des gens qui attendent davantage que des paroles de compassion¹ ».

LE RAPPORT BRAHIMI

De ces échecs le secrétaire général a voulu tirer les leçons. Après beaucoup d'autres velléités avortées, il a créé

1. Kofi Annan, « Deux concepts de la souveraineté », *Le Monde*, 22 septembre 1999.

en mars 2000 un *groupe d'étude sur les opérations de la paix de l'ONU*. Le rapport Brahimi, du nom de son président, a été présenté au Conseil de sécurité lors du « Sommet du millénaire » en septembre de la même année et s'est concrétisé par la résolution 1327 du Conseil de sécurité, en date du 13 novembre 2000.

Dans cette résolution, le recours à la force est bien évoqué pour la protection du personnel de l'ONU, mais la protection des populations civiles n'est qualifiée que d'« éventuelle », alors que celles-ci ont été les premières victimes de tous les conflits récents. Ce rapport et la résolution qui en est issue ne donnent toujours pas de réponse claire à la seule question qui vaille après les échecs, voire les manquements ignominieux, de l'ONU en ex-Yougoslavie, en Somalie, au Rwanda et ailleurs : la communauté internationale veut-elle se donner les moyens d'une réaction *immédiate et efficace* aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité, aux génocides commis contre des populations innocentes ? Si la réponse n'est pas claire, elle est implicite et négative :

« L'ONU n'a pas d'armée permanente ni de force de police permanente conçues pour intervenir sur le terrain [...] [parce que] de nombreux membres se sont prononcés contre ces créations¹. »

« Les recommandations du groupe d'étude concernant l'usage de la force ne s'appliquent qu'aux opérations pour lesquelles des agents armés de maintien de la paix des Nations unies ont été déployés

1. Rapport du groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU, août 2000, p. 16 et 17.

avec l'assentiment des parties concernées... Je n'interprète par conséquent aucune partie du rapport du groupe d'étude comme une recommandation à faire de l'ONU une machine de guerre¹...»

Cette dernière prise de position du secrétaire général est d'une extrême gravité. Elle exprime une fois de plus la philosophie immuable du « machin onusien ». Des réformes autant que vous voudrez, mais qu'on ne tente pas de m'impliquer dans les responsabilités inhérentes aux opérations d'*imposition de la paix*.

La philosophie onusienne conduit, depuis toujours, au refus de se donner une capacité militaire minimale permanente qui aurait permis d'éviter Vukovar en novembre 1991, Kigali en avril 1994, Srebrenica en juillet 1995. J'insiste encore : cette position constante est bien celle défendue par l'*appareil onusien*, « ataviquement » incapable d'en changer.

Devant un tel fiasco des opérations de l'ONU dans l'après-guerre froide, les pays occidentaux, très engagés au Cambodge, en ex-Yougoslavie, en Somalie, au Rwanda, refusent maintenant d'être le fer de lance des opérations. Tout au plus acceptent-ils, après une *entrée en premier* sur un théâtre de crise, à titre national, de constituer ultérieurement la réserve d'une force de l'ONU ayant pris la relève. Ce fut le cas pour le Royaume-Uni en Sierra Leone et pour la France en Côte d'Ivoire et en Centrafrique.

La conséquence de cette décision est grave : privés de contingents opérationnels et motivés qui en assuraient

1. Rapport du Secrétaire général pour la mise en œuvre du rapport du groupe d'étude (21 août 2000).

la colonne vertébrale, les commandants des opérations onusiennes doivent faire avec des unités à qui on ne peut demander plus que ce qu'elles peuvent donner, c'est-à-dire peu. L'ONU croit pouvoir sortir de ce cercle vicieux en déléguant les opérations à risques relevant du chapitre VII de sa Charte à des organisations régionales comme l'Union africaine (UA) ou ses dérivés, sans se faire d'illusions sur les résultats à en attendre. C'est ce qu'on appelle se défausser.

Autre solution pour l'ONU: n'être que la caution lointaine d'opérations conduites par l'Otan, comme au Koweït en 1990, au Kosovo en 1999, en Afghanistan en 2002. Ces « coalitions d'États volontaires », selon le terme consacré, ne sont que les masques transparents de l'empire américain. Osons dire pourquoi.

III. L'EMPIRE HYPOCRITE

Mon pays avant tout, qu'il ait raison ou tort.

GEORGE DEWEY (1837-1917)¹

Le chapitre VIII de sa Charte indique que l'ONU n'a pas l'exclusivité des initiatives touchant au maintien de la paix et à la sécurité internationale. Le Conseil de sécurité peut déléguer à des organismes régionaux l'application des mesures, coercitives ou non, prises sous son autorité. Une question se pose : quelle assurance peut-on avoir qu'un État ou une organisation régionale assument une mission de paix, ou présentée comme telle, dans le strict respect de la Charte, en faisant abstraction de leurs intérêts ? Avec ce que l'on sait aujourd'hui du comportement de la Russie en Afghanistan ou en Ukraine, il est peu vraisemblable que le Conseil de sécurité puisse demander à ce pays d'intervenir demain, par délégation, dans le Caucase ou dans les pays Baltes. De même, le cas du Tibet n'incitera sûrement pas la communauté internationale à confier à la Chine une action pacificatrice au Népal, au Cambodge ou au Vietnam.

Tout autre est le cas des États-Unis, et aussi celui de l'Otan qu'ils contrôlent. Fiers de leur vertu originelle, de leur modèle de société, de la responsabilité morale dont

1. Héros national américain, l'amiral Dewey a anéanti l'escadre espagnole dans la baie de Manille le 1^{er} mai 1898, permettant aux États-Unis de mettre la main sur les Philippines avant de le faire sur Cuba, Porto Rico, les îles Hawaï, Panama...

ils se considèrent investis dans le monde, les États-Unis ont plusieurs fois exercé ce rôle de gendarme, délégué par l'ONU ou le plus souvent accaparé. Dressons le bilan rapide des exemples les plus récents, depuis l'implosion du monde soviétique, en distinguant l'avant et l'après 11 septembre 2001, cette date marquant une véritable rupture dans la politique extérieure des États-Unis.

AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2001

L'Irak d'abord. Saddam Hussein a bénéficié du soutien sans faille des États-Unis et des grands pays européens pendant toute la durée de sa guerre contre l'Iran, de 1980 à 1988. Il commet l'erreur d'envahir le Koweït en 1990. À la tête d'une coalition internationale mandatée par l'ONU, les États-Unis amènent l'Irak à résipiscence, en 1991, sans toutefois pousser leur avantage jusqu'à Bagdad, comme ils le pouvaient, pour assurer la chute du dictateur, comme ils le voulaient. Ils ont ensuite exigé et établi un blocus strict contre ce pays, dont le peuple a été la seule victime. Ils ont enfin conduit, avec la Grande-Bretagne, une campagne d'attaques aériennes sans contrôle international. Ils considéraient l'Irak comme un champ de manœuvres réservé : les réticences et les protestations du secrétaire général de l'ONU ou de gouvernements comme celui de la France les laissaient indifférents.

En ex-Yougoslavie, ils sont intervenus, via l'Otan, en Bosnie puis au Kosovo. En Bosnie, en raison de leur stratégie du zéro mort, ils n'ont consenti à engager des soldats au sol, en 1996, qu'après la fin des combats et la signature

d'un accord imposé aux dirigeants nationalistes des trois communautés. Ceux-ci ont accepté cet accord sans trop de réticence puisqu'il confirmait *de facto* la partition ethnique effective, but de leur combat.

Au Kosovo, au printemps 1999, les États-Unis, suivis de leurs alliés, ont engagé une vaste opération aérienne sans avoir sollicité l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU, en violation flagrante de l'article 53 de sa Charte. Ils ont imposé la stratégie du tout aérien, dont on connaît les limites. Après soixante-dix-sept jours de frappes aériennes, le retrait serbe était obtenu, mais la quasi-totalité de la communauté kosovare avait été déportée par le pouvoir serbe. Certes, les Albanais kosovars sont rentrés d'exil, mais le résultat politique global est exactement à l'inverse du but initialement affiché : le fossé entre Kosovars albanais et serbes est définitif alors qu'il pouvait encore être comblé avant l'intervention de l'Otan. Seule la menace d'une opération terrestre pouvait dissuader Milosevic de son entreprise. Les Européens auraient dû prendre l'affaire à leur compte puisque les États-Unis n'étaient pas prêts au minimum de sacrifices qu'elle impliquait. Ils n'ont pas eu ce courage politique et sont restés « calés » derrière les États-Unis pendant toute cette mauvaise guerre. « Quand les moyens tuent les fins¹ » de manière aussi évidente, les Européens devraient

1. Titre de mon article dans *Le Monde* du 27 mars 1999.

réfléchir sur l'utilité d'une alliance qui ne répond plus à leurs intérêts et s'éloigne aussi délibérément des principes de la Charte de l'ONU.

Il faudrait évoquer beaucoup d'autres exemples de l'ambiguïté de la position des États-Unis vis-à-vis de l'ONU. On en citera brièvement trois :

- celui de la Somalie (1993-1995) où les États-Unis ont littéralement joué les « Rambo » avant de se retirer précipitamment à la première escarmouche sérieuse, non sans accuser l'ONU de leurs propres dérapages ;

- celui du Haut-Zaïre, fin 1996 et début 1997, où des dizaines de milliers de Hutus, réfugiés là depuis 1994, sont massacrés par l'armée rwandaise et les milices de Kabila. Les États-Unis s'opposeront alors à l'envoi d'une force des Nations unies dont le chef avait été désigné et l'état-major mis sur pied. Ils soutenaient alors la marche de Kabila pour la prise du pouvoir à Kinshasa. Ils assument, avec d'autres, une part de responsabilité dans ces crimes contre l'humanité, par abstention coupable ou non-assistance à personnes en danger, comme on voudra ;

- celui du Timor oriental enfin. Alors que, par référendum organisé par l'ONU en août 1999, le pays doit acquérir son indépendance, l'Indonésie déclenche une campagne féroce de massacres et d'exils selon un scénario voisin de celui du Kosovo. L'ONU tergiversera longtemps avant d'envoyer une force militaire parce que les États-Unis, avec d'autres, subordonnent la décision à l'accord de l'Indonésie qui n'a pourtant aucun droit reconnu sur le Timor oriental.

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE 2001

Advinrent les attaques terroristes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington. Tout a été dit. Revenons à l'essentiel. Les États-Unis sont protégés par deux larges océans et ont des voisins, amis ou clients, au nord et au sud. Ils peuvent donc nourrir depuis toujours un sentiment d'invulnérabilité, à peine tempéré par quelques agressions contre leur présence ou leur puissance à l'étranger : ambassades, bâtiments et aéronefs, individus ou groupes pris en otages. La plus dramatique de ces agressions hors du territoire continental fut l'attaque de Pearl Harbor par les Japonais le 7 décembre 1941, qui provoqua l'entrée des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale.

Le 11 septembre 2001, une organisation islamiste, al-Qaida, frappe simultanément le Pentagone, symbole de l'hégémonie militaire des États-Unis, et les deux tours du World Trade Center, symbole de leur puissance économique. Elle manque de peu la Maison Blanche, centre nerveux de l'hyperpuissance. Le traumatisme éprouvé alors par tout un peuple explique la communion du pays dans la douleur, l'ampleur de la réaction du gouvernement et la réorientation presque obsessionnelle, depuis lors, de la politique extérieure des États-Unis vers la lutte antiterroriste mondiale.

Dès le mois d'octobre 2001, les États-Unis envoient en Afghanistan un corps expéditionnaire puissant auquel se joignent, sous l'égide de l'Otan, de nombreux contingents, dont ceux du Royaume-Uni, d'Allemagne, de France. Objectif : éliminer al-Qaida installée dans ce pays sous la

protection du régime taliban. Résultat : la chute rapide du régime et des coups très durs portés aux djihadistes, sans les éliminer. Cette guerre durera treize ans et les pertes amies seront importantes.

En 2003, sous prétexte de détruire les armes nucléaires imaginaires de Saddam Hussein, le même Bush dépêche, sans approbation de l'ONU, un autre corps expéditionnaire en Irak, renforcé, entre autres, par un contingent britannique. Pas de Français ni d'Allemands : ces pays n'acceptent pas cette guerre hors ONU.

L'armée et le régime irakiens sont balayés en quelques semaines, et un gouvernement à dominante chiite est mis en place. Comme en Afghanistan, une guerre dure s'installe pour sept ans, en particulier contre la guérilla sunnite.

Enseignement : même une superpuissance militaire ne peut conduire deux guerres simultanées avec des objectifs politiques aussi flous et des stratégies aussi fluctuantes. Barack Obama, élu président, prend la décision sage des retraits d'Irak puis d'Afghanistan, achevés respectivement en 2010 et 2014.

Le bilan global de ces deux guerres est catastrophique. Saddam Hussein a été pendu, et Ben Laden éliminé, mais la démocratie et la paix que les États-Unis avaient l'ambition de promouvoir dans ces deux pays sont encore lointaines, pour faire dans la litote. Le terrorisme, en revanche, continue de bien se porter en Afghanistan et fait rage en Irak et en Syrie où il était inconnu sous Saddam Hussein et sous Hafez el-Assad.

UNE CONTRADICTION ANCIENNE

Les interventions des États-Unis dans le monde prêtent à la critique bien avant la fin de la guerre froide. La contradiction fondamentale entre la pureté affichée des intentions et le cynisme des actions remonte aux origines de la nation américaine, marquées par l'association de la morale et de la violence, dans des proportions variant selon les époques et les hommes au pouvoir.

Le président McKinley argue d'une prétendue attaque du cuirassé *Maine*, en février 1898, dans la rade de La Havane, pour éliminer l'Espagne de « l'hémisphère américain », décrété zone d'influence naturelle des États-Unis, mais aussi des Philippines, pour faire bonne mesure.

La puissance et l'appétit des États-Unis sortirent considérablement renforcés des saignées successives de l'Europe lors des deux guerres mondiales. Ils se sont ainsi manifestés partout dans le monde, mécaniquement pourrait-on dire.

En Amérique latine, du Mexique au Chili en passant par le Nicaragua, Panama, Haïti, la Colombie, pour ne citer que quelques « proies », les États-Unis ont constamment soutenu les dictateurs ou les oligarchies, et à travers eux leurs intérêts économiques et stratégiques, contre les tentatives réformistes ou révolutionnaires.

Pour le reste du monde, il faudrait citer la responsabilité des États-Unis dans le renversement en 1953 du gouvernement Mossadegh en Iran et l'installation par eux de la dictature du chah, appuyée sur une garde nationale haïe. Il faudrait encore évoquer leur action dans l'ex-Indochine française, dont le soutien qu'ils ont longtemps apporté à

Pol Pot. Ces développements sortiraient du cadre de cet ouvrage.

On terminera cependant avec le conflit israélo-palestinien dans lequel, depuis 1948, les États-Unis apportent un soutien inconditionnel à Israël, sous la pression des puissants lobbies juifs et évangélistes américains. L'Europe subit sans broncher les veto américains à toute résolution de l'ONU condamnant le comportement d'Israël à l'encontre des Palestiniens, qu'il s'agisse des colonies juives en Cisjordanie, illégales et toujours plus nombreuses, ou de l'usage disproportionné de la force contre la bande de Gaza où le nombre inacceptable des victimes civiles relève, au minimum, du crime de guerre. C'est le cas en particulier des opérations de juin 2009 et de juillet 2014¹.

LE PROCÈS

Il est difficile, à ce niveau de synthèse, de ne pas prêter le flanc à un procès pour « antiaméricanisme primaire » régulièrement intenté par le courant « atlantiste » européen contre ceux qui ne se satisfont pas de l'*imperium* américain.

1. Rapport de l'ONU de juin 2015 sur l'opération « Bordure protectrice » contre la bande de Gaza, en juillet 2014 :

- 2 251 Palestiniens tués, dont 1 462 civils et 789 militaires ;
- 73 Israéliens tués, dont 6 civils et 67 militaires.

J'en ai l'habitude et je sais combien la défense est difficile :

- même si on s'attache à étayer rigoureusement les jugements par des faits ;
- même si on répète inlassablement que le comportement inadmissible des États-Unis dans de si nombreuses contrées n'enlève rien à la reconnaissance que l'Europe leur doit pour leur intervention décisive dans les deux guerres mondiales et leur leadership pendant la guerre froide ;
- même si on souligne que la critique de l'action extérieure des États-Unis aujourd'hui n'efface en rien la responsabilité des puissances européennes dans le monde, jadis et naguère, en particulier pour l'édification et l'exploitation de leurs empires coloniaux, en Amérique, en Afrique, en Asie ;
- même si, enfin, on prend toujours grand soin de distinguer, d'une part, le peuple américain, sincèrement convaincu du rôle éminent dans le monde de leur « nation éclairée » et, d'autre part, ceux qui le gouvernement et avancent trop souvent masqués derrière les nobles principes de la morale et de la religion, du Droit et du Bien, de la Liberté et de la Démocratie, pour mieux servir à la fois leurs ambitions personnelles et les intérêts de ceux qui les ont portés au pouvoir.

C'est pourquoi j'ai renoncé depuis longtemps à me laisser entraîner dans de vaines polémiques et m'attache à rechercher aux États-Unis mêmes les praticiens et les intellectuels qui ont de leur pays une vision critique mais constructive, qui osent la faire connaître même lorsque la

passion l'emporte sur la raison, comme c'est le cas depuis le 11 septembre 2001, qui prennent ainsi le risque d'être tenus pour traîtres à la patrie alors qu'ils veulent être des témoins objectifs.

Je mentionnerai seulement deux de ces témoins qui se sont récemment exprimés sur le passé, le présent et l'avenir des États-Unis dans leur vocation mondiale.

Nicholas Guyatt, chercheur à l'université de Princeton, a publié un livre¹ sur le rôle des États-Unis dans le monde, l'instrumentalisation qu'ils souhaiteraient faire d'une Otan à vocation mondiale, la puissance du lobby militaro-industriel qui a pris pied, avec Bush, au sein même de l'administration. Je retiendrai une interrogation de ce livre, que je n'aurais pas osé exprimer, en tant que Français : l'auteur rappelle l'interview de Mme Albright, alors secrétaire d'État, en 1997, au cours de laquelle un journaliste lui demandait son avis sur la mort d'un demi-million d'enfants irakiens en raison d'une mauvaise nutrition et du manque de soins, liés au blocus économique. Elle avait eu cette réponse : « Nous pensons que la paix en vaut la peine. »

Seconde personnalité, Robert Bowman, alors archevêque de l'Église catholique unifiée, ancien pilote de l'US Air Force, pour sa « lettre ouverte » au président Bush après les attentats du 11 septembre 2001. En voici quelques extraits : « Monsieur le Président [...] vous avez dit que nous étions la cible du terrorisme, parce que nous défendions

1. Nicholas Guyatt, *Encore un siècle américain ?*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2002.

la démocratie, la liberté et les droits de l'homme dans le monde. C'est absurde, Monsieur le Président. Nous sommes la cible des terroristes parce que, dans la plus grande partie du monde, notre gouvernement a défendu la dictature, l'esclavage et l'exploitation humaine. Nous sommes la cible des terroristes parce que nous sommes haïs, et nous sommes haïs parce que nous avons fait des choses odieuses.»

POUR CONCLURE

Je suis porté à tempérer les propos du cardinal Bowman : les États-Unis ne sont ni bons ni méchants. Ils sont puissants. Conditionnés par leur histoire, ils se donnent une mission quasi mystique dans le monde, fondée sur trois vocables incantatoires : la liberté, la démocratie, le marché. La noblesse de l'intention n'est souvent, hélas, que l'habillage médiatique d'une politique dure et cynique au service des intérêts du pays, souvent confondus avec ceux de l'économie et de la finance.

Le général Eisenhower a bien résumé cette philosophie politique dans ses Mémoires : «Il n'y a qu'une manière d'aborder n'importe quel problème international : les États-Unis d'abord !» Un siècle plus tard, il reprend avec la même brutalité la boutade de l'amiral Dewey placée en épigraphe de ce chapitre.

Les États-Unis refusent tout système et toute règle qui pourraient limiter leur liberté d'action ou d'inaction. Ils n'ont aucun scrupule à se placer en dehors du droit international, tout en instrumentalisant l'ONU, qui en est dépositaire, lorsqu'ils peuvent en tirer bénéfice. Ils arguent de

leur responsabilité particulière dans le monde pour ne pas ratifier les traités qui constituent autant d'avancées de l'humanité: interdiction des mines antipersonnel, protocole de Kyoto pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, création d'une Cour pénale internationale permanente pour le jugement des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides.

À cet égoïsme sacré qui constitue depuis toujours le fondement de la politique extérieure des États-Unis vient s'ajouter, depuis le 11 septembre 2001, une focalisation sur les phénomènes de terrorisme international, compréhensible mais dangereuse. On a le sentiment, au travers du discours politique américain, que la lutte contre le terrorisme devrait être l'aune unique de l'action extérieure mondiale. Or l'élimination de Saddam Hussein et de Ben Laden ne change rien au sort du milliard d'hommes qui vivent avec moins d'un dollar par jour et au pillage de la planète par l'espèce humaine jusqu'à la rendre inhabitable. Là sont les vrais scandales.

Je pourrais tempérer mon propos en évoquant les présidences de M. Obama, qui est d'une autre trempe que M. Bush. Il a en effet terminé les guerres d'Irak et d'Afghanistan et s'est montré circonspect dans les interventions en Libye et en Irak-Syrie. Il a aussi été très discret lors de la crise en Géorgie. Cependant, il a été très actif en Ukraine et on peut légitimement se demander si cette présence ne répond pas au besoin de prolonger avec la Russie la confrontation avec l'URSS pendant la guerre froide. La politique ambiguë des États-Unis en Ukraine pourrait aussi répondre à la volonté de contrarier la constitution d'un axe

naturel Paris-Berlin-Moscou, c'est-à-dire d'une Europe « de l'Atlantique à l'Oural ».

De toute manière, M. Obama aura un successeur qui pourrait revenir aux fondamentaux de la « nation éclairée ». La grande question de la prochaine décennie concerne la Chine. Comment les États-Unis vont-ils traiter leur concurrence de plus en plus vive avec elle? Leur politique correspondra-t-elle aux intérêts européens? Rien n'est moins sûr.

On pourra considérer qu'une place excessive est faite à la politique extérieure des États-Unis dans un essai consacré à la paix dans le monde. Il faut cependant prendre conscience qu'il n'y aura pas de progrès réel pour le développement et la paix tant que cette puissance hégémonique s'en tiendra à une philosophie politique de la régulation mondiale fondée sur la puissance militaire et la contrainte économique. Or on ne changera pas le comportement des États-Unis d'un coup de baguette magique. Ils ne sont pas, loin s'en faut, la solution qu'ils prétendent être pour une gouvernance acceptable du monde.

Il faut maintenant évoquer brièvement un autre acteur, d'une autre nature, qui, lui, affiche clairement la couleur: l'islam radical.



IV. L'ISLAM RADICAL

Le terrorisme lié à l'islam radical a été brièvement évoqué plus haut. Il faut y revenir plus en détail. Je donnerai en conclusion mon sentiment sur cette lame de fond qui, en ce début 2016, focalise l'attention.

ÉTAT DES LIEUX

Le terrorisme existe depuis toujours : secte chiite des *assassins* dans l'Empire ottoman, attentats à la bombe contre les tsars, Ravaillac et son poignard, Robespierre et la guilotine, les Brigades rouges en Allemagne, le GIA en France en 1995... Le terrorisme, sous toutes ses formes, en tout lieu et en tout temps, est la manifestation extrême et sanglante d'une expression politique, sociale, ethnique ou religieuse.

Le terrorisme n'est pas la guerre mais il peut lui ressembler, et même lui être assimilé. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le président W. Bush a proclamé *la guerre au terrorisme*. Depuis, cette expression est très généralement utilisée. Elle l'est à nouveau par le gouvernement français après les attentats du 13 novembre 2015. Ce pourrait être excessif.

On l'a dit, les guerres en Afghanistan et en Irak ont été des échecs cuisants par rapport aux objectifs que les États-Unis s'étaient fixés. Mais il y a plus grave : l'islam radical majoritairement représenté par le pseudo-État islamique (EI) alias Daech, son acronyme en langue arabe, a fait tache d'huile sur un arc allant de l'Afghanistan au Nigeria en

passant par l'Irak, la Syrie, la Libye, la Somalie, le Sahel. Pourquoi ?

Parce que le gigantesque bouleversement géopolitique déclenché par les États-Unis a suscité ce qu'on nomme les *printemps arabes*, en Tunisie en 2010, puis en Égypte, en Libye, en Syrie, dont le premier objectif était de faire tomber les dictateurs de ces pays, comme cela fut le cas naguère en Irak.

Jusqu'à là tout allait bien. La suite est plus sombre. En effet, ces révolutions initialement laïques et démocratiques ont été littéralement captées par des courants islamiques plus ou moins radicaux, dont celui des Frères musulmans. Ceux-ci ont rapidement été désavoués, en Tunisie par un vote populaire démocratique, puis en Égypte par un régime militaire à poigne, cependant que le chaos s'installait en Libye et que Bachar el-Assad résiste encore en Syrie face à une opposition armée dispersée.

Dernier avatar et nouvelle captation, celle réalisée avec maestria par une organisation islamique extrême : l'EI. Dissidente d'al-Qaida, encore plus violente et s'appuyant sur le mythe historique du califat universel. Aujourd'hui, début 2016, l'EI s'est établi par le feu et le sang à cheval sur l'Irak et la Syrie, et pousse ses tentacules en Afghanistan, en Libye, au Yémen, au Maghreb, dans le Sahel, au Nigeria depuis le ralliement de Boko Haram.

Ce rappel très synthétique était nécessaire pour montrer que l'EI n'est pas né du Saint-Esprit, si l'on peut dire, mais est l'aboutissement d'un long processus de radicalisation visant à récupérer les tentatives de démocratisation.

L'EI se veut un État avec un territoire, un budget, une armée. Ses succès sont spectaculaires, son recrutement

assuré par une propagande efficace, ses méthodes fondées sur la terreur, son influence extérieure traumatisante par les attentats spectaculaires qu'il commandite loin de ses bases, à Londres, à Madrid, à Paris.

DEMAIN LE CALIFAT ?

Faut-il pour autant craindre l'établissement durable de ce califat sur le monde musulman et au-delà, comme au temps des conquêtes historiques de l'Islam ? Je ne le crois pas.

Les États musulmans peuvent-ils accepter longtemps encore cette guerre que leur fait l'EI au nom du sunisme salafiste, non seulement contre le chiisme, mais contre les sunnites trop tièdes à ses yeux ? On oublie souvent en Europe que la guerre de l'EI est d'abord une guerre en terre d'Islam entre deux obédiences, comme il en fut en Europe entre catholiques et protestants au sein de la chrétienté. Cette guerre de Religion fait de très loin beaucoup plus de victimes musulmanes que toutes les autres réunies.

C'est pourquoi la guerre contre l'EI doit être faite en premier lieu par les États musulmans qui en sont les premières victimes. C'est ce qu'ils ont entrepris, avec l'appui d'une coalition occidentale en Syrie et en Irak, avec le soutien de la France au Sahel, au Nigeria contre Boko Haram. Cette réaction ne peut que s'affermir et se coordonner, en particulier avec les engagements de l'Iran et de la Russie, auxquels il faudra se résoudre, et celui de la Turquie. Du simple rapport de force entre l'EI et ses adversaires locaux on peut tenir la défaite de celui-là pour assurée, même si cela demandera du temps.

S'agissant des actions de l'EI conduites au-delà du monde musulman, faut-il apporter du crédit à la thèse à la mode d'une submersion de l'Europe par l'islam, précédée d'une « cinquième colonne » déjà à l'œuvre au travers de « l'immigration de masse » ? Je n'y crois pas davantage.

Pour me limiter à la France, des personnages médiatiques comme Zemmour, Houellebecq et d'autres en font leurs choux gras, au propre et au figuré, en ne prophétisant rien de moins que « le grand remplacement » de la civilisation judéo-chrétienne décadente par un islam triomphant.

Les statistiques ethniques et religieuses sont interdites en France. Les estimations du nombre de musulmans, français ou immigrés légaux, vont de 3 à 6 millions, selon que l'on a ou non intérêt à les gonfler. Sur le chiffre le plus vraisemblable de 4 millions, les analystes sérieux comptent 40 % environ de non-croyants ou de non-pratiquants, auxquels on accole indûment le qualificatif de *musulmans*. Les autres pratiquent un islam modéré paisible, comme depuis toujours.

Par quel miracle une infime minorité de musulmans radicaux fanatiques pourrait-elle subvertir 66 millions de Français qui finiraient par élire un islamiste à la tête de l'État, comme on l'imagine dans *Soumission*¹ ou comme on le sous-entend dans *Le Suicide français*² ? En France, on a heureusement le droit de dire et d'écrire presque n'importe quoi. On y a aussi le pouvoir et le devoir de lutter

1. Michel Houellebecq, *Soumission*, Flammarion, 2015.

2. Éric Zemmour, *Le Suicide français*, Albin Michel, 2015.

contre cette intoxication. Ce déclinisme et ce défaitisme dont trop d'intellectuels et de politiques font aujourd'hui leur fonds de commerce doivent être combattus. C'est ce que fait Laurent Joffrin dans son dernier livre¹ qui prend le contre-pied de celui de Zemmour, ou encore Abdenour Bidar dans son hymne à la fraternité², qui appelle les élites musulmanes dont il fait partie à une plus grande résistance aux courants radicaux et à une véritable *révolution spirituelle* de l'islam.

Je suis sur cette ligne. Je ne minimise pas la capacité de nuisance de l'EI qui peut tenir encore un temps les territoires qu'il a conquis, qui peut recruter pour un temps, en Europe et ailleurs, des femmes et des hommes fragiles, qui peut pour un temps encore faire l'actualité internationale. Mais je prends ici le pari qu'il s'écroulera autant sur lui-même, au bout de sa fuite en avant, que sous les coups conjugués des États qui en sont victimes.

Je prends aussi le pari que, lorsque la source sera tarie, les résurgences qu'elle suscite dans le monde s'épuiseront aussi. Ces jeunes Français sans perspectives n'iront plus en Syrie pour se transformer en « durs guerriers » et s'y faire tuer, ou bien pour revenir chez eux afin de semer la mort et de se la donner à eux-mêmes dans l'espérance de félicités paradisiaques fantasmées. Mais ces jeunes, hélas, resteront sans perspectives... C'est un autre problème.

1. Laurent Joffrin, *Le Réveil français*, Stock, 2015.

2. Abdenour Bidar, *Lettre ouverte au monde musulman*, Les Liens qui libèrent, 2015.

Je sais que comparaison n'est pas raison, mais j'ose mettre en parallèle l'entreprise de Daech et celle du III^e Reich, deux totalitarismes, la folie religieuse d'Abou Bakr al-Baghdadi et la folie raciale de Hitler. Il ne pouvait y avoir de Reich millénaire. Il n'y aura de califat salafiste ni en terre d'Islam ni en Europe, n'en déplaie à ceux qui éprouvent une jouissance malsaine à en brandir le spectre. Optimisme excessif? L'avenir le dira.

TROISIÈME PARTIE

RAISONS D'ESPÉRER

*J'en appelle à vous tous, sans discrimination...
Tous unis dans les mêmes sentiments,
conspirez à l'avènement de la paix.
Montrez alors quel poids représente l'union
de la foule des citoyens contre la tyrannie des puissants.*

ÉRASME¹

1. Érasme, *La Complainte de la paix, terrassée et chassée de tous côtés par toutes les nations* (1516), Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1999. (repris du chap. 1)



On a évoqué la paix par défaut, en parcourant les champs de bataille et les lieux de massacre du siècle dernier et du début de celui-ci. Il le fallait bien, mais il est une autre manière de voyager : observons maintenant l'archipel épars de la paix qui tend à se regrouper en quelques grandes îles et examinons comment celles-ci pourraient devenir continents.

La paix qui règne depuis longtemps sur l'Amérique du Nord progresse vers le sud. L'Amérique latine est plus paisible, en même temps que la démocratie s'y fortifie. Le spectre des régimes criminels d'Argentine, du Chili, d'Amérique centrale s'éloigne. L'immense Brésil s'est donné un nouveau régime dont la pérennité n'est pas assurée face aux résistances conservatrices, mais dont l'ambition première est à la fois élémentaire et magnifique : abolir la faim. Les guérillas et contre-guérillas paraissent moins féroces et plus rares. Il y aura certes des rechutes, mais la *tendance lourde* existe.

L'Asie fait peur encore par son immensité et ses masses humaines. Cependant l'Inde, bien qu'encore chaotique, est devenue une grande démocratie ; la Chine, synthèse provisoire de marxisme adapté et d'économie de marché, s'agite en mer de Chine, mais est trop occupée par ses problèmes intérieurs et son développement pour se laisser aller à des aventures guerrières, qui ne correspondent d'ailleurs pas à son génie. Même l'Asie du Sud s'est apaisée, après les grands tourments de l'ancienne Indochine et de l'Indonésie.

L'Afrique fut longtemps le continent malade. Rongée par le sida, abandonnée par le reste du monde à la fin de la guerre froide, elle s'arrache difficilement au sous-développement

et reste la cible de visées néocolonialistes, dont celles des États-Unis sur son pétrole et de la Chine sur ses terres agricoles. Elle semble cependant entrer en convalescence. Le Maghreb et l'Afrique du Sud offrent des éclaircies économiques et politiques. L'immense République démocratique du Congo (RDC), qui vient de subir la première guerre continentale africaine, pourrait sortir du chaos. La Sierra Leone s'est libérée du psychopathe Sankoh, et le Liberia de Taylor, autre fou de guerre.

La France ainsi que le Royaume-Uni dans une moindre mesure s'engagent à nouveau en Afrique, sans que leurs seuls intérêts directs les y conduisent, tout en travaillant à la relève de leurs interventions par des forces multinationales africaines.

Ainsi, dans le monde, si rien n'est assuré, tout est possible. Pourquoi ne pas proclamer cet acte de foi face au large courant de pensée qui soutient le contraire? On l'aura déjà compris: je suis optimiste pour l'avenir de l'humanité. Tout simplement parce que je crois que l'Homme est maître de son destin. Je le sais, mon optimisme est risqué, et même doublement: je peux me tromper sur la nature de Dieu en lui prêtant de bonnes intentions qu'il pourrait ne pas avoir; je peux me tromper aussi sur la nature de l'homme en le croyant capable de se sauver plutôt que de se perdre. Je reconnais que le pari est aventureux mais... il y a toujours Pascal pour persévérer dans les moments difficiles!

Il m'est arrivé d'envier l'athée-matérialiste-optimiste qui, ne s'encomrant pas de Dieu, prend un risque à une seule détente: celui sur la puissance de l'homme prométhéen. Il m'est arrivé de l'envier, mais aussi de m'en sentir

proche : l'optimiste athée et l'optimiste transcendantal, si je puis dire, se ressemblent plus qu'ils ne le croient eux-mêmes parce que leur foi commune en l'Homme les rend beaucoup plus efficaces, pour l'édification de la cité, pour la marche de l'humanité, que tous les sceptiques, tous les « réalistes », tous les tièdes et les froids réunis, croyants ou mécréants. Mais je sais aussi que cette foi en l'homme, prométhéenne ou transcendantale, peut aussi, lorsqu'elle est détournée, conduire au fanatisme, comme il est souvent advenu et advient encore. On ne peut, hélas, revendiquer la liberté sans accepter l'erreur, la faute, ou pire encore.

Ce petit zeste de philosophie mineure n'est qu'une toile de fond tendue derrière l'énoncé des raisons d'espoir concrètes que je voudrais proposer après le tableau assez noir brossé dans la partie précédente. Mon choix est subjectif, comme celui de mes témoins au début de ce livre. L'Europe par passion, l'ONU par sagesse, voilà mes deux premières raisons.

L'émergence d'une *conscience universelle*, troisième raison d'espoir, est d'une autre nature. Elle porte sur un temps plus long que les deux autres. L'expression est un peu grandiloquente, mais je n'en ai pas trouvé de meilleure pour exprimer ces avancées qui ne viennent ni des États ni des organisations internationales, mais de toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté sans lesquels les structures politiques ne seraient que fragilité et illusion.

Il est une raison que j'avais initialement retenue, aussi importante pour moi que toutes les autres : la femme. Je crois avec le poète qu'elle est l'avenir de l'homme. Lorsque la femme sera effectivement l'égale de l'homme dans la

conduite des affaires du monde, alors la paix sera acquise. Il faut écrire davantage sur le rapport de la femme à la paix. J'y ai renoncé en chemin parce que j'ai compris que seules les femmes elles-mêmes savent dire ce qu'elles pourraient faire contre la guerre, pour ne plus en être seulement les premières victimes.

I. L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

Unie dans sa diversité, l'Europe offre les meilleures chances de poursuivre, dans le respect des droits de chacun et dans la conscience de ses responsabilités à l'égard des générations futures et de la Terre, la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine.

PROJET DE CONSTITUTION EUROPÉENNE, JUIN 2003

L'Europe a fait la paix avec elle-même. C'est un miracle. Les plus jeunes n'en ont souvent pas conscience. Pour eux se télescopent souvent la guerre de Cent Ans et la Seconde Guerre mondiale. Ils ont oublié la guerre froide puisqu'elle l'est restée.

La paix définitive entre la France et l'Allemagne est pourtant le plus grand événement du dernier siècle en Europe. En 1977, je jumelais chacune des dix compagnies de mon régiment avec dix villages des environs de Donaueschingen, où il tenait garnison. Les maires et moi, ayant pour la plupart connu la guerre dans notre enfance, étions émerveillés et émus de ce que nous tenions pour un miracle. Pour les jeunes Français et Allemands aujourd'hui, cette amitié, cette citoyenneté européenne n'est même plus une banale évidence, c'est une « non-question ».

L'Europe de la paix est aujourd'hui établie, des Açores au Boug, du cap Nord à Malte. Même les Balkans ne peuvent plus retourner à la guerre. C'est à la fois un bonheur et une

responsabilité. Il faut maintenant que notre paix fasse « tache d'huile », dans le cercle toujours plus large de notre voisinage.

Comment affermir l'Europe pour en faire au plus tôt une unité politique assumant totalement son propre destin et se donnant les moyens d'une influence bénéfique dans le monde, pour le développement et la paix?

L'ÉTAT-NATION

Nous ne partons pas de rien. La politique commune européenne couvre déjà un large spectre dans les domaines qui relevaient naguère exclusivement de l'autorité des États : l'économie, la monnaie, la sécurité de l'espace européen. On touche maintenant au *noyau dur* des souverainetés nationales : la politique étrangère et la défense. Or, dans ce domaine, les résistances des pouvoirs en place sont fortes parce qu'il est difficile d'abandonner l'illusion de la souveraineté nationale exclusive pour la réalité, encore mal assumée, du pouvoir collectif européen.

L'opposition la plus forte vient des courants souverainistes et d'extrême droite, plus ou moins puissants selon les pays et dont les représentants craignent jusqu'à l'obsession la perte des identités nationales dans ce qu'ils présentent comme l'uniformité et la médiocrité d'une construction européenne privée d'âme. À ceux-là comme à tous ceux qui ont encore des doutes sur la nécessité de l'Europe unie il faut patiemment expliquer. Aucun peuple d'Europe, même s'il eut dans son histoire une vocation mondiale, ne peut plus aujourd'hui exprimer isolément son génie dans un

monde articulé en grands ensembles. Il le fera encore et seulement au travers d'une Europe politique dont le principe fondateur est, et doit rester, la préservation de l'identité de chacun de ses membres.

Il ne doit pas être si difficile de faire comprendre qu'il est dans la nature de l'homme d'appartenir à un grand nombre de sociétés concentriques, de la famille à l'humanité tout entière, sans en être écartelé mais en s'en trouvant au contraire enrichi. Mes ducs furent jadis plus puissants que le roi de France et je reste fier Bourguignon tout en étant un patriote français honorable et un citoyen d'Europe convaincu.

Allons plus loin en osant poser la question de l'avènement de l'État-nation européen tel qu'il est né des traités de Westphalie de 1648 et s'est sacralisé à partir de la grande Révolution de 1789 puis de la petite de 1848. Paradoxalement, le grand courant philosophique des Lumières, révélateur de la civilisation européenne, a donné naissance aux nationalismes exacerbés, porteurs de conflits inexpiables.

Ni Voltaire ni Rousseau n'avaient sans doute prévu que la liberté de l'individu, principe fondateur des Lumières, allait aussi être celle des peuples à disposer d'eux-mêmes, à se libérer par la violence des empires qui les avaient intégrés par la force, puis à s'affronter sauvagement dans deux guerres mondiales qui les ont laissés exsangues.

L'État-nation a pu mobiliser les peuples pour de grands desseins et de grandes résistances. Il a aussi engendré de belles hécatombes. Pourquoi serait-il le grain ultime de l'organisation politique de l'Europe? Pourquoi la fédération des États-Unis d'Europe ne serait-elle pas le prochain

pas historique vers la richesse, la force et l'influence dans le monde de ce « petit cap d'Asie » où nous avons enfin cessé pour toujours de nous déchirer au nom de nos certitudes réciproques ?

L'ATLANTISME ET L'EUROPE

Après le nationalisme, l'atlantisme est un autre obstacle sur le chemin de l'Europe politique. L'atlantisme affirmé des pays d'Europe centrale et balte qui ont rejoint l'Union européenne est préoccupant. Les gouvernements de ces pays conjuguent en effet l'exaltation de l'État-nation, mis entre parenthèses pendant un demi-siècle, et le mythe de la civilisation euro-atlantique, sous-tendu par le besoin inconscient d'un grand protecteur au sortir d'une lourde dictature.

Ils souscriront, j'en suis sûr, à l'ambition d'une défense européenne indépendante lorsque, pour satisfaire leur besoin de sécurité, nous leur offrirons autre chose qu'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) au rabais. La Pologne, la plus atlantiste de ces pays en 2004, a déjà entrepris cette révolution mentale.

Arrêtons-nous un instant sur ce mythe de la civilisation euro-atlantique. Après la parenthèse de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide, les valeurs et les intérêts des États-Unis et de l'Europe seront de plus en plus divergents, sinon opposés : culture de puissance pour la gouvernance mondiale, opposée au concept de régulation internationale pour la préservation de la planète, la prévention et la gestion des conflits ; approches de plus en plus éloignées

pour la culture, l'information, l'exercice de la démocratie, la répartition de la richesse. Il y a deux civilisations occidentales, l'europpéenne et l'américaine. Nous ne sommes pas tous des Américains. Ce qui n'implique pas que nous devrions être anti-américains. Or la majorité des gouvernements européens a adopté une vision « atlantiste » de l'Europe. Ces gouvernements se satisfont d'une Europe-marché prospère, assortie d'une protection à ses frontières, policière et judiciaire, d'une représentation commune internationale symbolique et d'une coordination militaire sous tutelle directe ou indirecte de l'Otan. Une telle vision régressive de l'Europe va à l'encontre de la trajectoire ouverte en 1948 et de tous les grands principes et engagements des traités européens, de Maastricht en 1993 à Lisbonne en 2009.

Quelles sont les vraies questions? On en évoquera quelques-unes, limitées au domaine politico-stratégique. Personne ne soutiendra, on veut le croire, que la PSDC, lorsqu'elle sera sortie des limbes, puisse ne pas être indépendante de toute puissance dans le monde, y compris des États-Unis. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les Européens épuisés n'avaient pas d'autre choix que de souscrire à l'« assurance-vie » de l'Otan proposée par les États-Unis. Quel homme d'État européen digne de ce nom peut prétendre qu'une telle garantie américaine est désormais aussi efficace et assurée face aux risques et menaces du *xxi*^e siècle, en toutes circonstances? Qui peut faire semblant d'ignorer que l'égoïsme sacré de l'hyperpuissance conduira celle-ci à n'agir demain que si ses intérêts majeurs sont directement menacés? Et pourquoi enfin faudrait-il lui en faire le procès?

Pour cette raison et quelques autres, le général de Gaulle a fait sortir la France de l'Otan en 1966. M. Sarkozy l'y a fait rentrer en 2009 « pour relancer la PSDC en *européanisant* l'Otan », disait-il. C'est le contraire qui est advenu : plus de « poil à gratter français » dans l'Alliance, pas le moindre sursaut de la PSDC. Ce fut une mauvaise action. M. Juppé, futur ministre de la Défense puis des Affaires étrangères, l'avait prédit : ne va-t-on pas vers un marché de dupes¹ ?

Qu'en est-il de la PSDC qui se met en place si laborieusement depuis le Conseil européen d'Helsinki de 1999 ? Une Europe politique et stratégique indépendante peut-elle limiter ses ambitions aux missions « exotiques » de Petersberg², en sous-traitance de l'Otan ou en dehors d'elle ? On peut soutenir que cette définition restrictive de la PSDC serait un premier pas vers une indépendance stratégique véritable, incluant la défense collective de l'Europe. Je ne le crois pas. La Grande-Bretagne refuse avec acharnement que la PSDC soit « le bras armé de l'UE », comme le stipulent pourtant les traités de Maastricht et d'Amsterdam.

Mais la Grande-Bretagne n'est pas seule en cause. À des degrés divers, pour tous les gouvernements européens, dont celui de la France, l'organisation militaire intégrée de l'Alliance (Otan) sous tutelle américaine offre un bon alibi pour limiter au strict minimum leurs efforts de défense.

1. Alain Juppé, « Un débat est nécessaire sur un choix qui engage l'avenir du pays », *Le Monde*, 20 février 2009.

2. Définies à Petersberg en 1992 : aide humanitaire, évacuation des ressortissants menacés, maintien de la paix.

La mort de l'Otan, qui n'était pas unimaginable en 1990, placerait ces gouvernements devant leurs responsabilités.

C'est pourquoi je souhaite cette mort, depuis longtemps. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les États-Unis, « fatigués d'Otan », et de certains de ses membres trop incommodes, tournés de plus en plus vers l'Asie, dispensent les Européens de prendre une décision dont ils sont aujourd'hui incapables. En laissant eux-mêmes sombrer l'Otan dans une douce léthargie, par extension et dilution, les États-Unis ne chercheraient à conserver de l'Alliance que les avantages politiques, stratégiques et commerciaux qu'ils en tirent depuis toujours.

Ce serait pour l'Europe le scénario idéal. On peut au moins espérer que les pouvoirs européens, prenant enfin conscience que le monde a changé en 1989, ne contrarieront pas ce scénario.

L'EUROPE ENFIN ADULTE

Sans attendre la mort de l'Otan, qui n'est pas pour demain, les militants européens convaincus doivent redoubler d'efforts pour l'édification de la PSDC, non pas seulement *autonome* mais *indépendante* par rapport à l'Otan, c'est-à-dire par rapport aux États-Unis. L'objectif est la mise sur pied d'une armée européenne qui existerait depuis longtemps si la France, qui en avait porté le projet, ne l'avait sabordée en 1954, par l'opposition conjuguée des gaullistes et des communistes lors du vote de l'Assemblée nationale sur le projet de Communauté européenne de défense (CED). On peut espérer que la classe politique européenne, toutes couleurs

confondues, sortira un jour de l'inhibition dans laquelle elle se complaît vis-à-vis des États-Unis, dans le domaine de la défense. La simple évocation d'une armée européenne la plonge en effet dans l'effroi : comment vont réagir les États-Unis si pareille audace venait à prendre corps ?

Comme toujours, les opinions publiques européennes sont en avance sur les gouvernements. Les sondages périodiques effectués par l'Union européenne dans le cadre de son Eurobaromètre le montrent : les citoyens d'Europe souhaitent en majorité que les décisions en matière de défense soient prises au niveau de l'UE et non à celui des gouvernements nationaux et encore moins de l'Otan.

Le projet de *Traité constitutionnel* élaboré par la commission Giscard d'Estaing aurait dû représenter un pas important vers l'intégration européenne. Il a été repoussé en France, par le référendum de 2005, comme la CED cinquante ans auparavant. Grave échec. Le *traité modificatif* de Lisbonne, adopté en 2009 par tous les pays de l'UE, est beaucoup moins ambitieux que le projet initial. Il préserve cependant l'essentiel de ce qui avait été prévu dans le domaine de la défense :

- une clause de solidarité entre États européens en cas d'agression, quelle que soit l'attitude des États-Unis. C'était bien le moins ;
- l'élargissement du rôle du *Haut Représentant* pour la sécurité et la défense, mais il ne sera pas *ministre des Affaires étrangères* comme prévu dans le traité initial, titre refusé par le Royaume-Uni ;
- la définition du concept de *coopérations structurées permanentes* qui permet à un groupe d'États volontaires

de coopérer sur des projets militaires, avant que d'autres ne les rejoignent.

À noter, pour l'anecdote, que nos amis britanniques ont refusé la mention du drapeau européen, de la devise (*Unité dans la diversité*), de l'hymne européen, qui figurait dans le projet initial. Cela en dit long sur le chemin qui leur reste à parcourir pour qu'ils deviennent des Européens acceptables.

Les acquis du traité de Lisbonne sont bons à prendre, mais il reste beaucoup à faire pour que l'on puisse parler d'une véritable PSDC, en particulier :

- la création d'un ministre européen de la Sécurité et de la Défense, à côté du ministre des Affaires étrangères proposé par la convention Giscard ;
- la création d'un état-major interarmées opérationnel permanent, équivalent du commandement suprême de l'Otan en Europe (SHAPE). Cette question suscite de vives réactions de la part des États-Unis et de la Grande-Bretagne, comme on pouvait s'y attendre. Ces deux pays, et quelques autres, avancent l'argument des duplications inutiles. Or les duplications entre Otan et PSDC ne sont inutiles que si les Européens ont l'assurance absolue de l'engagement des États-Unis dans tous les cas où les intérêts européens majeurs seront menacés. Cette assurance est de moins en moins acquise, on l'a déjà dit ;
- la constitution progressive d'une armée européenne. Cette idée est loin d'être acceptée en France et ailleurs, y compris dans les hauts commandements militaires nationaux souvent très otaniens. Elle est

cependant la conséquence logique de l'indépendance stratégique de l'Europe qu'il faudra bien un jour, considérer comme un objectif majeur. M. Juncker, président de la Commission européenne, souscrit à ce projet et considère que sa réalisation contribuerait grandement à définir une véritable politique étrangère européenne.

L'impuissance de l'Europe dans le monde résulte en premier lieu de son manque de vision politique commune, mais aussi de l'inexistence d'une force opérationnelle significative, au service du droit international. La logique voudrait que le consensus soit établi en politique extérieure pour que puissent être engagées des actions militaires communes. Mais la logique n'est pas de l'ordre de la politique. Je crois avec M. Juncker que, par interaction, les progrès de la PSDC feront avancer la politique étrangère européenne.

L'EUROPE DANS LE TROU NOIR

Le grave échec du référendum du 29 mai 2005 a plongé l'Europe institutionnelle dans un trou noir. Il s'explique en premier lieu par le déficit démocratique et le manque d'information qui caractérisent le débat politique européen, en France et ailleurs, depuis plus de trente ans.

Nous élisons les députés européens au suffrage universel tous les cinq ans, depuis 1979. À l'occasion de ces sept campagnes électorales, même les candidats favorables à une Europe politique accomplie nous ont-ils véritablement représenté les difficultés, les enjeux, les avantages de celle-ci? Non. On nous a parlé de clochers, pour ne pas dire de

Clochemerle, de nos petites affaires intérieures. Nous, les électeurs, n'étions pas assez matures, politiquement, pour comprendre les subtilités de la politique agricole commune (PAC), des critères de Copenhague, de la politique étrangère et de sécurité.

Or le rendez-vous du référendum était plus important que les autres : il s'agissait du coup d'envoi des États-Unis d'Europe qui allaient se donner un président, un ministre des Affaires étrangères et beaucoup d'autres attributs d'une souveraineté élargie. Ceux qui ne voulaient pas du Traité se sont livrés à tous les amalgames pour le repousser. Ceux qui n'en voulaient pas plus que cela ont menti et fait miroiter un « plan B » fantomatique. Ceux qui en voulaient n'ont pu rattraper en vingt-six jours de campagne un manque coupable de pédagogie de vingt-six ans. On est donc dans le vide. Comment en sortir ? Il y faudra du temps, de la foi, de l'énergie.

Le citoyen d'Europe convaincu ne peut plus se contenter d'élire périodiquement des représentants. Il doit s'engager au-delà de ses votes, il doit s'organiser pour peser sur l'opinion publique et sur la classe politique, il doit trouver les mots et les actes pour redonner le goût et le désir d'Europe. Il doit porter le grand dessein qui réenchante l'Europe. Or je ne vois pas de thème plus mobilisateur, pour les femmes et les hommes, pour les jeunes d'Europe, que celui de l'influence, du poids que pourrait avoir l'Europe dans le monde, pour une meilleure gouvernance de la planète. Qui a tenu ce discours pendant la campagne du référendum ?

L'autre raison plus circonstancielle du « trou noir » dans lequel se trouve l'Europe est la crise financière, puis

économique et sociale, importée des États-Unis et de laquelle nous ne sommes pas encore sortis en 2016. Il faut donc l'évoquer, même si elle sort un peu de l'épure de ce chapitre consacré à l'Europe du temps long.

L'analyse de cette crise fait apparaître un étonnant paradoxe. Pour les eurosceptiques et les europhobes de tous pays, elle est l'occasion de redoubler d'agressivité et de violence contre cette Europe institutionnelle d'où viendrait tout le mal et qu'il faudrait mettre à bas définitivement.

Or tout citoyen d'Europe un peu informé et objectif a compris que c'est au contraire par défaut d'Europe que la crise a pris cette ampleur. Il constate que tous les efforts des États et des institutions pour la juguler conduisent à plus d'Europe, plus d'intégration dans les domaines monétaire, budgétaire, économique. Il est incompréhensible et navrant que les gouvernements, les médias, les intellectuels ne saisissent pas l'occasion de cette crise pour contrer les antieuropéens de tout poil, au lieu de laisser le champ libre à leurs contrevérités.

COURAGE, CITOYENS !

Il faut maintenant résumer. L'Europe doit assumer son destin, donc sa défense, en toute indépendance. Ceux qui gouvernent prendraient une lourde responsabilité devant l'histoire s'ils ne mettaient pas fin à l'état de dépendance dans lequel se trouvent, pour leur défense, plus de 500 millions d'Européens vis-à-vis de 270 millions d'Américains. Cette situation pouvait trouver des justifications jusqu'en 1989, elle est désormais scandaleuse.

De plus, il est du devoir de l'Europe et de son intérêt bien compris d'être présente au monde en tant que telle, beaucoup plus qu'aujourd'hui, pour y faire reculer la pauvreté et progresser la paix. Son histoire lui confère pour cette mission une vocation toute particulière.

« Petit cap d'Asie » battu depuis plus de deux millénaires par les vagues ininterrompues des invasions et dévasté par ses guerres intestines, elle a miraculeusement exorcisé ses folies après avoir côtoyé l'abîme et s'est engagée depuis un demi-siècle dans une construction originale qui va rassembler tous ses vieux peuples pour un même destin, faisant sa richesse de leur diversité.

Cette Europe-là, revenue de toutes les ivresses des empires continentaux ou exotiques, peut et doit faire partager son expérience : la *realpolitik* aujourd'hui ne peut plus être fondée sur l'égoïsme sacré des plus forts mais sur le partage de la prospérité, condition première de la paix.

Loin de moi l'idée de faire des États-Unis d'Europe je ne sais quelle incarnation du modèle absolu de la bonne gouvernance et de la morale internationale. L'Europe sera utile au monde non parce qu'elle est meilleure, en termes de Bien et de Mal, mais parce qu'elle revient de loin. Dans le subconscient de ses citoyens est inscrite l'intuition que l'humanité ne se sauvera qu'en se rassemblant et en partageant.

J'entends l'objection : vision utopique, déconnectée de la réalité ! Quels gouvernements sont aujourd'hui sur cette ligne ? C'est vrai, d'une certaine manière. Mais, pour citer à nouveau le père Lebret, les grands desseins sont toujours utopiques avant de devenir réalistes. Et puis, on peut être réaliste sans être un rêveur. Il est vrai qu'il sera de plus en plus

difficile d'avancer d'un même pas à trente ou quarante dans l'Union européenne. C'est pourquoi il faudra que marchent devant les plus allants. Les autres les rejoindront lorsqu'ils se rendront compte que les précurseurs avaient raison. Il en a toujours été ainsi, en Europe, depuis cinquante ans.

J'ajouterai enfin que les gouvernements doivent compter de plus en plus avec leurs opinions publiques. Or, on l'a déjà dit, l'idée d'Europe est plus portée par les citoyens, en particulier les plus jeunes, que par ceux qui les dirigent. Parce que nous avons la chance d'être en démocratie, le citoyen visionnaire finira par entraîner le politique gestionnaire. Les peuples d'Europe ont aujourd'hui besoin d'un grand dessein. Je n'en vois pas de plus exaltant que celui d'une Europe, *puissance sage* dans le monde.

Enfonçons le clou : l'Europe n'aura pas de politique extérieure si elle ne passe pas du statut d'Europe-espace à celui d'Europe-puissance. Alors seulement elle pourra assumer ses responsabilités dans les affaires du monde sur un tout autre registre que celui retenu par les États-Unis, qu'il s'agisse d'éthique ou de politique, d'environnement ou de développement.

Tout au long de son histoire, l'Europe a mesuré les dangers du pouvoir du glaive, même soutenu par les meilleures intentions. Mais elle sait aussi, après Munich, que la force légitime est nécessaire pour faire respecter le droit.

Or, depuis 1949, la responsabilité de dire le droit, pour la régulation de la planète, la gestion des crises, l'usage de la force, est assumée par l'ONU. C'est donc exclusivement sous la tutelle de l'ONU que l'Europe pourra s'engager militairement dans le monde.

Après avoir montré plus haut dans quel péril se trouve l'ONU après les grandes secousses de l'après-guerre froide, disons maintenant comment elle devrait se réformer pour ne pas mourir.



II. LA FORCE DU DROIT

*La justice sans la force est impuissante,
la force sans la justice est tyrannique.*

PASCAL¹

L'ONU va mal, mais elle bouge encore. C'est à son chevet qu'on voudrait maintenant se tenir, après deux observations.

La première : l'ONU n'est pas le seul acteur qui s'essaie à gérer la guerre et la paix dans le monde. On peut même dire que, dans cette mission, elle fait ou tente de faire ce que les États ne veulent ou ne peuvent pas faire. Il n'y aurait rien à redire dans ce partage des tâches si les actions pour la paix menées sans l'ONU n'étaient jamais en contradiction avec l'esprit de sa Charte. Tel n'est pas le cas, loin s'en faut, pendant la guerre froide comme après.

Pendant la guerre froide, l'ONU ne fut pas du tout impliquée dans les négociations pour la réduction des arsenaux nucléaires (SALT) ni dans celles concernant le désarmement conventionnel, placées sous l'égide de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), devenue Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Aujourd'hui, les États-Unis mènent le jeu dans la relation entre l'Occident, d'une part, et la Russie et son ancien empire, d'autre part. Ils s'appuient un peu sur

1. Pascal, *Pensées*, Hachette, coll. « Classiques Hachette », 1952, p. 248.

l'OSCE, beaucoup sur l'Otan, pas du tout sur l'ONU. Dessein caché : réduire les chances de la Russie de redevenir une grande puissance en la coupant de son champ d'influence historique, l'Europe centrale et le sud du Caucase. Leur rôle ambigu dans la crise ukrainienne, déjà évoqué, ressortit à la même stratégie.

De même, l'ONU a un rôle marginal au Moyen-Orient et au Proche-Orient, le contentieux israélo-arabe, en particulier, étant arbitré exclusivement par les États-Unis. Elle fut récusee par les États-Unis dans la crise du Kosovo ; la question de saisir le Conseil de sécurité ne s'est même pas posée puisqu'il s'agissait de créer un précédent pour la légitimité de l'autosaisine de l'Otan dans la gestion des crises.

La bénédiction de l'ONU fut en revanche donnée pour la campagne d'Afghanistan, mais refusée pour la deuxième expédition d'Irak des États-Unis. Ce fut à son honneur puisque les moins soumis des membres du Conseil de sécurité refusèrent de se laisser emporter dans une guerre aux raisons si discutables.

Seconde observation : la raison d'être de l'ONU est, comme l'indique le préambule de sa Charte, de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Mais l'ONU s'est donné beaucoup d'autres missions, liées aux situations de guerre ou à caractère préventif. Ses nombreuses agences, dont le HCR, l'Unicef, l'Unesco, travaillent à soulager les souffrances, à protéger les plus menacés, à aider les plus démunis. Elle participe au développement des peuples les moins avancés, favorise l'éducation, affermit la culture de la paix. Tous ces efforts sont admirables, mais ils n'ont de sens que si la mission première de l'ONU est assurée : le combat

pour la paix, là où elle est menacée ou rompue. Là est la clé de voûte de tout l'édifice.

LA RÉFORME OU LA MORT

La question fondamentale peut maintenant être posée : comment l'ONU pourrait-elle être plus efficace pour faire avancer la paix dans le monde ? Dans les limites de cet essai, on ne peut que soumettre des propositions, tirées en particulier d'un rapport¹ établi pour le ministère de la Défense français et qui garde toute son actualité. Trois niveaux peuvent être distingués pour l'analyse : le Conseil de sécurité, le Secrétariat, les casques bleus.

Le Conseil de sécurité est ce qu'il est : un forum où, toujours dans l'urgence, se confrontent les points de vue et s'affrontent les positions des cinq membres permanents, grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, et accessoirement de dix autres pays élus par l'Assemblée générale pour une période de deux ans. Sa composition et son fonctionnement ne sont plus adaptés à l'état actuel de la planète et à la nature des crises à gérer.

La réforme est difficile parce qu'elle se heurte à des positions acquises depuis un demi-siècle. Il serait cependant de l'intérêt bien compris de l'Europe en construction de parler d'une seule voix au Conseil de sécurité, la Grande-Bretagne et la France abandonnant leurs sièges contre un siège unique

1. Jean Cot et Frank Debié, *Le Renforcement de la capacité militaire du Conseil de sécurité*, 1995.

pour l'Union européenne. On réglerait ainsi la question du siège permanent revendiqué par l'Allemagne.

Plus important: les Européens concrétiseraient avec éclat leur projet d'une politique étrangère et de sécurité commune. Avec une voix collective à l'ONU, l'Europe pèserait davantage qu'avec deux voix nationales. Elle pourrait mieux équilibrer l'influence des États-Unis. Si, comme il est probable, le Royaume-Uni refusait de s'associer à une telle initiative prise par la France, alors celle-ci devrait la maintenir, en partageant son siège avec l'Allemagne et tous les membres de l'UE qui le souhaiteraient. Utopie? Des Schuman, Adenauer, Spaak, De Gasperi le feraient.

Deuxième niveau: le Secrétariat. L'administration onusienne oppose une réticence atavique à toute réforme qui la rendrait capable de préparer et de conduire des opérations coercitives, même limitées. Or la meilleure façon de refuser le combat que la paix exige de plus en plus souvent est de ne pas s'y préparer. La chance qui s'est présentée, au plus fort de la tempête de 1994, de faire du département des opérations de la paix de l'ONU un véritable état-major opérationnel n'a pas été saisie. Le système ne se reformera pas de lui-même. La réforme devra être imposée de l'extérieur. Elle ne viendra évidemment pas des États-Unis qui font tout ce qu'il faut pour maintenir l'ONU dans l'état d'incapacité où elle se trouve. Elle ne peut venir que d'une Europe qui prendrait conscience de cette ardente nécessité pour sauver l'ONU et laisser ses chances à la paix. Cette volonté n'est pas pour demain.

Que faudrait-il à l'ONU? Un officier général de haut rang, adjoint militaire du secrétaire général, *commandant en*

chef des casques bleus en lieu et place du secrétaire général adjoint, chef du *département des opérations de la paix*. Ce poste est tenu depuis toujours par un diplomate dont les qualités ne sont pas en cause, mais est-il normal qu'une armée de casques bleus qui dépasse souvent les 100 000 hommes au total soit commandée par un diplomate? Accepterait-on que l'armée de terre française soit dirigée par un diplomate? M. Boutros-Ghali, ancien secrétaire général, s'est souvent présenté comme le *commandant en chef* des casques bleus. C'est une hérésie. Clemenceau et Churchill ont assez bien assumé leur responsabilité politique dans deux guerres mondiales sans avoir cette prétention. À chacun son métier et la paix sera mieux gardée. En Yougoslavie, comme d'autres commandants de forces de l'ONU en d'autres lieux, j'ai souvent regretté de ne pouvoir appeler au téléphone, à New York, un responsable militaire de mon niveau à qui j'aurais dit: «Voilà mon problème. Il est urgent. Explique cela au secrétaire général, au Conseil, à qui tu veux, et dans les termes qui te paraîtront les mieux appropriés pour qu'ils comprennent!» Hélas, j'ai toujours été en contact avec des fonctionnaires civils sans culture militaire, ce qui rendait l'échange extrêmement difficile et parfois tendu. J'ai relaté cela en détail dans un livre témoignage sur mon commandement de la Forpronu¹. Je ne fais pas ici de vaine polémique. Je veux seulement exposer une réalité, souvent masquée, et convaincre de la nécessité de la changer.

1. Général Jean Cot, *Dans l'œil du cyclone*, L'Esprit du livre éditions, 2011.

Au service de ce haut responsable militaire, il faut aussi un département des opérations de la paix organisé comme un état-major militaire. Il ferait tout ce que fait un état-major digne de ce nom : recueillir et traiter en temps réel l'information venant de tous les points chauds de la planète ; en présenter la synthèse, avec la gamme des réactions possibles ; mettre en forme d'ordres les décisions prises et les diffuser ; enfin en contrôler l'exécution, en permanence. On sait faire. C'est pour cela que les militaires vont à l'école. Les premières bases d'un tel instrument avaient été jetées en 1994. Presque tout a été abandonné. Tout pourrait recommencer : question de volonté politique.

Troisième acteur essentiel : la troupe ! L'ONU a mis des centaines de milliers de casques bleus sur le terrain depuis cinquante ans. J'ai apporté plus haut mon témoignage sur les insuffisances de ces contingents. Ce dont l'ONU a besoin en première urgence, c'est d'une force capable d'imposer l'arrêt des combats à des belligérants qui n'y sont pas prêts ou de faire cesser des comportements inacceptables, y compris l'agression d'un pouvoir contre une partie de sa propre population. Non pas une armée puissante pour faire une grande guerre, comme en Corée ou en Irak, mais une force modeste pour intervenir dans la « zone grise » entre *le maintien de la paix* classique, domaine des casques bleus, et *l'imposition de la paix* par la force. C'est le concept intermédiaire de *restauration de la paix* que la France avait présenté à l'ONU en 1995 et qu'elle a par la suite mollement défendu.

Pour être concret, cette force pourrait n'être au début qu'une brigade de 5000 hommes ou une division de 10 000 hommes, mais en kaki, équipés, entraînés et motivés

pour des actions de combat limitées. C'est une force de ce type qu'il aurait fallu pouvoir engager en quelques jours à Vukovar en octobre 1991, à Srebrenica en avril 1993 puis en juillet 1995, à Kigali en avril 1994, à Sarajevo en mai 1995, dans le Haut-Zaïre en juin 1997, au Kosovo en mars 1999, au Timor oriental en septembre 1999... en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, dans le Haut-Zaïre encore, au Liberia en 2002 et 2003... au Mali, en Centrafrique, au Nigeria. Quelques exemples parmi d'autres pour lesquels une force de réaction rapide réduite mais très opérationnelle aurait pu être engagée efficacement si la menace de son engagement ne suffisait pas à dissuader l'agresseur. Il y aura d'autres Zaïre, d'autres Kosovo, d'autres Mali qui justifient la mise sur pied urgente d'une telle force. Relevée dès que possible par des casques bleus classiques, ou par une autre force de combat internationale plus importante, fournie par exemple par l'Union africaine, elle devrait revenir en réserve pour être à nouveau engagée là où la nécessité l'imposerait. Les États agresseurs et les tyranneaux génocidaires sont le plus souvent « à la peinture » d'une intervention limitée mais déterminée.

On ne s'étendra pas sur les modalités de mise sur pied de cette force. Il est possible d'imaginer deux sortes d'unités : des bataillons de type Légion dans lesquels les cadres et les soldats s'engageraient individuellement sous le drapeau de l'ONU et qui pourraient être parrainés et soutenus par des bataillons analogues existant déjà dans certains pays, comme la France et l'Espagne. D'autres bataillons seraient offerts « clés en main » par les nations. Pour ces derniers, la décision d'intervention au coup par coup resterait

du ressort du pays contributeur, en fonction de ses critères d'appréciation.

LE DEVOIR D'INTERVENTION...

Ce projet a fait l'objet d'études sérieuses. Il ne rencontre pas un accueil unanime, c'est le moins que l'on puisse dire. Les États-Unis y sont fermement opposés. Ils considèrent que la seule existence d'une force de combat de l'ONU immédiatement disponible serait une atteinte inadmissible à leur liberté d'action, ou plutôt d'inaction. Comment, en effet, mettre son veto à l'engagement d'une brigade de l'ONU à Srebrenica en 1995 ou au Mali en 2014? Pour ne plus subir de veto abusifs, on pourrait, on devrait supprimer ce droit acquis par les cinq vainqueurs principaux de la Seconde Guerre mondiale, ce qui remonte quand même un peu loin dans l'histoire. Cette suppression permettrait au Conseil de sécurité de décider de faire enfin ce à quoi l'oblige la Charte.

Selon la terminologie admise, on désigne les interventions de force par le terme d'*opérations d'humanité* pour les distinguer des *opérations humanitaires*. Ce mode d'action remet en cause le principe de souveraineté absolue des États inscrit dans la Charte des Nations unies, mais s'accorde avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui condamne « toute atteinte manifeste et massive » à ces droits. Cette contradiction est aujourd'hui heureusement levée par l'adoption par l'ONU du principe du *devoir d'intervention* clairement justifié par un ancien secrétaire général : « [Les États] sont des instruments au service de leur peuple

et non le contraire [...] Lire la Charte [de l'ONU] aujourd'hui, c'est comprendre plus que jamais que son but est de privilégier les individus, non pas ceux qui les tourmentent¹. »

Ce concept nouveau d'*opération d'humanité* conduit aussi la galaxie humanitaire à une révolution culturelle radicale. En effet, les organisations nouvelles, comme Médecins du monde, n'acceptaient pas jusqu'ici d'accéder aux victimes dans le fourgon des militaires fussent-ils mandatés par l'ONU. Elles l'ont pourtant fait au Kosovo. Ce fut une grande première. Il faut se réjouir de cette évolution des États comme des organisations humanitaires face à un pouvoir oppresseur. Il serait souhaitable de ne plus retomber dans des situations absurdes où, comme en Bosnie-Herzégovine, la Forpronu avait pour mandat exclusif de soutenir l'action humanitaire, tout en sachant que l'emploi de la force signifierait l'arrêt de cette mission. Les acteurs humanitaires, de leur côté, devraient trouver avantage à sortir d'une illusion : l'indépendance qu'ils revendiquaient vis-à-vis de la force armée internationale les amenait le plus souvent à être instrumentalisés par les belligérants, jusqu'à accepter des prélèvements exorbitants sur leur aide, au profit des bourreaux.

Pour paraphraser Churchill, on pourrait dire qu'on a longtemps cru pouvoir exercer la compassion au prix de la compromission de l'humanitaire et de l'humiliation du militaire. On a le plus souvent été interdit de compassion

1. Kofi Annan, « Deux concepts de la souveraineté », *Le Monde*, 22 septembre 1999.

tout en récoltant la compromission et l'humiliation. Il est donc heureux que soit bien engagée une remise en cause du principe de la souveraineté nationale absolue qui aura été trop souvent utilisé comme une « garantie mutuelle des tortionnaires », selon l'expression forte du professeur Bettati.

Allant dans ce sens, le pape Jean-Paul II a déclaré, dans son message pour la Journée mondiale de la paix, le 1^{er} janvier 2000: « Quand les populations civiles risquent de succomber sous les coups d'un injuste oppresseur, que les effets de la politique et les instruments de défense non violente n'ont donné aucun résultat, il est légitime, et c'est même un devoir, de recourir à des initiatives concrètes pour désarmer l'agresseur. »

Des questions restent posées, concernant ces opérations d'humanité contre des États criminels. Pourquoi sont-elles conduites en Haïti ou au Timor oriental et pas au Soudan du Sud ou au Tibet? Pourquoi au Kosovo et pas en Tchétchénie?

Il y a en effet « deux poids et deux mesures ». L'Otan ne risquait rien à bombarder la Serbie. Personne n'imagine qu'elle puisse intervenir en Tchétchénie, république de la Fédération de Russie. Mais l'objection n'est pas complètement fondée: on ne peut pas critiquer les opérations qui se font au prétexte que d'autres, aussi justifiées, ne se font pas. Par analogie, il est heureux qu'ici telle mafia soit sous la pression croissante de la police et de la justice même si, là, telle autre tient impunément le haut du pavé. En un mot, on ne peut déplorer que le verre soit encore à demi vide sans reconnaître qu'il est aussi à demi plein!

... ET SES LIMITES

Une autre objection a plus de poids : les opérations de force à l'intérieur d'un État souverain ne risquent-elles pas de donner lieu à des dérives graves, la tentation étant grande d'accuser de la rage tel État que l'on veut abaisser pour des raisons moins avouables ? On peut ainsi « surfer » sur l'émotion publique en diabolisant le coupable désigné et en multipliant le nombre de ses méfaits par des campagnes médiatiques bien orchestrées. Cela s'est fait et se fait encore, comme dans l'expédition américaine en Irak en 2003. Contrairement à la première campagne d'Irak de 1991, justifiée par une invasion caractérisée d'un pays par un autre et légitimée à ce titre par l'ONU, les États-Unis ont prétendu légitimer la deuxième campagne par un nouveau concept fondé sur un mensonge d'État : il serait légitime qu'un État réagisse par la force, non pas seulement lorsqu'il est l'objet d'une attaque caractérisée ou d'une menace d'attaque immédiate et manifeste de la part d'un autre État, mais encore lorsqu'il existerait la *possibilité théorique* d'une telle attaque. On voit bien quels alibis peut fournir une telle interprétation et à quels excès elle peut conduire ; surtout venant de l'hyperpuissance prétendant que ses responsabilités mondiales l'autorisent à faire exception à la règle. On oserait presque évoquer la fable *Le Loup et l'Agneau* de Jean de La Fontaine, s'il n'était pas un peu excessif de comparer Saddam Hussein à l'Agneau et George Bush au Loup !

On ne peut évidemment fonder le droit international sur des interprétations hasardeuses des textes, et encore moins sur la manipulation des faits. Des conditions

parfaitement objectives doivent être définies pour que l'opération d'humanité ou l'opération tout court ne soit pas le masque commode de la volonté de puissance et de la loi du plus fort.

LA FORCE DU VERBE

Pour clore le chapitre des structures et des moyens que l'ONU devrait se donner pour conjurer son impuissance, il faut évoquer une force, immatérielle mais puissante, celle du Verbe. C'est par des mots, renforcés par des images, ou bien le contraire, que se font et se défont aujourd'hui les opinions, que sont suscitées les plus belles manifestations de générosité, ou excitées les pulsions d'agressivité les plus barbares. Le verbe est comme la langue d'Ésope, il génère le meilleur et le pire. Depuis toujours, les candidats à l'autocratie comme les dictateurs confirmés ont cultivé le verbe pour le pire. On a mis plus longtemps à comprendre qu'on pouvait aussi l'utiliser pour le meilleur, en mettant à profit toutes les techniques disponibles. C'est largement par le verbe que se sont installées les idéologies totalitaires – fasciste et stalinienne. C'est un peu par le verbe qu'elles se sont écroulées. La Voix de l'Amérique ou Radio Liberté ne sont pas pour rien dans le miracle d'hommes et de femmes qui renversent à mains nues le mur de Berlin.

L'ONU, pas plus que les puissances qui comptent, n'en a tiré les enseignements dans son combat pour la paix, dans la guerre des autres. Ce n'est pas en priorité par des subtilités diplomatiques, des pressions économiques, des bataillons de casques bleus que l'on s'oppose efficacement au

verbe pervers. C'est bien en lui opposant le verbe vertueux. Celui qui dit la vérité contre le mensonge, l'amour contre la haine. Et qui le fait sans distinction de partis, désignant le coupable, l'assassin, le génocidaire, au jour le jour, au nom du principe de l'impartialité lucide, qui est exactement le contraire de celui de la neutralité aveugle.

Le propagateur du génocide rwandais est sans contexte la Radio des Mille Collines relayant le message mortifère d'un pouvoir fou et dirigeant des assassins hallucinés vers leurs victimes désignées, par le moyen d'un « radio guidage » démoniaque. On n'a pas compris alors que le plus important et le plus urgent était de détruire cette radio, ce qui aurait nécessité l'intervention d'un seul avion, et de lui substituer une voix apaisante.

Pendant des mois, j'ai demandé à New York un simple émetteur couvrant l'ex-Yougoslavie, grâce auquel j'aurais pu dire aux peuples où les dirigeants pervers les conduisaient et dans quels crimes ils les impliquaient. Je n'ai pas pu obtenir satisfaction parce que cette idée heurtait de front la philosophie de l'ONU qui cherche à secourir des victimes sans vouloir connaître les coupables.

Toute différente de l'ONU, des autres institutions internationales des États, il est une force, difficile à identifier, plus encore à définir, de nature morale, humaniste, spirituelle, on va la nommer *conscience universelle* et tenter d'en circonscrire le contenu.



III. LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

*L'Humanité, l'Esprit de la Terre, la synthèse des individus
et des peuples, la conciliation paradoxale de L'Élément et du Tout,
de l'Unité et de la Multitude : pour que ces choses, dites utopiques,
prennent corps dans le monde, ne suffit-il pas d'imaginer que
notre pouvoir d'aimer se développe jusqu'à embrasser
la totalité des hommes de la Terre ?*

PIERRE TEILHARD DE CHARDIN¹

La manifestation la plus visible de cette conscience universelle est sans doute l'émergence, d'un bout à l'autre du monde, d'un sentiment de révolte des opinions publiques, de la *société civile*, face à des situations et des comportements inacceptables ; révolte suscitant la volonté de s'impliquer directement pour contribuer à changer les choses, sans savoir le plus souvent comment le faire.

LE DROIT DE SAVOIR

Cette prise de conscience toujours plus forte s'explique d'abord par l'ubiquité et l'instantanéité de l'information transmise par les médias modernes. Le citoyen est informé

1. Pierre Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*, Seuil, 1955.

en temps réel de tous les malheurs du monde s'il le veut bien, c'est-à-dire s'il fait le choix de lire le journal, d'écouter la radio, de regarder la télévision, de surfer sur Internet.

Il y a, certes, des effets de loupe sur les « guerres photographiques » et, à l'inverse, des censures de fait sur les « guerres orphelines », mais, globalement, nous sommes les spectateurs avertis des guerres et des misères des autres. Malgré le risque d'accoutumance à l'horreur ou celui, opposé, de rejet inconscient de l'insupportable, les hommes et les femmes de partout sont de plus en plus sensibilisés et réactifs aux événements douloureux qui leur sont présentés en direct, de tous les horizons. Cette puissance de l'information ne va pas sans dérives graves.

La tentation est grande, en effet, pour les rédactions des médias, de se laisser aller à une mise en scène de l'information, à « en rajouter » pour « faire de l'audimat ».

On se souvient de la reprise en boucle, sur toutes les chaînes de télévision, d'images d'avions en piqué, de canons tonnants, de « grand cirque » guerrier, visant la « mise en condition » du « client ». On n'insistera pas sur les « bidonnages » dont quelques-uns seulement sont démasqués : vraie-fausse interview de Fidel Castro ; pauvre oiseau mazouté lors de la première expédition d'Irak en 1991... qui était en réalité la victime d'une marée noire bien antérieure, sur les côtes françaises ; *Mater dolorosa* algérienne, dont on avait assassiné l'enfant... qu'elle n'avait jamais eu.

Le meilleur vient souvent des journalistes et techniciens de terrain, courageux, passionnés, gagnant beaucoup moins que les présentateurs vedettes assis dans leurs fauteuils, ayant de leur métier une conception exigeante et

étant souvent consternés par l'écart qu'ils constatent entre la teneur de l'information qu'ils apportent et ce qui en parvient au final aux « consommateurs ».

Dans le métier de l'information comme dans tous les autres, tout est question de compétence et d'honnêteté. Mais celui-là présente des risques particuliers parce qu'il faut dire et montrer, en temps réel ou presque, des événements très localisés alors que la vérité ne peut être approchée que par des vues cavalières, dans le temps et dans l'espace.

C'est pourquoi il faut saluer l'initiative de certains médias audiovisuels et certains journaux qui ont ouvert des « tribunes du médiateur », donnant ainsi la possibilité aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs de faire part de leurs observations et aux médias d'en tirer les enseignements. C'est pourquoi aussi il faut aider la presse écrite à survivre face à la puissance de l'audiovisuel, parce qu'elle bénéficie d'un certain recul par rapport à l'événement et en propose donc des appréciations moins épidermiques. C'est pourquoi, enfin, les pouvoirs publics doivent prendre davantage en compte, pour mieux la contrôler, l'explosion des réseaux sociaux, formidable vecteur de communication transversale entre les citoyens, mais présentant aussi un risque avéré de manipulation, d'intoxication, de radicalisation pour les plus fragiles d'entre eux.

En définitive, c'est au « consommateur d'information » qu'il appartient de choisir et de varier ses sources pour fonder son jugement, ce qui est facile à écrire et beaucoup moins à faire. En effet, la capacité de juger est largement acquise et non pas innée. Elle devrait nous venir

de l'éducation et de l'école. On le savait au temps de Montaigne, de Descartes et de Jules Ferry: éveiller l'esprit n'est pas la même chose que le remplir, c'est lui donner la capacité d'avoir une opinion, de porter un jugement à partir d'une analyse objective des faits. Vaste programme!

Mais cette capacité n'est-elle pas aussi la condition nécessaire, sinon suffisante, pour le bon fonctionnement de la démocratie, pour donner au citoyen le pouvoir de résister contre toutes les démagogies et tous les totalitarismes?

La paix du monde, c'est sans doute et d'abord la capacité de résistance des hommes et des femmes contre les entreprises de conditionnement intellectuel et politique.

CEUX QUI MARCHENT DEVANT

Autre raison de l'émergence d'une conscience universelle: l'explosion du nombre des organisations non gouvernementales (ONG) et la connaissance que nous avons de leur action partout où se nouent les drames et les conflits.

Impossible de faire ici la recension de cette myriade d'organisations dont plusieurs centaines ont un statut consultatif particulier auprès de l'ONU. Certaines d'entre elles appartiennent d'ailleurs à la galaxie onusienne, comme le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) ou l'Unicef. La plupart sont indépendantes, nationales ou internationales, comme Action contre la faim (ACF), Médecins sans frontières (MSF) et Médecins du monde (MDM) ou encore Amnesty international et Human Rights Watch (HRW), pour n'en citer que quelques-unes qui existent depuis longtemps et ont une assise mondiale.

Toutes comptent des femmes et des hommes remarquables qui ont choisi un engagement personnel exigeant, peu compatible avec une vie de famille normale et pas davantage avec l'aspiration, pourtant légitime, à une certaine aisance matérielle. Comme dans le monde de l'information, il existe des dérives. On a pu parfois comparer le monde de l'humanitaire à une « industrie du malheur ». Il est vrai que s'y manifeste parfois une concurrence sauvage entre organisations ayant des vocations analogues. Sur le « théâtre d'opération humanitaire », il faut en effet « planter le drapeau » avant les autres pour bénéficier du flux capricieux des dons et des subventions. Il est aussi avéré que certaines organisations ont pu être instrumentalisées par l'un ou l'autre des belligérants, plus ou moins consciemment. Il est vrai enfin que certaines organisations donnent autant d'importance au témoignage qu'elles apportent sur les excès et les crimes qu'elles constatent qu'à leur mission spécifique. C'est le cas notamment de Médecins du monde. À l'opposé, la Croix-Rouge justifie son parti pris de silence parfois assourdissant, en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale. En l'occurrence, il aurait été la condition du libre accès aux victimes, tenu pour prioritaire par rapport à la dénonciation des crimes hitlériens. Débat difficile. Les deux philosophies ne sont pas incompatibles. La dénonciation publique par certaines ONG des situations inacceptables et de leurs responsables renforce l'action des médias sur les opinions et, par conséquent, sur les pouvoirs.

Ainsi, *nolens volens*, les pouvoirs occidentaux sont conduits à réagir aux crimes les plus graves face auxquels la considération du strict intérêt national ne les aurait pas

amenés nécessairement à s'impliquer. Il faut se réjouir de cette influence qu'ont su acquérir les ONG « politiques » sur les gouvernements. C'est une extension heureuse de la philosophie d'Alain, pour qui le citoyen peut faire reculer la guerre chez lui. Désormais le citoyen du monde peut aussi faire avancer la paix chez les autres. S'il y a un progrès, c'est bien celui-là !

Vertus et dérives : le fléau de la balance n'hésite pas. Tous ceux qui sont allés sur le terrain des crises et des conflits savent l'abnégation, la compassion, l'héroïsme parfois, qui irriguent le monde de l'humanitaire. Comme pour celui de l'information, c'est sur le terrain que l'on trouve les dévouements les plus absolus. Je revois encore cette jeune femme, responsable du HCR dans l'enclave de Bihac, en Bosnie-Herzégovine, en 1993-1994. Elle ne put retenir ses sanglots en me disant l'impuissance matérielle dans laquelle elle se trouvait de faire tout ce qui était nécessaire pour les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont elle avait la charge. Et que dire de ces grandes figures laïques ou religieuses des temps modernes comme le Dr Schweitzer à Lambaréné, Mère Teresa à Calcutta ou sœur Emmanuelle au Caire ?

Par l'universalité et l'instantanéité de l'information, par les engagements de « ceux qui marchent devant », le citoyen du monde qui le souhaite peut manifester sa compassion agissante par un engagement personnel dans une organisation ou, au moins, par sa contribution financière, rejoignant celles d'un mécénat industriel, commercial, culturel. Ainsi, par la conscience universelle qui en résulte, est pris en compte de plus en plus efficacement *le malheur des autres*. C'est une formidable raison d'espérer.

LE SOLDAT, LE JOURNALISTE ET L'HUMANITAIRE

Après le journaliste et l'acteur humanitaire, voici le soldat, troisième acteur habituel dans ces contrées où souffle le vent malin de la catastrophe et de la guerre. On verra les analogies entre les deux couples, soldat-journaliste et soldat-humanitaire, au sein desquels chaque membre donne à l'autre et reçoit de l'autre.

Dans l'exercice de son métier sur le terrain, le journaliste a besoin du soldat, autant que du politique, du diplomate et de l'humanitaire, pour alimenter le flux de son information. Il doit donc s'en rapprocher, sans en être dépendant. Inversement, le soldat a besoin du journaliste parce que, comme il a déjà été dit, le verbe, autant que l'épée, est un des leviers de l'action pour toute force en charge du maintien ou du rétablissement de la paix. Cette relation avec le journaliste est d'autant plus nécessaire que les services de communication des missions de l'ONU utilisent le plus souvent une langue de bois caricaturale, qui conduit les journalistes à désertier les salles de presse officielles.

L'équation est donc assez simple à poser, bien que plus difficile à résoudre : le soldat donne au journaliste une information honnête et complète, ce qui est d'autant plus facile que le soldat de la paix n'a pas les mêmes contraintes de discrétion et de secret que celui de la guerre. Le journaliste répercute ceux des messages du soldat qu'il veut bien retenir, vers le public de son média.

Pendant toute la durée de mon commandement en ex-Yougoslavie, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce pacte de confiance implicite entre les journalistes et moi. Je crois pouvoir

dire que ceux-ci ont apprécié mes invitations à me suivre dans mes déplacements sur le terrain, sans autre contrainte que de voir et d'écouter. Je ne peux pas dire que cette conception de la relation soldat-journaliste fut appréciée par la haute hiérarchie onusienne, mais cela est une autre histoire.

La relation entre le soldat et l'acteur humanitaire est d'une autre nature. Elle présente des analogies avec la relation soldat-journaliste, mais aussi une grande différence. Commençons par la différence. Le soldat international et l'humanitaire se connaissaient mal jusqu'aux grandes secousses de l'après-guerre froide. Pendant toute la guerre froide, l'humanitaire a travaillé sur un théâtre avec l'accord et la garantie des belligérants ou bien il a recueilli les civils en détresse aux frontières des pays dans la tourmente, pour les installer dans des camps où il les prenait en charge.

Il a pu aussi agir sur le théâtre même des combats, en Afrique, en Afghanistan avant 1989, en clandestin au côté du parti opprimé. Dans toutes ces circonstances, il rencontrait peu le soldat international, le casque bleu, voué, lui, à l'application de cessez-le-feu sur les lignes de front ou à la consolidation d'accords signés. L'humanitaire considérait comme incompatible l'action militaire, même au service de la paix, et l'engagement humanitaire. Pas de confusion entre le fusil et la ration alimentaire!

C'est dans cet esprit et avec cette philosophie de l'exclusion réciproque que l'humanitaire a abordé les crises de l'après-guerre froide: Cambodge, ex-Yougoslavie, Somalie, Rwanda, pour ne citer que les principales.

J'ai découvert l'*Homo humanitaris* en ex-Yougoslavie. Il était extrêmement réticent à toute idée de coordination, même

lâche, entre les deux volets d'une mission pourtant commune. Il était réfractaire à toute proposition de protection de ses installations ou d'accompagnement de ses convois.

Commence ici l'analogie avec la relation soldat-journaliste. Il a fallu se connaître et se comprendre mieux pour parvenir progressivement à une conviction commune : dans ces nouvelles missions de l'ONU où l'on fait semblant de maintenir la paix alors que la guerre fait rage, les belligérants tentent d'instrumentaliser tous les acteurs internationaux, dont l'humanitaire, qui est le plus intéressant en termes de profits immédiats. Ils y réussissent souvent. Les deux acteurs internationaux peuvent alors soit agir et réussir ensemble, soit perdre isolément. L'un apporte les atouts de sa logistique lourde, de ses liaisons sûres, de ses capacités de protection et de réaction. L'autre offre les rentes de son action bénéfique sur les populations et de la connaissance intime qu'il a de celles-ci.

Je puis témoigner que, pendant les neuf mois de ma mission, Nicholas Morris, responsable du HCR en ex-Yougoslavie, et moi avons parcouru un long chemin, l'un vers l'autre, pour nous rejoindre dans la conviction que seule la coordination étroite, sans subordination, permettait de remplir au mieux, ou moins mal, une mission commune dans laquelle la Forpronu devait en priorité soutenir l'action humanitaire.

Je n'ai évidemment pas l'illusion de croire que le problème de la relation soldat-humanitaire puisse être résolu par le rapprochement et l'amitié entre deux hommes dans un cadre espace-temps très limité. Je rencontre encore, dans les colloques, des militaires très réticents à l'encontre des

humanitaires et des puristes de l'indépendance absolue de l'humanitaire par rapport au militaire. Pour ces derniers, l'argumentation se résume à un slogan : à chacun son métier, l'humanitaire ne fait pas de militaire, le militaire n'a pas à faire d'humanitaire.

Je ne manque jamais de m'élever contre cette position tranchée en alléguant que, naguère, dans « les colonies », le militaire secourait, soignait et instruisait bien avant que le premier humanitaire moderne soit né. C'est parce qu'il sait cela que Noël Copin avait écrit avec ironie, il y a quelques années, dans *La Croix* : « Le militaire n'a pas vocation à faire de l'humanitaire, c'est dommage, il le fait si bien ! »

Aujourd'hui, il faut s'en réjouir, la « force de frappe » humanitaire permet au soldat de se consacrer davantage à sa mission spécifique. Cependant, lorsque l'humanitaire n'est pas encore à pied d'œuvre ou que ses moyens sont manifestement insuffisants pour faire face à la situation, le militaire perdrait son âme en ne consacrant pas toute sa détermination et tous ses moyens à atténuer la détresse des populations.

C'est pourquoi, par exemple, j'avais demandé qu'on utilise à plein les capacités de la boulangerie militaire française de Sarajevo pour distribuer quotidiennement aux habitants assiégés le surplus de pain ainsi fabriqué. Cette initiative avait rempli de courroux le responsable HCR de Sarajevo... mais c'était un ayatollah humanitaire !

Revenons-en aux fondements : quels pouvoirs nouveaux cette *conscience universelle* peut exercer dans le monde, quelles limites éventuelles faudrait-il lui fixer ?

QUELS POUVOIRS, QUELLES LIMITES ?

On pourrait considérer que le citoyen d'un État démocratique authentique doit se satisfaire des représentants qu'il a élus dans les différentes instances et ne devrait pas éprouver le besoin d'autres manifestations de ses aspirations, de ses frustrations, de ses revendications publiques.

C'est oublier que la démocratie n'a pas pour ambition de couvrir tout le champ de l'homme social et *a fortiori* de l'homme tout court, mais seulement d'assumer le gouvernement de la cité le moins mauvais, en proposant des compromis acceptables entre l'intérêt général et les intérêts particuliers.

Beaucoup de tentatives ont été faites dans l'histoire du monde pour gouverner l'homme en sa totalité. Ce furent les totalitarismes fascistes, stalinien, maoïste, « polpotiste », pour ne citer que ceux de l'histoire immédiate. On en connaît les résultats. C'est pourquoi la bonne démocratie non seulement tolère, mais inscrit dans la Constitution la liberté du citoyen de s'exprimer, de se rassembler, de manifester, de faire grève, dans les limites fixées par la loi.

Il n'y a donc pas incompatibilité, en démocratie, entre l'élection et l'expression directe du citoyen, vigoureusement si nécessaire. Dire que les hommes de pouvoir se réjouissent toujours de cette possibilité serait excessif: il est plus facile de s'adonner à des jeux politiques subtils au sein d'assemblées élues que de gérer des manifestations de rue.

Lorsque de grands mouvements populaires s'opposent à tel ou tel projet de loi, sur l'enseignement ou des sujets de sociétés par exemple, les pouvoirs doivent en tenir compte

et les considérer comme l'expression du moment de la volonté populaire, même si celle-ci n'est pas en accord avec la majorité politique élue antérieurement.

L'exemple le plus caractéristique d'une expression populaire de grande ampleur nous est donné par ce qu'il est convenu de nommer les « événements de Mai 68 » en Europe et au-delà. On peut toujours prétendre que cette « chienlit » eut pour origine la manipulation des foules par des agitateurs professionnels s'appuyant sur les pulsions ludiques d'une jeunesse dorée. La vérité est qu'il s'est agi d'une lame de fond, exceptionnelle parce que non violente, manifestant le refus d'une certaine forme de société. Ils aboutirent, en France, aux accords de Matignon, ce qui n'est pas rien, et, surtout, à une plus grande humilité dans l'exercice du pouvoir. Je suis de ceux qui considèrent que si toutes les conséquences avaient été tirées de ce coup de semonce, on aurait fait l'économie de beaucoup de soubresauts ultérieurs.

Autre exemple, plus récent, le mouvement *les Indignés*. Parti de France, il a essaimé dans toute l'Europe et bien au-delà. Il est né d'un tout petit livre de Stéphane Hessel, ancien résistant, *Indignez-vous!*, paru en 2010, traduit en des dizaines de langues et vendu à des millions d'exemplaires. Le message est simple : l'écart devient insupportable entre les idéaux de l'après-guerre, consignés dans le manifeste du Conseil national de la Résistance (CNR), et la société d'aujourd'hui dominée par les appétits de la finance internationale et l'égoïsme forcené des nantis. Ce mouvement a inspiré des manifestations immenses, en Espagne, en Grèce et ailleurs. Dans une chronique du *Figaro*, M. Luc Ferry s'est autorisé à se moquer avec condescendance de

Stéphane Hessel, « ce vieil homme hors de son temps ». Quelle suffisance ! Après *Indignez-vous!*, les gouvernements et les puissances d'argent devraient s'inquiéter davantage des excès inacceptables pour les peuples de la mondialisation sauvage.

L'expression directe de la volonté populaire dans le cadre national et européen peut présenter des risques de dérives et d'instrumentalisation, mais constitue aussi un puissant aiguillon pour des pouvoirs et des représentations élus que la longévité et les certitudes peuvent conduire à ne plus entendre assez la voix du peuple.

Au-delà du cadre national et européen, le paysage s'ouvre et se complique sur la scène mondiale. Les problèmes y sont d'une autre nature, plus globaux, plus complexes, plus interdépendants. Le plus souvent, ils ne touchent pas directement les intérêts du citoyen national et, de ce fait, le concernent moins, à tort ou à raison. L'avenir de sa retraite ou de l'école de ses enfants le mobilise davantage que le réchauffement de la planète ou la remise de la dette publique aux pays les plus pauvres. D'autre part, les possibilités de manifestations sont plus rares. S'il est assez facile de manifester contre une décision de son gouvernement, il est plus difficile de trouver, sinon contre quoi protester, du moins contre qui et où le faire, sur la scène mondiale. L'ONU est sans doute ce qui se rapproche le plus de l'embryon d'un gouvernement mondial, mais on imagine difficilement une manifestation contre une de ses décisions, ou de ses non-décisions, justement parce que ce pouvoir manque trop de consistance. On peut critiquer l'ONU, mais difficilement lever des foules contre elle.

Il y a des raisons de s'élever contre des décisions d'organisations internationales puissantes parce qu'elles ont le pouvoir de l'argent et la maîtrise de la réglementation de l'économie et de la finance : Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI) ou encore Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais encore faut-il y être porté par des compétences ou des intérêts particuliers et se trouver en phase avec les professionnels de la contestation mondiale qui animent des organisations comme Attac, Greenpeace ou le Forum social.

Le citoyen du monde lambda, comme vous et moi, fort seulement de ses convictions morales, philosophiques ou religieuses, a aujourd'hui autant de difficulté à identifier les responsabilités exactes dans les dysfonctionnements de la planète qu'à trouver les « prises » où s'amarrer pour affermir ses convictions et leur donner des chances de prévaloir un jour.

L'expression « citoyen du monde » est d'ailleurs très en avance sur la réalité. Contrairement à ce qui se passe sur le plan national ou européen, aucun des dirigeants des organisations déjà citées n'a la moindre légitimité démocratique, sauf à considérer que le citoyen se contente de la légitimité des chefs d'État appelés à désigner un secrétaire général de l'ONU ou un directeur du FMI.

En attendant le Parlement mondial, qui n'est pas pour demain, la question est donc de savoir comment pourraient s'unir les efforts des citoyens du monde les plus engagés pour peser davantage sur les décisions concernant tous les habitants de la planète.

CITOYENS DU MONDE, UNISSONS-NOUS !

Une première réponse est donnée par les grandes manifestations mondiales auxquelles les médias donnent un puissant retentissement. J'en mentionnerai deux parmi les plus récentes : les Forums sociaux mondiaux (FSM) et les manifestations du 15 février 2003 contre la guerre des États-Unis en Irak.

J'étais à Porto Alegre en mars 2002 pour un des premiers FSM. J'y assistai en observateur attentif, sans opinion arrêtée sur l'efficacité d'une telle manifestation. J'ai été impressionné par ce rassemblement bon enfant de plusieurs dizaines de milliers de participants sur le campus d'une université. J'ai suivi pendant toute une semaine des débats d'une grande diversité, animés par des spécialistes et des praticiens de tous les grands problèmes concernant le développement, l'écologie, l'éducation. Pas moins de six Prix Nobel sont intervenus. La séance de clôture s'est terminée par le chant *Un autre monde est possible* entonné par tous les participants, debout sur les chaises, chacun dans sa langue.

On peut gloser sur le côté folklorique d'un tel rassemblement. On peut critiquer le contenu idéaliste, irréaliste, utopique des débats. On peut tout dire de Porto Alegre quand on n'y est pas allé. Après y être allé, si l'on n'est pas définitivement enfermé dans un carcan conservateur, alors on est plus que jamais convaincu qu'« un autre monde est possible ».

Lorsque, en outre, on a pu être hébergé par une petite communauté de religieuses vivant au cœur d'une favela

de la périphérie de la ville, lorsque tous les matins et tous les soirs, pour aller à pied à l'université et en revenir, on longe ce qui fut un ruisseau et est un cloaque, alors on mesure la chance qu'on a eue de ne pas loger à l'hôtel Intercontinental comme J.-P. Chevènement et José Bové. On se convainc un peu plus, s'il en était besoin, que non seulement un autre monde est possible, mais qu'il est impérieux de le faire advenir.

Même si les FSM s'essouffent un peu, on peut dire qu'ils ont contribué à une prise en compte de la révolte des humbles contre les inégalités, les injustices, les spoliations.

D'une tout autre nature furent les manifestations qui se sont déroulées dans toute l'Europe et au-delà pour protester contre l'expédition d'Irak décidée par les États-Unis. Ces manifestations ont culminé le 15 février 2003 et ont rassemblé le plus de participants dans les pays dont les gouvernements ont soutenu les États-Unis : la Grande-Bretagne et l'Espagne. J'étais en Catalogne ce 15 février, pour un colloque dans la petite ville de Figueres. J'ai suivi la manifestation qui s'y est déroulée et j'ai scandé : *No a la guerra*. J'ai eu des échos directs de celle de Barcelone toute proche où environ un million de manifestants s'étaient rassemblés.

Je ne suis pas un adepte de la révolution permanente, même au service de nobles causes. Je conviens que le fonctionnement normal de la démocratie n'est pas de tenir le pouvoir sous la pression directe des citoyens. Je tiens cependant pour bénéfique que les citoyens du monde puissent aujourd'hui, par les progrès des communications, se rassembler autour de grandes causes et exprimer directement leurs convictions. Ils se donnent ainsi les moyens de

contraindre les pouvoirs établis et les groupes économiques dominants à infléchir leur conception de la gouvernance en remettant davantage l'homme au centre de tout projet politique.

Mai 1968, Forums sociaux, février 2003, COP21 en 2015 ne sont que des jalons pour l'émergence d'une conscience universelle et on ne saurait se satisfaire du caractère, par définition contingent, de ces manifestations. C'est pourquoi il faut multiplier les cénacles où se prépare et se met en forme la réflexion collective dans des conditions plus sereines, plus rigoureuses, moins médiatisées.

Il est beaucoup de cercles, de *think tanks* où l'on se penche sur les problèmes du monde. J'en évoquerai un, *l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire*. J'ai participé pendant une semaine à son Assemblée mondiale de Lille, au titre de la *Fondation Charles Léopold Mayer* pour le progrès de l'homme. Je ne peux, dans le cadre de cet essai, détailler davantage l'intérêt d'une telle initiative, mais je puis témoigner que de telles rencontres avec des femmes et des hommes passionnés, venus du monde entier pour dire leur espérance et proposer les voies et les moyens de la réaliser, sont ressenties par tous comme *le sel de la terre*.

À Lille moins encore qu'à Porto Alegre, personne ne se fait d'illusions excessives sur ses capacités effectives de bousculer les conservatismes et les résistances étatiques, économiques, financières. Chacun cependant en sort davantage convaincu que la transformation profonde de la société, qui passe par la transformation de l'individu, ne peut être obtenue par la seule action des États et des organisations internationales, mais doit impliquer tous les citoyens du monde

progressivement informés et motivés par les éclaireurs qui se retrouvent à Lille, à Porto Alegre et ailleurs.

QUELS OBJECTIFS ?

À cette question des réponses partielles ont déjà été données, notamment à propos du rôle que pourraient et devraient assumer l'ONU et l'Europe pour une meilleure gouvernance de la planète.

On vient de rappeler la capacité des citoyens du monde à peser sur les décisions, pour autant qu'ils sachent se rassembler et s'organiser, en complément et en aiguillon des pouvoirs établis. Mais on a pu donner le sentiment que les objectifs jusqu'ici proposés étaient trop systématiquement défensifs : contre la guerre, contre ceux qui la font, contre ceux qui n'ont pas su ou pas voulu la prévenir ; contre la misère et contre le pourrissement de la planète, contre ceux à qui cela profite ou que cela indiffère.

Pour clore ce propos sur la conscience universelle, on voudrait tenter un dernier effort de synthèse en proposant la priorité sur laquelle devraient se concentrer les réflexions et les efforts des femmes et des hommes de bonne volonté : *la sécurité humaine*, au sens le plus large du terme.

C'est en effet seulement lorsque celle-ci sera universellement assurée que l'on pourra raisonnablement et sereinement se poser la question ultime : où va l'humanité ? Quels sommets peuvent être atteints au-delà de la sécurité ?

Il y a quelques années, lors d'un colloque à Paris, j'ai rencontré une Canadienne, Louise Fréchette, qui était alors vice-ministre de la Défense de son pays et a été nommée en 1998

au poste nouveau de vice-secrétaire générale des Nations unies, deuxième personnage de l'organisation. Elle m'a donné un petit livre¹ qui résumait son propos. Le concept de *sécurité humaine* qui en est le sujet se veut être une synthèse de beaucoup de thèmes éparpillés et me semble pouvoir donner une colonne vertébrale à l'idée de conscience universelle. Voici quelques-uns de ces thèmes :

- Des percées importantes ont été faites depuis plus d'un siècle avec la création de la Croix-Rouge, les conventions de Genève, les extensions récentes du droit humanitaire, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la création de la Cour pénale internationale.

- Après toutes ces avancées en ordre dispersé, le moment est venu de reconsidérer la question de la sécurité humaine dans son ensemble, au niveau planétaire, sous la tutelle des Nations unies. Ce fut l'ambition d'un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) sur ce thème. Le rapport retient sept éléments constitutifs de cette sécurité : l'eau, l'alimentation, la santé, l'environnement, la sécurité personnelle, la sécurité collective, la sécurité politique.

- L'ambition était grande, trop peut-être en l'état actuel de l'organisation politique mondiale, mais exaltante. L'idée centrale est de placer l'individu au cœur

1. *La Sécurité humaine : la sécurité des individus dans un monde en mutation*, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Canada, 1999. Ce concept a fait son chemin puisqu'une commission de l'ONU y consacre aujourd'hui ses travaux.

du projet de sécurité et non plus l'État ou le territoire, en mettant l'accent sur la prévention globale des risques et menaces, et non plus sur les actions curatives, humanitaires.

- On ne peut attendre des États, jaloux de leurs intérêts et de leurs prérogatives, qu'ils se jettent comme un seul homme dans ce noble combat. On peut au moins espérer qu'ils se convaincront avec le temps que leur intérêt bien compris est en effet dans la sécurité des individus, gage de la stabilité des États.

Avant même que ne se dégage une communion de vue des États sur ce concept ambitieux de sécurité humaine, on peut au moins exiger le minimum :

- condamner toute opération militaire brutale ou toute sanction économique aveugle qui ne peuvent avoir que des effets désastreux sur les populations. Sans revenir à Leipzig, Dresde, Hiroshima et Nagasaki, d'autres Albright ne doivent plus oser dire que la mort de 500 000 enfants irakiens était le prix à payer pour amener Saddam Hussein à résipiscence ;

- exiger des pays riches une augmentation des aides publiques au développement pour atteindre et dépasser le seuil de 0,7% du PNB dont ils sont loin. Vérifier que ces aides sont attribuées au bénéfice direct des populations et non comme des prébendes servies à des potentats corrompus en échange du pillage consenti des ressources locales ;

- faire que les États qui en ont les moyens se trouvent dans l'obligation morale de participer aux opérations d'humanité décidées dans l'urgence par les Nations

unies pour sortir des populations en détresse de l'enfer des conflits.

Voilà sans doute trois objectifs immédiats pouvant mobiliser, élargir et structurer la conscience universelle pour qu'elle augmente encore sa pression morale sur les États et les organisations internationales officielles. Mettre ainsi l'individu au centre de la politique et de l'action internationale n'est pas sacraliser l'individualisme, mais donner toute sa place à la personne dans la grande marche de l'humanité.

C'est bien par là qu'il faut maintenant terminer.

QUO VADIS HUMANITAS ?

On a jusqu'ici tenté de cerner progressivement le contour d'une conscience universelle émergente, encore floue, à partir de la surface des choses: ses vecteurs médiatiques, ses éclaireurs. On vient de dire comment elle se manifestait déjà, en ordre dispersé, dans la lutte des citoyens contre les grands fléaux, dont la guerre au premier chef. Mais on a fait le plus facile: observer la partie émergée de l'iceberg et en décrire les constituants et les mouvements apparents. Il faut maintenant plonger pour en cerner le contenu immergé. Cette conscience universelle est-elle seulement le contre-feu allumé par les plus conscients des citoyens du monde contre les effets les plus nocifs de la mondialisation? Ce que l'on en discerne aujourd'hui n'est-il pas aussi l'annonce d'une prise de conscience collective de la mutation de l'espèce vers un statut supérieur d'hominisation, de socialisation? Pour le dire autrement, ces hommes et ces femmes qui se mobilisent par-dessus les structures officielles étatiques ou

internationales pour dénoncer de grands scandales seraient-ils les premiers éclaircisseurs d'une humanité nouvelle dont il serait encore impossible d'identifier la nature ?

Retrouvons Teilhard de Chardin pour tenter de répondre. Ce grand savant et grand philosophe est aujourd'hui injustement oublié. Depuis 1960, il a véritablement nourri ma réflexion sur les deux extrémités indissociables de la question primordiale: d'où venons-nous, où allons-nous? Je commandais alors une compagnie d'infanterie dans un poste perdu d'Algérie. Claude Cuenot, le père de mon lieutenant adjoint, m'a fait découvrir Teilhard par les livres qu'il lui a consacrés¹ et par la correspondance que nous avons échangée. Depuis je reviens périodiquement vers Teilhard, comme à une source familière.

De son œuvre je ne retiendrai ici, pour notre sujet, que *Le Phénomène humain*², sans doute son ouvrage principal, considéré par lui comme un mémoire scientifique, et non théologique, sur une explication du monde. Encore l'évoquerai-je au prix de la simplification excessive d'une pensée puissante et d'une expression parfois ardue.

La réflexion de Teilhard sur le phénomène humain se situe dans la continuité de la *loi de complexité-conscience* selon laquelle plus la complexité augmente, plus la conscience

1. Claude Cuenot, *Teilhard de Chardin*, Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1962 (pour ne citer que le plus synthétique).

2. Pierre Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*, *op. cit.* La plupart des citations suivantes proviennent de la postface de cet ouvrage qu'il a écrite à la fin de sa vie.

apparaît au-dedans. On passe ainsi de la lithosphère à l'hydrosphère puis à la biosphère, de laquelle se dégage et se distingue progressivement la *noosphère*, « nappe pensante » de la planète. Avec le concept de noosphère, il utilise cette loi jusqu'à son application extrême. En effet, au-delà du « pas *individuel* de la réflexion », émergence hors de l'instinct, reconnu comme l'événement majeur de l'évolution, il tient « le pas *collectif* de la réflexion » comme un événement plus grand encore, puisqu'il sera le dernier.

Pour Teilhard, l'organisation sociale et psychique de l'espèce humaine se complexifie toujours davantage, par la conscience grandissante du temps et de l'espace, par le goût et le pouvoir de la découverte, mais aussi, plus important encore, par la nécessité plus ou moins consciemment ressentie « de nous resserrer tous ensemble dans une étreinte qui tend à nous parfaire chacun en nous liant à tous les autres à la fois ».

Après le primat de la vie dans l'univers puis le primat de la réflexion dans la vie, c'est sans aucun doute le primat de la *socialisation* dans la réflexion, exprimée par le concept de noosphère, qui constitue l'apport capital de la pensée de Teilhard.

Les convictions que j'exprime dans ce livre rejoignent cette vision teilhardienne de l'évolution de l'espèce selon laquelle, « [...] vaincues par le sens de la terre et le sens humain, la haine et les luttes intestines disparaîtront aux rayons toujours plus chauds du point Omega [...] la convergence finale s'opérant dans la paix [...] et cependant, en même temps, puisqu'il s'agit de l'approche d'un point critique, dans une extrême tension ».

Rien à voir, donc, dans cette vision, avec les perspectives du vieux rêve millénariste du paradis sur terre. Pour Teilhard, il n'y a pas d'issue heureuse assurée à l'aventure humaine puisqu'« il se peut aussi, suivant une loi à laquelle rien dans le passé n'a encore échappé, que le Mal, croissant en même temps que le Bien, atteigne à la fin son paroxysme [...] pas de sommets sans abîmes ».

On revient ainsi à la terrible question de la liberté de l'homme, laquelle, avec ou sans Dieu, permet toutes les espérances, mais peut aussi conduire au fourvoiement absolu de l'humanité, destruction par l'atome ou pourrissement absolu de la planète.

On l'aura compris, je parie ici sur le bon usage de la liberté de l'homme, en travaillant très modestement à le rendre plus probable. Je parie sans hésiter sur une trajectoire favorable de l'humanité depuis son origine unique sur la grande faille de l'Afrique orientale jusqu'à son expansion sur toute la planète, en rameaux diversifiés et si souvent antagonistes, et, pour fermer la boucle, à sa convergence finale réussie en une apothéose que je n'aurai pas l'orgueil d'imaginer ici... Mais je sais aussi, avec Teilhard, que « rien ne ressemble autant à l'épopée humaine qu'un chemin de croix ».

On peut mieux en supporter les souffrances lorsqu'on est convaincu qu'il conduit quelque part.

CONCLUSION

Descendant comme en rappel de l'idée exaltante d'un monde en paix jusqu'aux sombres abîmes de la réalité, on est remonté jusqu'à la culture de paix, retrouvant le monde des idées.

Une seule question, mais elle pèse lourd, pourrait résumer le sens de notre recherche : y a-t-il progrès de l'humanité, ou bien « régrès », selon le beau néologisme d'Élisée Reclus ?

La réponse est sans doute de la responsabilité première du philosophe. Nous en avons convié quelques-uns au débat. Mais l'homme ordinaire, armé de sa conviction et de son espérance, doit pouvoir apporter sa pierre.

Difficile, lorsqu'on se retourne sur la Shoah, le goulag, les génocides du Cambodge et du Rwanda, de prétendre que l'humanité avance. Remontons cependant le temps. On tue aujourd'hui de manière très organisée, mais on a fait fort aussi, dans le lointain passé : hécatombes des guerres médiques, de Memphis contre Babylone, de Carthage contre Rome. On sait que les Assyriens ramenaient de leurs campagnes quantité de briques, chacune témoignant d'un ennemi trucidé, d'un prisonnier châtré. Conclusion provisoire : l'horreur de la guerre est assez constante et les massacres se reproduisent bien.

Une rupture majeure semblait cependant de nature à changer le cours de l'humanité : l'explosion du progrès, depuis deux siècles, non seulement scientifique et technique, mais aussi dans le domaine des sciences sociales

et politiques. Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de ressources. Les richesses matérielles et immatérielles croissent de façon exponentielle et l'on sait théoriquement comment les répartir justement.

Tout paraît réuni pour que les hommes marchent d'un même pas vers l'abondance, la dignité, la paix... Et chacun voit bien qu'il n'en est rien, que la foi immense dans le progrès qui animait les hommes au milieu du XIX^e siècle s'est muée en doute, en résignation, en révolte.

Pourquoi? Parce que l'homme est l'homme, Prométhée orgueilleux, débordé par son œuvre, incapable d'en maîtriser les effets pervers, emporté par son destin? Je ne le crois pas du tout. Je crois en revanche que se perpétue depuis toujours la phalange des « surdoués du mal », fauteurs de misère ou de guerre. Ils sont à l'œuvre, aujourd'hui comme depuis toujours.

Entre le cinquième des hommes les plus pauvres et le cinquième des hommes les plus riches, l'écart a été multiplié par trois en trente ans sur la planète. Cette dégradation effrayante de la situation des plus malheureux prévaut autant entre pays riches et pays pauvres qu'au sein de chaque pays, riche ou pauvre.

Fatalité? Évidemment non. Regardez! Sans parler des barons du crime organisé, il y a partout des gens qui trichent et qui volent, à grande échelle, impunément, qui exploitent et qui spéculent, au grand bazar de la mondialisation, qui jouent implacablement le capital contre le travail. Il y a partout des pouvoirs à la vue courte qui défigurent et empoisonnent la planète. C'est le triomphe du racket et de la gabegie institutionnels. Les tricheurs et

les voleurs dissimulent leur responsabilité et leur mauvaise conscience derrière le masque du marché souverain, du libéralisme sans frein. Laissez faire! Enrichissez-vous! Guizot est entendu.

L'objet de ce livre n'est pas de stigmatiser les « fauteurs de misère ». Il fallait bien cependant désigner ceux par qui vient le malheur économique, parce qu'ils sont aussi coupables, bien que moins identifiables, que les « fauteurs de guerre ». Ils participent aussi à générer les « structures de péché » dénoncées par le pape Jean-Paul II. Il faudra bien qu'un jour, comme les criminels de guerre, ils répondent devant les hommes de leurs « crimes de paix ». C'est toujours sur le terreau des tensions, des insatisfactions, des revendications, des désespérances créées par les grands fauves du temps de paix que se révèlent les carnassiers de la guerre, qui sont souvent les mêmes.

Ainsi, le malheur des hommes relève moins que jamais de la fatalité, mais bien de la *responsabilité personnelle* de certains de ceux qui les dirigent et les dominent. Responsabilité par action mais aussi par omission, selon qu'ils ont conscience du mal qu'ils font ou restent indifférents au malheur qu'ils génèrent ou qu'ils tolèrent. « Le monde est dangereux à vivre, moins à cause de ceux qui font le mal que par ceux qui regardent en laissant faire », a dit Einstein.

Le constat est sombre mais réconfortant aussi : on peut se battre pour la paix face à un adversaire identifié, pas contre la fatalité. Comment se battre ? Par la base et le sommet, pour faire un clin d'œil à René Char.

La base, c'est la cohorte des « surdoués du bien », ceux que l'on rencontre moins dans les allées du pouvoir et

de l'argent que dans les hôpitaux, les bidonvilles, toutes les « cours des miracles du monde », sur les chemins de la misère et du sang. Ceux aussi qui disent la paix, qui prêchent la paix. Ce sont les *artisans de paix*, ceux par qui se développe la culture de la paix. On les a un peu honorés dans ce livre, pas assez. Il faut leur ouvrir davantage le champ du témoignage, de la dénonciation aussi.

Le sommet c'est l'ONU, ébauche et espoir de l'organisation et de la coordination du combat pour la paix. L'ONU doit sans doute s'appuyer davantage sur la base pour contourner les obstacles à la paix. Elle est un arbitre discuté et vilipendé. Il faut travailler pour que cet arbitre soit respecté et protégé, en particulier contre les joueurs qui ne veulent pas d'arbitre parce que leur puissance s'accommode mal des règles. Il faut que l'ONU vive parce qu'elle est la chance de la paix par le droit. De l'Europe unie dépend, pour une large part, que, par l'ONU, la loi du plus fort ne soit plus toujours la meilleure.

Voilà, j'en conviens, beaucoup d'utopie en peu de pages. Pour me rassurer, sinon pour me justifier, j'avancerai, avec Edgar Poe, que « ceux qui rêvent le jour auront toujours un avantage sur ceux qui ne rêvent que la nuit ». Au lecteur qui m'a suivi jusque-là, j'offre, en guise de gratification, cette dernière citation : « Il est même bien difficile qu'une pareille matière [la paix durable] laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme ; et je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain [...] n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser. »

Je vous laisse deviner qui en est l'auteur...

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
---------------------	---

INTRODUCTION	9
---------------------	---

PREMIÈRE PARTIE - LE BEL AVENIR DE LA PAIX	13
--	----

I. POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX	17
--	----

Éloge de la guerre	19
--------------------	----

Trois chercheurs de paix	27
--------------------------	----

Choisir l'homme	33
-----------------	----

II. L'UTOPIE RÉALISTE	35
------------------------------	----

La paix vive	35
--------------	----

Les pacifismes	41
----------------	----

La guerre juste	45
-----------------	----

Responsabilité et sanction	50
----------------------------	----

Culture de paix	57
-----------------	----

DEUXIÈME PARTIE - DURE RÉALITÉ 65

I. SIÈCLE SANGLANT 69

Triste panorama 69

Témoignages 72

Porter secours 77

II. L'ONU EN PÉRIL 79

De l'intention à la pratique 80

Le bric-à-brac 83

Le Rapport Brahimi 85

III. L'EMPIRE HYPOCRITE 89

Avant le 11 septembre 2001 90

Après le 11 septembre 2001 93

Une contradiction ancienne 95

Le procès 96

Pour conclure 99

IV. L'ISLAM RADICAL 103

État des lieux 103

Demain le califat ?	105
<hr/>	
TROISIÈME PARTIE - RAISONS D'ESPÉRER	109
<hr/>	
I. L'EUROPE, PUISSANCE SAGE	115
L'État-nation	116
L'atlantisme et l'Europe	118
L'Europe enfin adulte	121
L'Europe dans le trou noir	124
Courage, citoyens !	126
<hr/>	
II. LA FORCE DU DROIT	131
La réforme ou la mort	133
Le devoir d'intervention...	138
... et ses limites	141
La force du verbe	142
<hr/>	
III. LA CONSCIENCE UNIVERSELLE	145
Le droit de savoir	145
Ceux qui marchent devant	148
Le soldat, le journaliste et l'humanitaire	151
Quels pouvoirs, quelles limites ?	155

UN MONDE EN PAIX

Citoyens du monde, unissons-nous ! 159

Quels objectifs ? 162

Quo vadis humanitas ? 165

CONCLUSION 169